Aucun journal ne publie autant de nouvelles et ne possède un meilleur service de renseignements agricoles que La Patrie Hebdomadaire

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE, (Le Cultivateur)

La Patrie Hebdomadaire est le mieux rédigé et le plus complet de tous les journaux de langue française du Canada. : : : : : : :

46e ANNEE—No 1 MONTREAL, JEUDI 8 NOVEMBRE 1917 LE NUMERO—UN CENTIN

SIR WILFRID LAURIER AU PEUPLE CANADIEN

LE GEN. MEWBURN

Il fait une violente attaque contre l'administration de la milice par son prédécesseur, Sir Edward Kemp. On attend des explications.

Au Nouveau-Brunswick

OTTAWA, 5 — L'attaque du général Mewburn, contre l'administration du département de la Milice, par son prédécesseur, sir Edward Kemp, a créé une profonde sensation dans la capitale.

L'attaque est d'autant plus surprenante que le général Mewburn doit à sir Kemp, son entrée dans le cabinet. La situation de sir Kemp n'est plus tenable dans le cabinet, à moins d'explications ou de dénégations de la part de son successeur.

Sir Kemp devait partir pour Londres comme ministre de la Milice, à l'étranger, mais si son administration fut déplorable, l'occupation d'un poste plus élevé est impossible.

On croit, que les paroles du général Mewburn ont été mal rapportées ou mal interprétées.

On s'attend à ce que sir Robert Borden demande des explications à sir Edward Kemp et, si elles sont satisfaisantes ou non, lui demander sa démission ou décréter le départ du général Mewburn.

Les troubles du gouvernement ne se confinent pas à la seule province d'Ontario. Une bataille se prépare dans le Nouveau-Brunswick. L'honorable M. Carvell veut que l'on reconnaisse l'hon. M. Pugsley comme unioniste et refuse cette reconnaissance au général H. H. MacLean, candidat unioniste dans le comté Royal, comprenant les comtés de "King's et Queen's". M. Pugsley vota pour le referendum contre la conscription et se déclara contre la coalition et l'union.

Le général MacLean appuya la loi navale qui devait doter la flotte anglaise de trois dreadnoughts. Il fut aussi un conscriptionniste et un unioniste ardent. Il fut choisi par une convention unioniste dans Royal et M. Pugsley fut choisi par une convention partisanne. Les unionistes de Royal ne veulent pas écouter M. Carvell et que s'il ne veut pas reconnaître le général MacLean, ils l'éliront sans M. Carvell et feront la lutte à ce dernier dans Carleton. Les unionistes ne veulent pas de M. Pugsley dans St-Jean, N.-B., mais ce problème peut se résoudre, la nomination de M. Pugsley comme lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.

L'hon. R. Rogers est à Ottawa. Il est anxieux d'être nommé commissaire à Washington, poste où l'on devait envoyer M. Hazen. S'il n'obtient pas ce poste, on croit qu'il ne se portera pas candidat dans l'Ouest. On croit qu'il serait candidat unioniste dans Argenteuil, mais il n'y a encore rien de définitif. Il y a plusieurs candidats dans le comté même qui ont des ambitions. On croit que le choix d'un étranger règlerait tout.

UN GRAVE COMPLOT AUX E.-U.

On découvre une nouvelle manigance boche pour bloquer le service des postes en Amérique.

POUR LA PAIX

NEW-YORK, 5. — On a découvert un nouveau complot allemand qui paraît avoir pour but de bloquer le service des postes, tant domestique qu'avec l'étranger, en même temps q d'inonder le pays d'une propagande en faveur de la paix immédiate et pour demander au gouvernement plus de protection pour les marins et soldats américains qui prennent part à la guerre européenne.

Ce plan, qui consiste à jeter dans les malles des millions de lettres à la fois, chaque lettre constituant une maille dans une douzaine de chaines qui s'entrecroisent sans fin, aurait pris naissance à Boston. La plupart de ces lettres qui sont tombées dans les mains du gouvernement traitent à la surface de sujets assez insignifiants et innocents, mais se terminent invariablement par des prières pour la paix prochaine et autres moyens d'influencer l'opinion dans un sens contraire à la volonté du gouvernement et de la majorité du peuple américain.

ARMAND LAVERGNE DEMISSIONNE

QUEBEC, 2. — M. Armand Lavergne a démissionné, aujourd'hui, comme membre du club de la Garnison.

LE PROJET D'UN NOUVEAU COMTE

QUEBE, 3. — Le projet de la formation d'un nouveau comté dans la province de Québec a été déposé, samedi, par une délégation qui s'est présentée devant le premier ministre de la province. Cette délégation était dirigée par M. Arthur Godbout, député de Beauce à l'Assemblée Législative. Le nouveau comté dont on demande la formation pour les fins provinciales comprendrait huit paroisses qui appartiennent aux comtés de Montmagny, de Dorchester, de Bellechasse et de Beauce. Ce projet avait déjà été exposé voilà huit ans mais sans succès.

Sir Lomer a promis la plus sérieuse considération à ce projet. Il n'est pas impossible que le projet vienne devant la Législature à la cours de la prochaine session.

LE BAPTEME DE FEU DES AMERICAINS

Les "Sammies" ont eu leur premier combat sérieux avec les Boches sur le canal de la Marne.

DES TUES

WASHINGTON, 5. — Les troupes américaines qui sont en France viennent d'avoir leur première rencontre sérieuse avec les Allemands. Au point du jour, samedi dernier, une patrouille boche s'avança par surprise jusqu'au parapet d'une des tranchées occupées par les Américains et attaqua ceux-ci dans un combat corps à corps. En peu de temps toutefois les Allemands furent mis en déroute en laissant plusieurs tués dans les tranchées ainsi qu'une douzaine de prisonniers. Du côté des Américains trois ont été tués, cinq blessés et douze faits prisonniers.

Un feu de barrage protégeant les Allemands avait déjà causé plusieurs victimes parmi les Yankees, en même temps qu'il les empêchait de recevoir du renfort avant même l'attaque corps à corps. Vu les circonstances difficiles, ils se sont très bien conduits et ont réussi à repousser l'ennemi. Cela s'est passé dans la région du canal de la Marine au Rhin, dans un secteur occupé par les troupes du Kronprinz.

M. LAVIGUEUR RESTERA MAIRE DE QUEBEC

QUEBEC, 5 — Un groupe de citoyens importants de Québec vient de décider d'offrir un grand banquet au maire Lavigueur et de décider de profiter de l'occasion pour lui offrir de nouveau la candidature de maire de Québec. Ce banquet aura lieu au Château Frontenac à une date qui sera fixée plus tard.

BEAU DON DES POETES AMERICAINS A L'ITALIE

Au quartier-général italien, 5 — La première partie de l'équipement qu'a entrepris de fournir à l'armée italienne le groupe des poètes américains organisé par Nelson Gay, un auteur américain, résident à Rome, est arrivée ici. Elle comprend cinquante voitures d'ambulance, sept baraques d'hôpital et trente tentes sanitaires ayant une capacité de plus de 600 lits.

LE NOUVEAU PARTI OUVRIER



M. A. BASTIEN, élu, lundi, secrétaire du comité exécutif permanent du nouveau parti ouvrier.

DEMANDE D'EXEMPTION DU SERVICE MILITAIRE

PAR LA SOCIETE D'INDUSTRIE LAITIERE POUR TOUS LES FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

ST-HYACINTHE, 5. — A la dernière séance du Comité Exécutif de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec, les considérants et les résolutions suivantes ont été adoptés à l'unanimité:

"Considérant que l'Industrie laitière est productive d'aliments de toute première nécessité, soit le beurre et le fromage;

"Considérant qu'une main d'oeuvre compétente est indispensable à la fabrication économique de ces produits alimentaires;

"Considérant que cette industrie a fourni jusqu'ici des millions de livres de ces produits aux soldats d'outre-mer;

"Il soit résolu :

"Que la Société d'Industrie laitière de la province de Québec demande aux autorités militaires l'exemption du service des fabricants de beurre et de fromage et de leurs apprentis, vu l'indispensabilité de leur travail;

"Que la dite Société recommande aux dit fabricants de se présenter fortement selon la loi militaire et là et alors demander leur exemption en bonne et due forme pour leur avantage comme pour l'intérêt du pays".

(Vrai copie)
Gustave Boyer, président.
O. E. Dalaire, secrétaire.

N.B.—Les fabricants pourront apporter avec eux comme pièce justificative leur permis, certificat ou diplôme et demander une recommandation à leur inspecteur de division ou se faire accompagner par lui au besoin.

UNE MACABRE DECOUVERTE

TOUT UN CIMETIERE DONT ON NE SOUPÇONNAIT PAS L'EXISTENCE EST DECOUVERT DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE QUEBEC.

QUEBEC, 5 — Une macabre trouvaille d'ossements humains, la plus considérable peut-être qu'on ait faite encore depuis longtemps à Québec, a été faite ces jours derniers par les ouvriers qui travaillent aux fondations de la nouvelle école Saint-Patrice, dans la rue de Salaberry.

On a découvert presque tout un cimetière que l'on était loin de soupçonner en cet endroit. Dans des restes de tombes, on a découvert des squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants. Cette inhumation date de loin puisque les cercueils sont comme incrustés dans le roc. Des corps avaient aussi été inhumés sans cercueil.

On est d'avis que l'on se trouve en présence de cadavres de victimes de l'épidémie de choléra qui s'était déclarée à Québec voilà cent ans. En ce temps-là, on avait établi plusieurs cimetières temporaires dans les environs de la ville et la rue Salaberry, il y a cent ans. Il n'y avait alors à la place de la rue de Salaberry, qu'un immense terrain vague ou plutôt cette partie de la ville était un coin des Plaines d'Abraham.

LE SERVICE DE LA COTE NORD

QUEBEC, 5 — Sir Georges Foster vient d'informer le secrétaire de la Chambre de Commerce que le setamer "Savoy" ferait au cours du mois deux voyages sur la côte nord afin d'approvisionner les gens de la côte. D'autres voyages seront faits dans le mois suivant.

UN NOUVEAU PARTI OUVRIER EST FORME

Le commissaire de la Cité Joseph Ainey en est élu président du comité exécutif permanent.

5 novembre

On s'agite pour fonder un troisième parti politique au Canada qui sera le parti ouvrier. Une convention a été tenue à cet effet, samedi et hier, au Temple du Travail, à Montréal, mais avant d'annoncer officiellement qu'un tel parti est formé, il faudra avoir l'approbation des diverses associations ouvrières. La convention a donné lieu à des scènes tumultueuses durant plusieurs heures. Plus de 200 délégués ouvriers, socialistes et autres représentants de la classe des travailleurs venus des diverses parties de la province, réunis en convention, ont passé une résolution tendant à la formation d'un troisième parti politique au Canada qu'on veut désigner sous le nom de parti ouvrier, de la division de Québec.

LE COMITE EXECUTIF PERMANENT

Le comité exécutif permanent du Parti Ouvrier a été constitué comme suit:

Président: M. Jos. Ainey.
1er vice-président. M. Georges Marois, Québec.
2ème vice-président: M. H. Monette, St-Hyacinthe.
3ème vice-président: M. N. Thériault, Hull.
4ème vice-président, M. E. Lépine, Ste-Anne de Bellevue.
5ème vice-président: M. Alph. Richard, Thetford Mines.
Secrétaire: M. A. Bastien.
Trésorier: M. J. Shubert.

UNE AIDE EFFECTIVE A L'ITALIE

ROME, 5. — De violentes attaques ont été lancées par les Austro-Allemands sur les lignes italiennes dans la zone de Giudicara, sur le front du Trentin, hier, après une forte préparation de l'artillerie. Le ministère de la guerre a annoncé aujourd'hui que ces attaques, dirigées sur les postes avancés dans les vallées de Daone et de Gimmel ont été repoussées après un rude combat. Le duel d'artillerie, le long du Tagliamento se continue et les Italiens répondent avec de vigoureuses mesures à la forte pression austro-allemande sur l'aile gauche italienne. Le texte du communiqué est ainsi conçu:

"Le long de la ligne du Tagliamento l'artillerie a été active sur les deux côtes de la rivière. Nous avons répondu par notre feu et plusieurs contre-attaques à la pression intense de l'ennemi sur notre aile gauche.

"Dans la zone de Gindicara, après une longue préparation d'artillerie de forts détachements ennemis ont attaqué nos postes avancés dans les vallées de Daone et de Gunnell. Ils ont été repoussés après un violent combat et quelques prisonniers sont tombés en nos mains.

"Pendant la nuit du 2 au 3 novembre, nos aviateurs ont survolé la rive gauche du Tagliamento et ont détruit plusieurs dépôts de munitions non évacués durant la retraite. Hier, deux aéroplanes allemands ont été abattus à Oderzo et à Codroipo".

AIDE EFFECTIVE

LONDRES, 5. — La France et l'Angleterre se sont portées immédiatement à l'aide de l'Italie dans son malheur momentané. Non seulement des troupes nombreuses sont déjà parties de France avec une puissante artillerie pour aider les soldats italiens à contenir l'ennemi sur la ligne du Tagliamento, mais les premiers hommes d'état de ces deux grands pays vont aller mettre leur capacité et leur expérience à la disposition de l'Italie pour développer un plan qui devra changer une défaite momentanée en un succès définitif.

LONDRES, 5. — Le premier ministre Lloyd-George a quitté Londres hier pour se rendre en Italie. Il est accompagné par le lieutenant général J. C. Smuts, ancien commandant dans l'Afrique du Sud; le général Sir William R. Robertson, chef de l'état-major impérial aux quartiers-généraux de l'armée; le major général Maurice, chef-directeur des opérations militaires au War Office; le major général Sir Henry Hughes Wilson, de l'état-major et par d'autres officiers.

PARIS, 5. — M. Lloyd-George est arrivé à Paris, hier soir. Il va rejoindre M. Painlevé, le premier ministre français, qui est parti pour Rome aujourd'hui.

ILS SONT ENCOURAGES

PARIS, 5. — L'arrivée des troupes françaises dans une des principales villes de l'Italie a donné lieu à des scènes d'enthousiasmes patriotique comme on n'en avait pas vu dans cette ville depuis la grande guerre de libération en 1859. Quand les régiments français défilèrent devant la statue de Garibaldi en la saluant de ses armes, ce fut une véritable frénésie de la part de la population qui permettait à peine à nos soldats d'avancer.

ROME, 5. — Le nouveau premier ministre Orlando vient de rentrer du front. Il a dit aux journalistes anglais : "J'envoie à la nation anglaise un message d'amitié, de solidarité et de confiance. Dites hautement et clairement que le coeur de l'Italie bat d'accord avec le noble coeur de l'Angleterre. Même à l'heure sombre de l'adversité nous n'avons cessé d'avoir confiance en l'avenir. Les peuples qui combattent pour la liberté, la justice, le droit finiront par venir à bout des soudards brutaux, arrogants qui sont liguée contre nous.

SALAIRES AUGMENTES DE 16 P. C.

CHICAGO, 5. — Les membres du bureau de direction de la Fraternité des Employés de chemin de fer et de l'Ordre des Conducteurs de chemins de fer viennent de se séparer après des délibérations qui ont duré quatre jours et dans lesquelles ont été préparées des demandes à soumettre aux compagnies de chemin de fer pour obtenir une augmentation générale des salaires d'environ seize pour cent, laquelle est nécessité, disent les employés, par la grande augmentation du coût de la vie. Cette action concernait 200,000 employés de chemin de fer, et ne comprend ni les mécaniciens ni les chauffeurs de locomotives.

AU CHAMP D'HONNEUR

Sur les deux listes de fin de semaine qui nous ont été communiquées aujourd'hui, par le département de la Milice à Ottawa, les noms de 22 militaires seulement apparaissent. Sur ce nombre, quatre ont été tués à l'action, un est mort à la suite de ses blessures, quelques-uns sont présumés morts et plusieurs sont blessés, malades ou manquent à l'appel.

Sur ces deux listes il n'y a qu'un seul Montréalais, le capitaine G. W. Sharer, 627 avenue Carleton, Westmount, blessé.

M. COTE SUBIT UNE OPERATION

M. le commissaire Thomas Côté, commissaire des Travaux Publics, a subi samedi, à l'hôpital Royal Victoria, une douloureuse opération qui a cependant bien réussi.

Depuis quelques semaines, M. Côté était sous observation. On croyait éviter l'opération, mais vendredi dans la nuit on décida d'opérer d'urgence, le mal ayant pris un mauvais caractère.

DECES DE M. L.-N. GAGNE

OTTAWA, 5 — Un ancien citoyen de Rimouski, M. Louis N. Gagné, âgé de 73 ans, est décédé subitement vendredi. Le défunt habitait Ottawa depuis 45 ans. Il était employé au département des mines.

UN NOUVEAU PARTI OUVRIER



M. JOSEPH AINEY, commissaire de la cité de Montréal élu, lundi, président du comité exécutif permanent du nouveau parti ouvrier.

CINQ ANS DE SEJOUR AU BAGNE

C'EST LA CONDAMNATION INFLIGEE A UN INDIVIDU TROUVE COUPABLE DU VOL D'UN SAC DE MALLE A ARTHABASKA.

ARTHABASKAVILLE, 5. — M. le juge Pouliot qui a présidé à la session criminelle a prononcé samedi les sentences suivantes:

Adrien Gingras sur qui pesait deux graves charges a été condamné à deux ans de réclusion.

Gingras était accusé d'avoir mis le feu à une manufacture à Warwick, Qué., et d'avoir placé sous le coussin du siège d'une automobile appartenant à M. Arthur Barry, un bâton de dynamite. Sur ce dernier chef d'accusation seulement il a été déclaré coupable.

Le juge Pouliot a été très sévère contre l'accusé dans ses remarques au jury. C'est le détective Henri Brissette de l'agence Thiel qui avait réuni les preuves contre l'inculpé.

Paul Emile Thibault, déclaré coupable du vol d'un sac de malle contenant la somme de $4,516 a été condamné à cinq ans de pénitencier. Adélard Taschereau, son complice qui a avoué sa culpabilité, sera condamné le 12. Il a été établi que le prévenu n'avait pas bénéficié du vol, et son avocat a demandé un délai pour lui permettre de faire signer une requête demandant la clémence du tribunal en faveur de son client.

Un Autrichien, du nom de Tarabas, accusé de parjure, a été acquitté. Il a été prouvé que dans son cas l'interprète qui avait recueilli les dépositions du prévenu et des témoins ne pouvait se faire comprendre ni être compris des intéressés. Sur recommandation du juge le jury a libéré Tarabas qui est un autrichien de Thetford Mines.

Delphis Provençal, accusé d'avoir causé des lésions graves à un nommé Thomas Drouin en le frappant à la tête, a été acquitté.

Depuis qu'il a reçu ce coup dans une bagarre la victime a perdu la mémoire.

Robert Lakegraft, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations, a été acquitté.

C'est M. Léo Liberman qui a rempli les fonctions d'interprète et ses services ont été vivement appréciés par les officiers de la cour.

LA MORT TRAGIQUE DU JEUNE VILLENEUVE

OTTAWA, 5. — Alphonse Villeneuve, 14 ans, fils de J. Villeneuve, gardien des propriétés du Ottawa Hunt Club, situées à quelques milles d'Ottawa, a trouvé une mort tragique samedi après-midi. Le jeune garçon qui était à cheval tomba à bas de sa monture, lorsque le cheval prit le mors aux dents. La victime a été prise dans les rênes en tombant et fut traînée sur une distance de plusieurs centaines de verges avant que le cheval fut arrêté. Le jeune Villeneuve qui a subi une fracture du crâne a succombé dans quelques minutes.

LE GOUVERNEMENT ACHETERAIT LE CAMP DE VALCARTIER

QUEBEC, 2. — On prête au gouvernement du Dominion l'intention au reste exprimée sous forme d'une première demande l'intention d'acheter la plus grande partie du terrain qui forme le camp militaire de Valcartier. Ce terrain qui consiste en 161 acres de terre appartient à la Jacques-Cartier Electric Railway. Des officiers du gouvernement sont actuellement en pourparlers avec cette compagnie.

On ignore les intentions du gouvernement en achetant ces terrains au lieu de les louer comme il le fait depuis 1914.

Le chef du parti libéral lance son manifeste dans lequel il réitère son opposition à la loi de conscription, aussi longtemps que le peuple n'aura pas été consulté.

Sir Wilfrid dénonce l'achat du Canadien-Nord, la loi des élections de 1917 et promet la guerre aux profiteurs s'il vient au pouvoir.

TEXTE DU MANIFESTE

OTTAWA, 5. — Sir Wilfrid Laurier a lancé son manifeste. Dans un long document adressé au peuple canadien, le chef de l'opposition fait connaître sa politique et trace son programme.

Au sujet de la loi du Service Militaire, sir Wilfrid dit: "Ma politique sera de n'en pas continuer l'application jusqu'à ce que le peuple ait une occasion d'exprimer ce qu'il en pense au moyen d'un referendum. Je promets de soumettre ultérieurement le dit act à l'appréciation du peuple, et, avec le concours de mes partisans, de réaliser les désirs de la majorité de la nation comme elle les aura exprimés. En même temps, je voudrais organiser et répandre dans le pays un vigoureux appel au recrutement volontaire."

Sir Wilfrid déclare que d'après le système volontaire le recrutement dans Québec n'a pas été aussi considérable que dans les autres provinces. Il cherche à en jeter le tort sur le gouvernement Borden et sur les nationalistes. Confinant sa revue de l'histoire politique au Canada à la période depuis 1911, il affirme que les nationalistes ont eu une influence puissante en montant le public contre la participation du Canada aux guerres de l'empire. En conséquence, déclare-t-il, le peuple de Québec a été instruit à rejeter l'appel du volontariat. Le système volontaire, dit-il, n'a pas été suffisamment mis à l'essai dans Québec et il prédit qu'une nouvelle tentative aurait une belle réponse.

Le chef de l'opposition s'élève contre la loi des élections en temps de guerre et contre la défranchisation des Doukhobors, des Mennonites, des "conscientious objectors" et des citoyens de nationalité ennemie.

Après avoir parlé brièvement du Canadien Nord, sir Wilfrid traite des questions économiques. Il propose une révision du tarif et préconise le contrôle des manufactures par le gouvernement. S'il est élu, il appellera des hommes éminents dans le monde des affaires, de l'agriculture et chez les ouvriers. Il veut des candidats dans tous les comtés pour empêcher des élections par acclamation.

Sir Wilfrid Laurier, dans son manifeste, cherche à faire tomber la responsabilité des élections en temps de guerre sur le gouvernement Borden.

Sir Wilfrid Laurier a été aidé dans la fabrication de son manifeste par l'hon. W. L. Mackenzie-King et il le fit approuver de Sir Lomer Gouin.

L'ELECTION GENERALE.

La consultation du peuple à des périodes fréquentes et régulières, est un droit de tout peuple libre, et, conformément, la constitution ordonne qu'il y ait une élection générale tous les cinq ans. On ne peut nier qu'il existait, dans la nation, un désir marqué d'éviter une élection durant la guerre.

Il semble que le public est sous l'impression que si j'avais accepté l'invitation du premier ministre d'entrer dans son gouvernement, il aurait pu y avoir une nouvelle prolongation de terme. Cette impression est complètement erronée. Comme question de fait, l'invitation qui m'était faite était accompagnée de la stipulation que le gouvernement de coalition, ferait adopter une loi de conscription, puis en appellerait au peuple. On ne pouvait donc éviter une élection.

Le gouvernement qui vient d'être réorganisé, le soi-disant gouvernement d'union, demande maintenant l'appui du peuple.

Six membres du parti libéral, dont quelques-uns de mes plus intimes amis, ont consenti à faire partie de cette administration; et le programme qu'ils ont l'intention de mettre en oeuvre a déjà été placé devant le public.

DANS CE PROGRAMME,

toutefois, on ne trouve aucune indication que les membres libéraux du ministère aient réussi à obtenir de leurs collègues l'adoption des mesures qu'ils jugeaient essentielles, non seulement pour gagner la guerre, mais pour assurer en tout temps le bien-être général du pays.

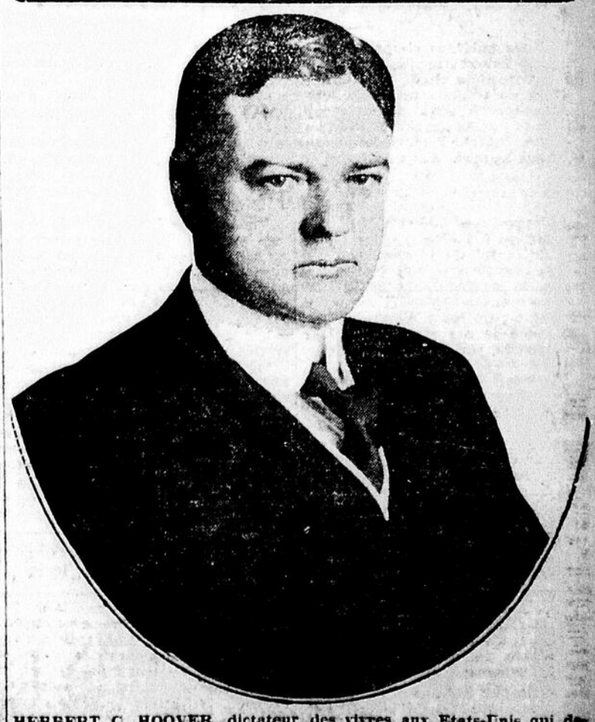
La plupart des articles de ce programme ne sont que des lieux-communs usés, extraits du programme conservateur de 1911, oubliés après l'élection et ressuscités pour une nouvelle élection. Telle la promesse de l'économie dans les dépenses publiques, telle aussi la promesse de la réforme du service civil — deux réformes que l'opposition eut été heureuse d'appuyer pendant le dernier parlement, si le gouvernement lui en avait fourni l'occasion.

IMMIGRATION

Un article en particulier mérite quelque attention. On y promet "une politique d'immigration vigoureuse et progressive". Ce sera peut-être la question le plus importante de l'après-guerre. Le pays pourra faire face à l'énorme fardeau qui s'accumule aujourd'hui sur ses épaules et qu'il va être obligé de porter, si l'on a soin de développer ses immenses ressources. Mais pour les développer il faudra une augmentation rapide de la population. D'où la nécessité d'une politique d'immigration vigoureuse et progressive. Et il est évident que cette vigoureuse et progressive politique va être sérieusement empêchée par le manque de foi envers les citoyens canadiens naturalisés que constitue la privation du droit de suffrage qui est imposée à un grand nombre de ces citoyens. Il en résultera nécessairement un sérieux échec à l'immigration, surtout lorsque l'on comparera la conduite du gouvernement canadien à l'attitude des Etats-Unis, où les citoyens naturalisés n'ont point eu à subir cette insulte.

(SUITE A LA 2ème PAGE)

La guerre aux affameurs



HERBERT C. HOOVER, dictateur des vivres aux Etats-Unis qui demandera des pouvoirs additionnels au Congrès afin de pouvoir poursuivre ceux qui trafiquent sur le prix des vivres.

SIR WILF. LAURIER AU PEUPLE CANADIEN

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

LE CANADIEN NORD

Le prógramme du gouvernement, dans un de ses articles, parle du développement des moyens de transport, mais en termes vagues et plutôt ambigus. Il n'y est pas parlé de l'achat du Canadian Northern; et cependant, cette question n'a pas été épuisée par la législation de la dernière session et ce sera l'un des plus importants devoirs du prochain parlement de la mettre de nouveau à l'étude.

Un des traits saillants de la loi de la dernière session, c'est que le gouvernement devient propriétaire du capital-actions de la compagnie, d'une valeur nominale de soixante millions. Il n'a pas été versé un dollar pour la constitution de ce capital. Les experts employés par le gouvernement pour faire l'évaluation de toute l'entreprise, gens de capacité et d'expérience reconnue, ont fait rapport que les actions de la compagnie n'ont aucune valeur.

Et cependant le gouvernement s'est fait autoriser à nommer une commission d'arbitres pour donner une valeur à cette propriété, que ses experts ont déclaré absolument sans valeur.

L'opposition a demandé que le rapport de ces arbitres, quel qu'il soit, soit préalablement soumis à la sanction du parlement, quoique cette proposition ait été rejetée, le peuple a le droit de déclarer que la question n'aurait pas dû être définitivement réglée par l'acte d'un parlement moribond, mais que toute l'affaire doive être reprise par le nouveau parlement et décidée par lui.

POINT DE VUE ECONOMIQUE

Il était naturel d'attendre du gouvernement réorganisé qu'il s'occupât sérieusement de la situation économique du pays, que tout le monde sait être critique. On n'y trouve cependant aucune allusion dans le programme ministériel, sauf une vague promesse "de mesures efficaces pour empêcher les profits excessifs, pour prohiber l'accaparement, empêcher la formation d'ententes pour hausser les prix et ainsi diminuer le coût de la vie".

Ces problèmes économiques demandent une attention immédiate, un traitement énergique et concret, et non pas de vagues généralités de ce genre.

Les prix de toutes les marchandises ont constamment haussé depuis le commencement de la guerre. De jour en jour, la tâche d'approvisionner la table de la famille devient plus ardue et constitue un problème de plus en plus inquiétant pour toutes les classes des salariés, pour tour les citoyens dont les revenus sont petits ou même modérés. Ce n'est pas y répondre que de dire que c'est la conséquence naturelle de la guerre. Lorsque l'on réfléchit que les prix du pain et du "bacon" — pour ne parler que de ces deux denrées — sont plus élevés au Canada que dans le Royaume-Uni, on y trouve une preuve suffisante que les prix ici sont gonflés par des méthodes qui n'ont aucun rapport avec la guerre, sauf que la guerre a servi de prétexte à cette augmentation des prix.

Comme question de fait, les causes principales de cette hausse constante du prix ne sont autres que celles dont le programme du gouvernement fait l'énumération: "profits excessifs", "accaparements" et "ententes pour la hausse des prix". Puisque le gouvernement sait où sont les causes du mal, qu'est-ce qui l'empêche donc de s'y attaquer avec énergie ? Les remèdes sont à notre portée et je vais immédiatement les indiquer :

REFORMES TARIFAIRES

Aucune mesure ne peut être efficace pour la diminution du coût de la vie, avant que le tarif des douanes n'ait été réformé et que la charge en ait été enlevée aux denrées sur lesquelles se produisent les "profits excessifs" "les accaparements" et les "ententes pour la hausse des prix". De cette réforme fondamentale, dont l'opportunité est si évidente, il n'est pas dit un mot dans le programme du gouvernement. Au contraire des membres du gouvernement actuel ont déclaré qu'il fallait réléguer toute question de législation tarifaire à l'après-guerre.

Convaincu que l'augmentation de la production des vivres doit être une des contributions les plus efficaces du Canada à la victoire des Alliés, je me proposerais, si l'on me confiait l'administration du pays, de soulager immédiatement l'agriculture de tout ce qui la gêne en fait de droits de douane.

AUGMENTATION DES DROITS

Depuis le début de la guerre, le gouvernement a augmenté de 7½ p.c. les droits du tarif sur toutes les denrées entrant au Canada d'autre provenance que du Royaume-Uni et de 5 p.c. sur toutes les denrées provenant de la Grande-Bretagne. J'abolirais immédiatement ces deux surtaxe sur les denrées provenant de tout autre pays que ceux avec qui nous sommes en guerre. Il est indubitable que, dans les conditions actuelles, ces surtaxes gênent considérablement au lieu d'aider, la production au Canada et que, en fin de compte, c'est le consommateur qui doit les payer.

L'augmentation des droits sur les importations de Grande-Bretagne constitue un acte inamical et inutile de la part du Canada, à un moment où le commerce britannique fléchissait sous le poids des désavantages résultant de l'état de guerre. Elle reste un fardeau injustifiable et inéquitable sur ce commerce, et il faudrait l'abroger aussitôt que possible.

Pour soulager encore les charges de la production agricole, j'abolirais immédiatement les droits sur les instruments aratoires et les autres nécessités de la culture, comme le demandent les cultivateurs de l'Ouest. Et je tiendrais pour un objet essentiel de mon administration une réforme générale et bien élaborée du tarif visant à aider la production au Canada, et à soulager le consommateur canadien.

LE COUT DE LA VIE ET LE GOUVERNEMENT

En ce qui concerne le coût élevé de la vie, je prendrais des mesures énergiques pour placer sous le contrôle du gouvernement tous les établissements producteurs de denrées alimentaires de façon à ce que ces denrées soient vendues à des prix fixés, établis par le gouvernement, comme cela s'est fait en Grande-Bretagne. A cette fin, des arrangements seraient conclus avec ces établissements, de manière à leur laisser une rémunération convenable pour les capitaux placés et un profit juste et raisonnable, de manière que le consommateur moyen puisse se procurer des vivres au meilleur marché possible. S'il était impossible de conclure de tels arrangements, je n'hésiterais pas à réquisitionner tous les établissements fabriquant des denrées alimentaires.

Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement est investi de pouvoirs dont il aurait pu et dû se servir papier à journaux.

Dès le mois de février dernier, pour faire diminuer le prix de tous les produits. Ces pouvoirs, il les a déjà exercés en ce qui concerne le un Arrêté du Conseil décrétait que: "Afin d'assurer aux propriétaires de journaux canadiens le papier à journaux à des prix raisonnables", autorité était donnée au ministre des Douanes "de fixer la quantité et le prix du papier en feuilles ou en rouleaux que les fabricants devraient fournir aux éditeurs de journaux au Canada".

Par cet arrêté, le gouvernement a forcé les fabricants de papier à journaux, malgré leurs protestations, à livrer aux éditeurs et aux journaux canadiens le papier dont ils avaient besoin à un prix qu'il a lui-même fixé comme raisonnable. S'il a pu réduire le coût du papier pour le consommateur de cet article, pourquoi s'est-il arrêté là ? Pourquoi n'a-t-il pas aussi réduit, pour les centaines de mille ménagères et pères de famille désespérés, les prix de toutes ces denrées qui ont fait du coût de la vie l'un des problèmes les plus urgents et les plus inquiétants de notre situation économique ?

LES PROFITS EXAGERES

Une des contributions les plus importantes que nous puissions faire à l'oeuvre de la guerre, c'est de mettre fin aux bénéfices exorbitants réalisés sur le matériel de guerre. Le gouvernement a délibérément encouragé la réalisation de ces bénéfices par ses partisans.

Le premier devoir de mon administration serait de faire rembourser au pays qui paie ces approvisionnements de guerre la somme de profits exorbitants que réalisent les profiteurs. S'il était nécessaire, je n'hésiterais pas, pour mettre immédiatement un terme à cette exploitation, à prendre le contrôle des fabriques où sont produits ces approvisionnements de guerre, comme on l'a fait en Grande-Bretagne, et à les administrer en prenant pour base la réalisation d'un revenu raisonnable pour les capitaux placés avec une marge raisonnable de profit légitime.

Ce serait, je crois, une des meilleures manières d'assurer la production du matériel et d'épargner au pays toute exploitation par les profiteurs, que d'employer tous les ateliers du gouvernement qui peuvent s'y adapter, à la production du matériel de guerre, des navires, etc., pour le bénéfice de la nation, au prix coûtant.

LE CANADA ET LA GUERRE

On ne saurait trop souvent répéter que les Alliés ne pouvaient pas éviter la guerre actuelle, laquelle est une lutte pour l'existence même de la civilisation. S'il en fallait encore une preuve, l'entrée des Etats-Unis dans le conflit nous fournit cette preuve. Le peuple américain a longtemps espéré pouvoir échapper à cette nécessité ; mais l'Allemagne a si souvent et si délibérément violé les règles les plus sacrées du droit international, qu'il ne lui a plus été possible d'hésiter; et qu'il lui a fallu se joindre à la lutte contre une puissance devenue l'ennemi commun de l'humanité tout entière.

Dès le commencement, conscients de l'immensité du conflit, pénétrés de la nécessité de consacrer tous nos efforts à gagner la victoire, nous, de l'opposition, avons donné au gouvernement toute l'aide possible. Nous avons acquiescé à toutes ses mesures de guerre, sauf lorsque nous avons été convaincus que ces mesures seraient plutôt nuisibles qu'utiles.

LA CONSCRIPTION

Cette année, le gouvernement a présenté un projet de loi décrétant le service militaire obligatoire. Il m'a paru impossible d'acquiescer à cette proposition. Si l'on me demande comment je puis concilier ce refus avec ma détermination si souvent exprimée d'aider à gagner la guerre, je répondrai tout de suite que, en abandonnant ainsi le principe de l'enrôlement volontaire, on allait nuire plutôt que aider à gagner la victoire.

Rappelons-nous que, avant la guerre, la conscription était inconnue à tous les pays britanniques. Les peuples britanniques de toutes les parties du monde étaient fiers que le service militaire obligatoire, la plaie de l'Europe continentale, ne fut jamais entré dans la pensée des hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, et que, même la lutte gigantesque contre Napoléon, avait été soutenue avec des armées de volontaires.

Il faut remarquer toutefois que quelques années avant la guerre et en présence de l'immensité des préparations à la guerre parmi les nations de l'Europe continentale, le parlement et la presse de la Grande Bretagne avaient sérieusement et abondamment discuté la question de la conscription.

De sorte que, lorsque le gouvernement en a fait la proposition, ce ne fut une surprise pour personne. Le peuple y était préparé et cependant, même alors de nombreuses classes de la société firent entendre des protestations énergiques.

Toute différente fut la présentation de la conscription au Canada. Elle se produisit en complète surprise. On ne l'avait jamais discutée au parlement, et la presse avait vigoureusement élevé la voix contre cette mesure.

En juillet 1917, l'important journal qu'est le "Globe" de Toronto, protestait contre toute idée de conscription. Voici ce qu'il en disait dans un article mûri et raisonné :

"Le "Globe", dans ses articles de rédaction, a toujours maintenu cette proposition que, dans un pays comme le Canada, la conscription est impossible, qu'aucun homme d'Etat responsable de l'un ou l'autre parti, en position de former et de diriger un ministère de guerre au Canada, ne voudrait proposer le service par compulsion. Le "Globe" n'a pas non plus indûment critiqué le ministère Borden pour n'avoir pas fait plus qu'il n'a fait pour aider le recrutement volontaire. Les critiques du "Globe" et de la plupart des journaux libéraux ont été très indulgentes, comparées avec les violentes dénonciations du "Telegram" de Toronto, du "Telegram" de Winnipeg, du "Daily Mail" de Montréal et d'autres journaux qui n'ont aucune sympathie quelconque pour le parti libéral."

Plus récemment encore, le 29 décembre 1916, le "Globe" continuait à mettre en garde contre toute tentative d' "enrôler les Canadiens de force" et résumait ainsi l'opinion publique :

"Les ouvriers organisés s'opposent à la conscription; mais les principaux adversaires de toute manifestation de la démocratie sont en faveur de ce système."

Au commencement de la session de 1916, comme je demandais au premier ministre si sa promesse récente de lever 500,000 hommes au Canada comportait le recours à la conscription, il me répondit en ces termes:

"Mon honorable ami a fait allusion à la conscription, à l'idée qui se répandrait ici ou ailleurs que nous pourrions avoir la conscription au Canada. Dans un de mes discours des deux ou trois premiers mois de la guerre, j'ai dit clairement au peuple canadien que nous ne proposions pas la conscription. Je répète aujourd'hui cette déclaration plus catégoriquement encore."

DECLARATIONS CATEGORIQUES

Mes propres déclarations sur ce sujet ont été catégoriques et faites sans ambages.

Je puis bien rappeler que durant toute la campagne de 1910-11, l'alliance nationaliste-conservatrice qui s'opposait à la politique navale du gouvernement libéral à cette époque affirmait qu'une telle politique signifiait la conscription. Répondant à ces assertions je donnai fréquemment au peuple, l'assurance que sous aucune circonstance l'adoption de notre politique n'entraînerait la conscription.

Encore et à plusieurs reprises après la déclaration de la présente guerre j'ai insisté sur ce point, à savoir que la conscription ne devrait pas être introduite en Canada.

Telle était ma position quand le gouvernement changea radicalement d'attitude sur la question et, sans aucun avertissement préalable, introduisit l'Acte du Service Militaire.

Imposer une mesure aussi radicale à un peuple aussi peu préparé à l'accueillir et en dépit d'affirmations répétées à l'encontre, n'était ni sage, ni prudent, ni effectif. Il se peut qu'elle amène des recrues dans le rang, mais elle n'infusera pas dans le corps tout entier de la nation cet esprit d'enthousiasme et de détermination qui est plus que la moitié de la victoire. Cette mesure créera et rendra plus intense la division là où l'unité de sentiment et d'entreprise est essentielle.

Je sais trop bien que les vues que j'exprime ici n'ont pas été l'objet d'une approbation universelle, même au sein du parti auquel j'appartiens, mais même dans ce cas je maintiens que d'exercer la force quand la persuasion n'a pas été tentée n'est point une politique sensée et en cela je fais appel au jugement impartial de tous les Canadiens.

LE REFERENDUM

En combattant la politique de conscription, tout ce que j'ai demandé, c'est qu'une mesure de cette importance ne devrait pas être mise en vigueur par le parlement sans un appel au peuple. J'ai préconisé un referendum pour cette raison que le referendum est la méthode la plus avancée et la plus moderne de consultation populaire sans entraîner les complications inséparables d'une élection générale. Un referendum avait aussi été demandé précisément sur cette question par le travail organisé. Ma requête a été ignorée.

J'en appelle avec une grande confiance au jugement éclairé du pays sur ce fait que l'introduction d'une loi de conscription à cette phase de notre vie nationale et de la manière ci-dessus décrite fut une grave erreur, si l'on se rappelle que le but suprême à poursuivre aurait dû être et devrait être encore d'unir toutes les classes de la communauté dans une coopération cordiale propre à avancer le succès de la tâche entreprise.

L'OBJECTION

Une objection fondamentale à la politique de conscription du gouvernement c'est qu'elle s'applique à la vie humaine seulement et qu'elle ne tente aucunement de conscrire aussi la richesse, les ressources ou les services de toutes personnes autres que celles qui sont incluses dans les limites d'âges comprises dans l'Acte du Service Militaire. Ceci est manifestement injuste. L'homme qui est préparé à fournir volontairement ses services et à risquer sa vie pour la défense de son pays a droit à la première considération.

Ceux qui dépendent de lui et qui doivent s'en séparer sont, après le soldat lui-même, les personnes qui méritent le plus d'attirer la sollicitude et les soins de l'Etat. Une politique susceptible d'accorder la première place au soldat et au marin dans l'exercice des sollicitudes de l'Etat, saura, je crois, réunir tous les hommes dont il est besoin pour combattre sur les champs de bataille sans qu'il faille avoir recours à la conscription.

Si je dois retourner au pouvoir, j'adopterai une telle politique. Mon premier devoir sera de rechercher les hommes les plus capables du pays, des hommes aptes à l'organisation, aussi bien que qualifiés pour représenter toutes les classes de la communauté, et de les inviter, sans tenir compte des sacrifices qui pourraient s'ensuivre pour leurs intérêts personnels, à se joindre à moi dans la formation d'un cabinet dont le premier objet sera de trouver l'homme, l'argent et les ressources nécessaires pour assurer la plus grande mesure possible de soutien aux héroïques soldats du front et permettra au Canada de poursuivre jusqu'au bout sa part splendide dans l'oeuvre de gagner la guerre.

L'ACTE ACTUEL DU SERVICE MILITAIRE

Quant à l'Acte actuel du Service Militaire, ma politique sera de n'en pas continuer l'application jusqu'à ce que le peuple ait une occasion d'exprimer ce qu'il en pense au moyen d'un referendum. Je promets de soumettre ultérieusement le dit Acte à l'application du peuple et, avec le concours de mes partisans, de réaliser les désirs de la majorité de la nation comme elle les aura exprimés.

En même temps, je voudrais organiser et répandre dans le pays un vigoureux appel au recrutement volontaire. Il est un fait certain, indéniable, c'est que l'on n'a pas donné au volontariat les opportunités nécessaires pour qu'il atteigne son plein rendement; et cela surtout dans la province de Québec où, si on y avait mis de la bonne volonté, cet appel aurait reçu, de la part d'un peuple généreux, une généreuse et prompte réponse; on y aurait vu venir à nos bataillons des hommes pleins de bonne volonté et d'enthousiasme.

Et l'on éliminerait ainsi de notre situation politique son plus inquiétant problème, un problème qu'aucun loyal Canadien ne peut envisager sans une grave crainte de voir le Canada désuni en cette heure la plus critique de notre histoire.

Ce n'est pas répondre à ces arguments que de dire : "Il nous faut établir la conscription ou lâcher pied". Cette prétention vient de recevoir un récent et remarquable démenti. L'Australie a rejeté la conscription et l'Australie n'a pas "lâché pied". L'Australie est encore dans la lutte avec le recrutement volontaire.

ORGANISATIONS DES RESSOURCES DU PAYS

Chaque année devient plus apparente la nécessité d'organiser la nation pour que, autant que possible, les ressources et la population du pays soient mises au service des besoins de la guerre.

Aujourd'hui, par suite de l'épuisement causé par la guerre en Europe, la Grande-Bretagne et ses Alliés nous adressent des appels plus pressants que jamais, nous demandant de plus grandes quantités de vivres, de navires, de charbon. Aucun pays n'a de plus vastes ressources de ce genre que le Canada. Ce qu'il faut, c'est un immense effort pour augmenter indéfiniment la production. Pour faire face à ces besoins pressants, je suis prêt, en sus des mesures que je viens d'indiquer, à faire tout ce qu'il faudra pour augmenter, doubler, quadrupler la production de tout ce qui est nécessaire à des armées en campagne.

QUEBEC ET LA GUERRE

M. Crothers, ministre du Travail, disait récemment à St-Thomas que "si Québec avait fait son devoir, comme les autres provinces, nous n'aurions jamais eu besoin de la loi du service militaire".

Si l'enrôlement dans Québec n'a pas marché de pair avec celui des autres provinces, qui donc en est responsable ? Qui donc, si ce n'est le gouvernement Borden, dont les ministre de Québec ont, ouvertement, intensément et avec persistance prêché la doctrine nationaliste que "le Canada ne doit participer à aucune guerre de l'Empire en dehors de son territoire".

C'est d'abord dans la circonscription de Drummond-Arthabaska que cette doctrine a été prêchée, dans l'automne de 1910, par tout le groupe nationaliste, dont faisaient partie deux des ministre fédéraux actuels de la province de Québec: et elle lui a gagné l'élection.

A l'élection générale de 1911, dans la province de Québec, la réciprocité ne fut point la question, c'était la loi de la marine du gouvernement libéral d'alors, loi qui fut furieusement attaquée par les mêmes hommes, en vertu de la même doctrine que "le Canada ne devait pas participer aux guerres de l'Empire en dehors de son territoire". Et cette doctrine, semée sur tous les hustings répandue par la presse nationaliste, aux frais de l'organisation conservatrice, a puissamment contribué à influencer le public contre "la participation du Canada aux guerres de l'empire en dehors de son territoire".

Le premier résultat en fut constaté aux polls, puisque le parti libéral a gagné 38 sièges et les conservateurs-nationalistes 27; le vote populaire était encore plus également divisé puisque les libéraux ensemble ont obtenu 164,281 votes, et l'alliance conservatrice-nationaliste, 159,299.

Le second résultat fut que, lorsque la guerre est survenue et que le gouvernement a fait appel aux volontaires, il a recueilli ce qu'il avait semé. Une moitié de la population de la province avait appris de lui à refuser de répondre à cet appel.

LES SOLDATS REFORMES

Le plus grand service que l'on puisse rendre à ces braves gens qui ont les premiers droits à notre gratitude et à notre sympathie, c'est de leur rendre leur place dans la vie civile. Comment s'y prendre pour mieux obtenir que chacun d'eux redevienne, autant que possible, capable de pourvoir à sa propre existence ? Voilà une tâche qui mettra en oeuvre ce qu'il y a de plus noble et de meilleur dans le peuple canadien. Dans un grand nombre de cas, il faudra avoir recours à la rééducation et à l'entraînement professionnel. De la patience et de la générosité de la part de l'Etat, en collaboration avec la sympathie intelligente, l'expérience pratique et la science des personnes que l'Etat appellera à seconder ses efforts, contribueront efficacement à aider aux soldats réformés à surmonter les obstacles que les rigueurs de la guerre ont placés sous leurs pas. Si nous voulons nous consacrer résolument à cette tâche, nous trouverons pour en hâter l'accomplissement, la coopération cordiale de tous ceux qui ont fait du service outremer.

Mais nous avons encore un autre devoir à remplir, qui doit avoir préséance sur celui que je viens de mentionner.

Les dispositions prises actuellement pour la subsistance, les soins et le confort auxquels ont droit les familles et les personnes à la charge de nos soldats, ne sont ni suffisantes ni équitables.

Visant à remédier à cet état de choses, et à bien établir le principe que les obligations qu'elle a contractées envers les soldats, leurs familles et ceux qu'ils ont à leur charge, doivent être remplies par la nation elle-même, et non au moyen d'institutions de charité publique, M. Copp, député de Westmoreland, a proposé à la dernière session, pendant les débats sur le projet de loi du Service Militaire, la motion suivante:

"Que l'étude de ce projet de loi "soit retardée jusqu'à ce qu'il ait "été suffisamment pourvu aux be"soins de ceux qui sont à la charge "des soldats enrôlés pour le servi"ce outremer, de manière à ce "qu'il ne soit plus nécessaire de "prélever, par souscription publi"que, des fonds pour leur entre"tien."

Le gouvernement s'est opposé à cette motion, qui a été rejetée par la Chambre. Mais la nécessité d'agir en ce sens subsiste toujours. Il faut agir promptement pour placer les soldats et ceux dont ils ont charge à l'abri de toute possibilité de privations, lorsque les souscriptions publiques auront cessé et après que les enthousiasmes et les excitations de la guerre se seront apaisés.

LA LOI DES ELECTIONS EN TEMPS DE GUERRE

Pour qu'elle soit décisive, pour qu'elle satisfasse la conscience publique et en obtienne l'acquiescement à un verdict qui devrait être un jugement en dernier ressort sur toute question soumise au peuple, une élection générale devrait s'adresser à tout le corps électoral constitué par les lois existantes.

Le gouvernement s'est écarté de ce principe fondamental des institutions d'un peuple libre. Il a, de propos délibéré, attenté au caractère sacré du droit de suffrage et, en étouffant la discussion, en ayant recours sans merci à la règle de clôture, il a réussi à fabriquer un droit de suffrage avec lequel il espère remporter la victoire aux polls — victoire éphémère pour lui, désastre permanent pour le pays.

La loi que l'on a nommée: Loi des élections en temps de guerre révolte tout instinct de justice, d'honnêteté, d'équité.

LA DEFRANCHISAION

Elle enlève le droit de suffrage à des confessions religieuses dont les membres de temps immémorial dans l'histoire d'Angleterre, ont été exempts du service militaire, mais qui, en Grande-Bretagne, n'ont jamais été et ne sont pas encore pour cela privés de leurs droits de citoyens.

Elle enlève le droit de suffrage à des hommes que nous avons invités à venir au pays, à qui nous avons promis tous les droits et pri-

(SUITE A LA 7ème PAGE)

LE SENATEUR PHILIPPE-AUGUSTE LANDRY A SES COMPATRIOTES DE LA "PREMIERE CLASSE"

La province de Québec étant tenue de fournir 19,447 recrues, ceux qui veulent rester au pays doivent signer leur demande d'exemption, déclare M. Landry

LE 8, LE 9 OU LE 10 NOVEMBRE

Nous publions ci-après, l'appel raisonné que l'honorable Philippe-Auguste Landry, ancien président du Sénat, adresse à ses compatriotes de la "première classe".

Nous en recommandons la lecture attentive à tous les jeunes gens qui ont ignoré jusqu'ici l'interprétation qu'il faut donner aux ordonnances de la Loi du Service Militaire (1917).

Le sénateur Landry insiste sur la nécessité et le devoir qui s'imposent aux hommes d'âge militaire de se conformer religieusement à la loi.

LE COMMUNIQUE

"L'opposition déterminée que j'ai offerte à l'adoption par le Sénat de la loi de Conscription me donne l'espoir que mes compatriotes de la province de Québec, tout comme ceux de l'Ontario, recevront en bonne part les quelques suggestions que je me permets de leur transmettre par la voie des journaux.

"Il s'agit de ne pas s'emballer et de tirer d'une loi d'oppression tout le bien possible.

"A tous ceux qui ne veulent pas s'engager je demande un moment de sangfroid et la condescendance d'accepter la proposition que je vais leur faire, à condition bien entendu qu'elle leur paraisse avoir du bon sens.

"Le gouvernement Borden appelle 100,000 hommes pour les envoyer dans les tranchées.

"Pour avoir ces cent mille hommes il doit les choisir parmi les jeunes conscrits qui de 20 à 34 ans constituent la première classe appelée sous les armes par sa proclamation du 13 octobre dernier.

"Or, dans cette première classe il n'y a que les jeunes gens non mariés et les veufs sans enfants.

"Cette première classe, d'après un état officiel fourni au Parlement pendant la dernière session, comprend pour tout le pays, une population de 636,746 âmes comme l'indique le tableau suivant:

Province de Québec . .	123,831
Province de l'Ontario .	201,400
Provinces Maritimes . .	65,686
Provinces de l'Ouest . .	245,289
	636,746

"Il est facile, avec ces chiffres officiels, de trouver la part que doit fournir chacune des quatre grandes divisions dans la conscription sélective des 100,000 hommes à prendre sur les 636,746 que fournit la première classe dans le pays tout entier.

"Le calcul établit les chiffres suivants:

Province de Québec . .	19,447
Province de l'Ontario .	31,629
Provinces Maritimes . .	10,316
Provinces de l'Ouest . .	38,608
	100,000

"Pour trouver ces cent mille hommes dont il a besoin le gouvernement devra en conscrire 19,447 dans la seule province de Québec, c'est-à-dire que sur les 123,831 hommes qui sont appelés 19,447 seulement partiront pour la ligne de feu.

"Le reste, c'est-à-dire, 104,384 hommes resteront au pays.

"Du moins pour cette année, car la loi de conscription n'autorise que l'engagement de 100,000 et il faudra nécessairement une autre loi pour dépasser ce chiffre.

"La loi du Service Militaire, 1917, dit en effet:

"A (4). A moins d'autorisation "ultérieure par le Parlement, les "renforts prévus sous le régime de "la présente loi ne doivent pas dé"passer cent mille hommes.

"Il y a, dans un certain public du moins, une impression erronée, que l'on peut éluder la loi en l'ignorant. On se croirait à l'abri en ne se présentant pas au tribunal, soit pour servir soit pour signer la demande d'exemption que le gouvernement met à la disposition de ceux qui veulent se dispenser de répondre à l'appel décrété par la loi.

"Tous les hommes, dit la loi, compris dans la classe appelée, sont sensés à la date de la proclamation être des soldats enrôlés dans les forces militaires du Canada et assujettis à la loi militaire pour la durée de la présente guerre." Voir clause 4, paragraphe 1.

"En vertu de cette clause tous les hommes entre 20 et 34 ans, célibataires ou veufs sans enfants ayant été appelés par la proclamation du 13 octobre dernier à servir comme soldats, sont actuellement des soldats enrôlés dans les forces militaires du Canada, qu'ils le veulent ou non, à moins qu'ils ne relèvent des exceptions énoncées dans l'annexe de la loi.

"Les hommes ainsi appelés doivent se présenter aux autorités pour leur remettre soit leur consentement à servir, soit leur demande d'exemption de tel service.

"Il est de l'intérêt de tous ceux qui sont dans la première classe de se présenter au tribunal d'exemption dans les trois jours fixés par la proclamation, c'est-à-dire les 8, 9 et 10 novembre ou de filer leur demande d'exemption, le ou avant le dix novembre.

"La proclamation ajoute: "Nous avertissons, prévenons et déclarons (aux hommes appartenant à la classe appelée par la présente proclamation) que quiconque sans cause juste et suffisante néglige de se présenter pour servir à moins qu'une demande d'exemption n'ait été faite par lui ou par une autre personne ayant le droit de faire cette demande en son nom, sera par le fait coupable d'une contravention pour laquelle il sera passible d'un emprisonnement de cinq ans avec travaux forcés et peut être contraint de servir immédiatement dans les troupes expéditionnaires."

"Dans un autre endroit la proclamation déclare "que les conscrits qui auront reçu l'avis de se présenter à un jour indiqué et qui ne se conformeront pas à tel avis seront sujets aux procédures, aux peines et amendes que la loi prescrit contre les soldats déserteurs."

"En face de telles obligations et de semblables menaces, n'est-il pas de l'intérêt de tout conscrit au lieu d'ignorer la loi, de se prévaloir au contraire des avantages qu'elle peut offrir aussi bien que des conditions qui entourent sa mise à exécution.

"Le fait que le gouvernement ne peut prélever que 100,000 sur les 636,746 conscrits qui forment la première classe ne donne-t-il pas cinq chances sur six aux conscrits d'échapper aux rigueurs de la loi et cela même dans le cas où le conscrit ne pourrait invoquer aucune cause d'exemption en sa faveur.

"Mais il a de plus le droit de réclamer son exemption pour l'une des six causes d'exemption mentionnées par la loi.

"Le conscrit a donc toutes les chances d'échapper au service militaire s'il se conforme à la loi en demandant son exemption pour l'une des causes que la loi indique.

"Ne pas demander son exemption c'est consentir à servir en se mettant soi-même dans la catégorie des soldats qui refusent de demander une exemption que la loi leur offre et que le tribunal serait tenu de leur accorder.

"Car il ne faut pas l'oublier les juges d'exemption sont tenus par leur serment d'exempter du service militaire tous ceux que l'intérêt national demande à être gardés au pays.

"Et les juges seront d'autant plus larges dans l'interprétation de la loi et dans l'octroi des exemptions qu'ils savent que leur travail fini, il restera encore plus de soldats qui n'auront pas demandé leur exemption que de soldats qui l'auront obtenue pour simplement l'avoir demandée.

"Le gouvernement sans hésitation aucune, ramassera ceux dont il a besoin dans les rangs de ceux qui, aux yeux de la loi consentent à servir par le fait même qu'ils refusent de demander leur exemption.

"Conclusion: Ceux qui veulent rester au pays doivent signer leur demande d'exemption.

"Ils ont toutes les chances d'être exemptés par les tribunaux d'exemption.

"Si par hasard ils n'étaient pas exemptés ni en première instance, ni en appel, ils auraient alors tout aussi bien qu'ils l'ont aujourd'hui la ressource de faire à leur tête, à leurs risques et périls bien entendu.

"Tout ce que je puis leur conseiller c'est qu'avant de prendre une telle détermination ils ne perdent aucune des chances que leur offre la loi d'obtenir ce qu'ils veulent.

"S'ils veulent raisonner l'attitude qu'ils doivent prendre ils comprendront vite où est leur avantage réel et ils ne devront pas m'en vouloir de leur dire nettement: Allez le 8, le 9 ou le 10 novembre vous présenter aux tribunaux en personne et y demander votre exemption, ou le ou avant le 10 novembre, filez une demande d'exemption suivant la formule déposée aux bureaux de poste de votre localité.

"Votre comparution personnelle pendant les trois jours du 8, du 9 et du 10 novembre vous donne le choix du tribunal."

P. LANDRY,
Québec, 2 novembre 1917.

LA CATHEDRALE DE MONT-LAURIER

La population catholique de Mont Laurier est dans la jubilation: elle va avoir sa cathédrale.

Le contrat pour la construction vient d'être accordé à M. Samuel Ouellet, de Mont Laurier.

La cathédrale sera entièrement construite de granit. Les travaux vont commencer incessamment Ce sera l'un des plus beaux temples du nord.

LES PILLEURS DE VILLAS

Une bande de cambrioleurs parcourt la campagne de Montréal et commet une série d'audacieux coups de main.--Sur le chemin de la Rivière des Prairies on enlève tout l'ameublement d'une maison.

2 novembre

Les Montréalais qui ont des maisons de campagne inhabitées les deux tiers de l'année agiraient sagement en prenant certaines précautions contre les voleurs. Autrement il peut leur arriver de retrouver la belle saison venue complètement pillée la villa qu'ils avaient laissée l'automne précédent confortablement meublée. La chose n'est pas agréable.

Par le temps qui court, d'après des rapports reçus par le chef Lorrain de la police provinciale il y a une bande de malfaiteurs qui a entrepris ce genre d'opérations dans la campagne environnant Montréal, visitant de préférence les endroits les plus recherchés par les villégiateurs et où les villas désertés à cette époque de l'année sont nombreuses.

Cette semaine ces criminels ont accompli une série d'exploits sur le chemin de la Rivière des Prairies. Ils se sont rendus chez un cultivateur du nom de Félix Duplessis, ont attelé à une solide charrette un cheval du fermier. Le lendemain, après avoir constaté le vol dont il avait été la victime durant la nuit, il put se rendre compte que deux villas voisines de sa propriété avaient également été visitées par les voleurs.

Ces résidences d'été appartiennent à deux Montréalais, MM. J. A. Fournier, de la rue Sainte-Catherine ouest, No 724, et Eugène Charbonneau, Boulevard Saint-Joseph, No 100.

Chez M. Fournier les malfaiteurs ont enlevé l'ameublement complet. A la villa de M. Charbonneau qui fut la seconde cambriolé, leur charrette ne pouvant contenir de meuble, les voleurs ne s'emparèrent que de lingerie et de menus objets après avoir tout bouleversé dans la maison.

Les victimes de ces audacieux coups de main se sont plaintes au chef Lorrain qui a ouvert une enquête.

PAS DE DESERTEURS !

" Tout individu tombant sous le coup de la loi militaire, qui, le 11 novembre prochain, n'aura demandé ni à être exempté, ni à faire du service, sera considéré comme déserteur, " déclare M. Eugène Godin, C.R., régistraire du district de Montréal. "Après le 10 novembre, ni les bureaux de postes, ni le régistraire, ni les tribunaux d'exemption n'auront le droit de recevoir les formules des sujets conscriptibles. On a pensé à tort que les demandes d'exemption pourraient être faites durant tout le mois de novembre, après l'ouverture des tribunaux d'exemption. C'est une erreur et le public doit bien comprendre que l'enregistrement des jeunes gens conscriptibles doit être fait avant le 10 novembre. Après cette date, ceux qui ne se seront pas rapportés aux autorités seront considérés comme déserteurs et poursuivis.

REGARDEZ ! ! $4,100.00 EN ARGENT

Ont ETE DONNES au public par les personnes qui publient cette annonce pour annoncer leurs marchandises.

$200.00 EN ARGENT et un grand nombre d'articles de valeur seront encore donnés bientot.

1er Prix, $50.00 en argent. 2ème Prix, $40.00 en argent. 3ème Prix, $35.00 en argent
4ème Prix, $25.00 en argent. 5ème au 9ème Prix chacun $10.00 en argent,



Ci-contre vous trouverez le portrait d'un homme. A première vue on dirait qu il n'y a pas autre chose mais en regardant de près vous verrez les figures de ses sept filles.

POUVEZ-VOUS LES TROUVER?

La chose n'est pas facile, mais avec de la patience et de la perseverance, on y arrivera.

Vous pouvez gagner un prix en argent si vous reussissez. Plusieurs l'ont fait, comme on le verra par les noms et adresses que nous vous enverrons. Marquer d'un X chacune des figures que vous trouverez, decoupez la gravure et envoyez-la-nous, en meme temps qu'un morceau de papier sur lequel vous avez ecrit les mots: "J'ai trouve toutes les figures et les ai marquees. "Ecrivez ces neuf mots lisiblement et proprement, vu qu'au cas ou plusieurs donneraient la reponse correcte, ce sont l'ecriture et la proprete qui feront foi de tout dans ce concours.

Cela peut prendre un peu de votre temps, mais si l'on songe qu'il y a DEUX CENTS PIASTRES en argent et un nombre de prix en marchandises de dones gratuitement, cela vaut la peine que vous apportiez un peu d'attention a la chose. Remarquez que tout ce que vous avez a faire, c'est de marquer les figures, de decouper la gravure et d'ecrire sur un morceau de papier separe les mots:—"J'ai trouve toutes les figures et les ai marquees.

Pour Prendre part a ce concours on ne vous demande pas de depenser UN SEUL SOU.

Envoyer votre reponse immediatement, nous vous repondrons par retour du courrier vous informant si votre reponse est correcte, et nous vous enverrons une Liste complete des prix ainsi que les noms et adresses des personnes qui ont recemment recu plus de Quatre Mille Cent Dollars en argent, et tous les renseignements sur une condition simple que vous aurez a remplir. (Vous n'aurez pas un seul sou a debourser pour remplir cette condition.)

Ceux qui ont gagné des prix en argent dans les concours que nous avons déjà faits ne seront pas admis dans le concours actuel.

Ce concours sera Jugé par deux hommes d'affaires bien connus dont la probité et l'honorabilité sont indiscutables, qui sont étrangers à notre compagnie et leur décision devra être acceptée comme finale.

Sur réception de votre réponse nous vous enverrons une liste complète, donnant les noms et adresses des personnes qui ont gagné $4,100.00 dans les concours faits récemment par les personnes qui publient cette annonce.

Ces personnes nous sont tout a fait inconnues, cependant elles sont nos garanties. En leur ecrivant vous pourrez vous assurer que nos concours sont des plus justes et des plus honnetes.

Vous avez autant d'opportunite que n'importe qui de gagner une grosse somme d'argent vu que les gagnants de prix en argent dans les concours precedents n'ont pas le droit de concourrir dans celui-ci.

Envoyez votre réponse directement à

Good Hope Manufacturing Company
33 RUE LATOUR, MONTREAL, CAN.



"Portez Votre Pierre De Naissance Pour Bonne Chance"

Pendant Princesse et bague montés de votre pierre de naissance et montre-bracelet, gold-filled.

Donne Gratuitement

Filles—C'est la plus haute mode que de porter des jolies bijoux montés de votre pierre de naissance. Dans quel mois êtes-vous né? Dites-le nous et obtenez cette exquise bague et pendant Princesse Patricia, et une élégante montre-bracelet. Ce joli pendant est du plus nouveau genre, richmont fini d'or et bosselé et la magnifique pendant gravé aura le mois propre à votre mois de naissance. La chaine est 15 pouces de long et s'attache en arrière avec une attache de sûreté. Plaira à vous et à vos amis. L'élégante haute pour l'appareiller est couverte d'or solide avec montage du plus nouveau genre. Les deux possèdent le montage propre à votre mois de naissance comme suit:

Janvier	—Grenat	Juillet	—Rubis
Février	—Améthyste	Août	—Sardoine
Mars	—Sanguine	Septembre	—Saphir
Avril	—Diamant	Octobre	—Opale
Mai	—Emeraude	Novembre	—Topaze
Juin	—Agathe	Decembre	—Turquoise

Cette jolie montre-bracelet est fait de deux genres. Elégant boitier en nickel avec bande uni gris pâle, ou en riche "Gun Metal" avec bande en cuir foncé. Elle est jolie et fable et les bijoutiers vendent des montres semblables à $8.00 et $10.00 chaqu.

Filles—Si vous désirez gagner tout ces magnifiques présents écrivez aujourd'hui et nous vous enverrons un paquet échantillon gratis de "Daintiea" notre nouveau Parfum pour l'Haleine courant de Bonbon à la Crème Fouettée. Avec ces échantillon nous vous enverrons seulement une 25 sous et élégante paquets pour introduire parmi vos amis à 10c. le paquet Ouvrez votre échantillon et faites leur essayer un Daintie à chacun d'eux. Ils les aimeront si bien que chacun d'eux en achetteront un ou deux paquets. De cette maniere ici vous vendrez tout de suite.

Retournez nos $2.50 apres que vous aurez vendu tous les paquets et nous vous en verrons promptement tout frais de transport payé, ce magnifique pendant et le jonc tout deux montés de votre pierre de naissance tel que représenté, et cette élégante montre vous pouvez ainsi la recevoir sans vendre d'autres marchandises, mais simplement en montrant vos belles primes à vos amis et en trouver quatre parmi eux à qui vendre nos agents et vendre nos marchandise comme vous l'avez fait vos-mêmes.

Ne retardez pas, mais écrivez dès aujourd'hui et vous serez bientôt en possession de ces magnifiques présents. Adresse. IFB.

International Manufacturing Co.
Dept. B 3 Toronto, Ont.

ON DEMANDE

tous genres de

Fourrures

Les plus hauts prix seront payés.

Envoyez-les-nous immédiatement, nous payons les frais d'express.

Revillon Frères
134, rue McGill
MONTREAL.

La plus grande maison de fourrures au monde.

Des prix courants et des étiquettes d'envoi seront envoyés sur demande.

8-15



Tout pour 10c

Pour avoir de nouvelles clientes nous enverrons un paquet de jolis coupons de soie et de satin pour travaux de fantaisie, 3 verges de belle dentelle, une pièce pour centre, un paquet de soie à broder et une belle bague. Tous ces articles seront envoyés franco. 10c seulement, 3 lots, 25c. L'argent sera rendu si pas satisfaite.

Adresse: Berkley Co., Boite 217, Orange, New-Jersey.



Tout donné aux filles

GRATIS

Grosse poupée, Palais de Fée, Maison de poupée, et 5 magnifiques jouets de poupée.

Filles, pensez y donc! nous vous donnerons tous ces grands présents absolument sans frais. En premier la grosse magnifique maison de poupée, Palais de Fée, et grandes et spacieuses qu'elle contiendra toute une famille de poupée, ensuite un vrai set à laver de 14 morceaux, contenant une cuve à laver, essoreuses, fer et trépied, grand rouleur à linge de poupée. De plus vous recevrez un set à patisseries de cinq morceaux et la plus jolie poupée en biscuit dansant que vous aimerez tant. Ensuite le lit émaillé du bébé de poupée avec son dais et la magnifique voiture que vous voyez plus haut, aussi élégante que possible avec son joli parasol et finissons en métal poli. Un dernier mais pas moindre toute fille peut recevoir une grande belle poupée habillée, Princesse Patricia,—plus de 18 pouces de hauteur. C'est un "Fait en Canada" avec tête incassable et est complètement habillée de la tête au pieds—vrais souliers et bas, sous-vêtements, etc. et elle possède plusieurs différents genres de robes.

Filles—Ecrivez aujourd'hui et nous vous enverrons gratis un gros paquet d'échantillons de Fairy Berries, le délicieux nouveau parfum pour l'haleine couvert de sucre à la crème. Nous voulons que vous les essayiez et apprenniez comme ils sont délicieux. Avec votre échantillon nous vous enverrons seulement 30 élégants gros paquets pour introduire à vos amis à seulement 10c chaqu. Cela est etat. Ouvrez votre paquet d'échantillons et demandez à chacun d'essayer un Fairy Berry. Tout le monde le aime. Ils parfument l'haleine, purifient la bouche et laissent un parfum rafraichissant permanent. Tout le monde en prendra un paquet ou deux immédiatement, ainsi vous les vendrez tous très promptement. Alors retournez notre argent seulement $3.00 et promptement vous vous enverrons la grosse maison de poupée, set à laver complet, set à patisseries, poupée bébé, lit de poupée, voiture de poupée, tel que vous les voyez et la jolie grosse poupée Princesse Patricia, vous recevrez ainsi pour monter simplement vos grand présents à vos amis et en ayant seulement trois pour vendre Fairy Berries et gagner nos jolies primes tel que vous avez fait.

Filles—Ecrivez aujourd'hui—Nous nous arrangeons de manière à porter tous les frais de transportation sur vos présents et si vous ne pouvez pas vendre les cachets nous les reprendrons et vous donnerons des présents pour ce que vous vendrez. F 8

NATIONAL PRODUCTS LIMITED, Dept. J. 3 TORONTO, ONT.

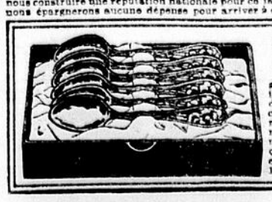
GRATIS

Magnifique Set à Diner Complet De 97 Morceaux



Mesdames—Imaginez-vous donc! d'être capable d'obtenir un magnifique set à diner complet de 97 morceaux, sans dépenser un seul sou de votre argent. Et aussi penser-y bien! de recevoir un set de magnifiques cuillères à thé du patron oeillet français, de Wm. A. Rogers, en retour pour seulement quelques minutes de travail aisé et plaisant. Chaque set à diner est complet de 97 morceaux, pleine grandeur—12 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à thé, 12 assiettes à diner, plats à viandes, plats à légumes couverts, saucière, etc., etc., etc. Il est magnifiquement décoré d'un riche dessin fleuri et est assez élégant pour la maison d'une reine. Avec plaisir vous paieriez $10.00 dans un magasin pour un set pareil.

Voici Notre Grande Offre Gratis—Nous voulons des femmes dans tous les districts pour nous aider à faire connaitre les fameuses pilules, du Dr. Edson, tonique et reconstituant pour le sang et les nerfs. Nous avons sommé, déterminés de nous construire une réputation nationale pour ce fameux remède de famille, et nous épargnerons aucune dépense pour arriver à cette fin.



Elègantes Cuilleres Patron Oeillet Francais

Ceci est une des plus magnifiques primes nous avons déjà données. Des dames de partout sont enchantées de ces jolies cuillères. Elles sont de la vraie marque Rogers et du fameux patron oeillet français. Le bol de la cuillère est brillamment poli lorsque le manche est gris français.

Voulez-vous faire connaitre seulement 12 boites à vos amis à seulement 25c chaque?

Les tablettes du Dr. Edson sont un des remèdes les mieux connus pour sang faible et impure, nervosités, indigestion, constipation, insomnie, dyspepsie, etc. Elles sont un grand fortifiant, tonique et reconstituant pour le sang et aussitôt connues, les médecins éminents les recommandent. Envoyez votre nom et adresse aujourd'hui et nous vous enverrons port payé seulement 12 boites, lesquelles nous vous demandons de faire connaitre à vos amis au prix spécial d'introduction de seulement 25c chaque. Pour que ce soit plus facile pour vous de faire cela nous incluons un coupon gratis avec chaque boite donnant droit à toute personne qui achète de vous de recevoir de nous un beau présent d'argenterie ou bijouterie. Vous pouvez vendre 12 boites dans quelques minutes. Alors retournez notre argent seulement $3.00 et promptement nous vous enverrons port payé la magnifique set de cuillères à thé Rogers, et le grand set à diner vous pouvez aussi le recevoir pour montrer simplement votre jolie récompense à vos amis et en ayant seulement six à vendre une produits et gagner nos jolies primes comme vous avez fait.

Envoyez Pas D'Argent—Envoyez seulement votre nom et adresse aujourd hui. Une carte postale suffira. Nous n'épargnons aucune dépense pour obtenir des agents dans toutes les parties du Canada pour introduire ce fameux remède. Adressez aujourd hui. F 10

International Mfg. Co., Dept. S. 3 Toronto, Ont.

APRES DES COMMANDES DE L'OR

NEW-YORK, 6. — La Commission de la Réserve Fédérale à Washington a consenti à sanctionner l'exportation de $25,000,000 valant d'or au Canada, à condition que le précieux métal lui sera retourné aussitôt que nos voisins pourront s'en dispenser, cet or devant être utilisé à donner de la fermeté aux valeurs en circulation et pour l'établissement de taux d'échange.

Cette décision est le résultat d'une conférence entre les banquiers canadiens et le secrétaire du Trésor McAdoo, qui eut lieu la semaine dernière et à laquelle le vicomte Reading assistera.

L'embargo récemment placé par les Etats-Unis sur l'exportation de l'or et l'argent monnayé et en lingots, a créé de la difficulté dans le cas du Canada, tout particulièrement en raison du fait qu'à cette saison de l'année des ventes considérables de grains sont faites sur ce marché pour expédition en Europe, et que l'échange se déverse du côté canadien. D'ordinaire ceci est ajusté par l'envoi de consignation d'or.

Pour favoriser temporairement la circulation monétaire et financer le mouvement des récoltes, le Canada a besoin de plus d'or qu'il en a présentement, et c'est la raison donnée de son obligation à faire des arrangements spéciaux pour son transfert. A la fin de la saison du transport des moissons le volume de la finance sera réajusté et le Canada sera en position de retourner l'or, mouvement qui sera facilité par le renversement du taux de l'échange en faveur des Etats-Unis.

L'or qui sera transféré représente les balances à compte de banques que les institutions canadiennes ont à New-York, ce qui fait que la consignation n'est pas dans la nature d'un prêt, parce qu'en retirant leurs balances les Canadiens ont droit à être payés en or. Des arrangements spéciaux durent être faits en raison de l'embargo placé sur l'or.

LE LAIT A 11 CENTS LA PINTE A OTTAWA

OTTAWA, 2.—Le prix du lait a été augmenté aujourd'hui à Ottawa à onze sous la pinte au lieu de dix. Le prix de la crème reste le même, 50c la pinte. Au lieu de fixer un prix pour le lait, le contrôleur des vivres déterminera la marge de bénéfices que le lait devra rapporter à partir du point de distribution (f.o.b.) aux laitiers. Cette marge sera probablement de cinq sous par pinte, ce qui protègera le public et les laitiers dans toutes les parties du pays. On s'attend à ce que ce règlement devienne en vigueur le 1er décembre.

FUNERAILLES DE M. N. M. CARSWELL, DE JOLIETTE

Joliette, 31.—Les funérailles de monsieur N.-M. Carswell, eurent lieu jeudi après midi à l'église presbytérienne de cette ville, au milieu d'une assistance considérable de parents, d'amis et de concitoyens.

La cérémonie fut présidée par le Rév. Wm. Hoode, pasteur de cette ville.

Les porteurs étaient MM. S.-Elie Copping, Edwin Crabtree, William Stafford, Robert Stafford, John Kerr et Dr. L. L. Benny.

L'inhumation eût lieu au cimetière protestant de cette ville.

Parmi ceux qui suivaient le cortège, on remarquait: M. Ernest Hébert, député du comté à la Législature de Québec; Adélard Dubeau, ex-député au Fédéral; Amédée Chartier, échevin; Albert Gervais, journaliste; William Copping, manufacturier de bois; C.-T. Hudson, surintendant aux usines du Canadien-Nord de cette ville; Geo. Boone, surintendant aux mêmes usines; Dr. Rondeau de Montréal; Edward Fiske, bourgeois et ex-commerçant de bois, toute la Famille Vessot, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

Le défunt était natif de New-Richmond, comté de Bonaventure et était venu s'établir à Joliette depuis au-delà de 30 ans. Il est décédé à l'âge de 72 ans.

ARRESTATION D'UNE TROUPE CHINOISE

TORONTO, 3.—Une troupe d'acteurs chinois a été arrêtée hier par la police de cette ville sous prétexte qu'elle avait apporté dans ses bagages de l'opium. Ces acteurs venaient de Montréal et la plupart ont pu reprendre leur train hier soir à l'exception de trois qui sont détenus à la sûreté.

Le Canada a besoin de plus d'argent pour continuer la guerre.

Il faut que nos héroiques soldats soient nourris, vêtus, abrités, pourvus de canons, de munitions, de facilités de transport, de secours médicaux et de milliers d'autres choses. Nos dépenses pour ces nécessités sont de $1,000,000 par jour et elles vont sans cesse en augmentant.

Le Canada a aussi besoin d'argent afin de créer des crédits pour permettre l'achat de produits canadiens par la Grande-Bretagne qui ne peut acheter de ce côté de l'Atlantique que dans la mesure des crédits en dollars qu'elle peut obtenir.

Si le Canada désire ce commerce il doit fournir le crédit.

Si le Canada n'accorde pas de crédit la Grande-Bretagne sera forcée d'acheter là où elle peut l'obtenir.

Le Canada a besoin de la clientèle de la Grande-Bretagne; l'entière prospérité agricole, industrielle et commerciale du Canada en dépend. Par conséquent le Canada doit avoir plus d'argent pour financer ce commerce.

Le Canada n'a qu'un moyen de se procurer cet argent, c'est de vendre des obligations.

Parce que si le coût total de la guerre nous était aujourd'hui imposé sous forme de nouvelles taxes le fardeau serait tel que les citoyens ne pourraient guère le supporter ---et on ne devrait pas le leur demander.

Mais en vendant maintenant des Obligations Canadiennes de la Victoire---nos enfants et les enfants de nos enfants qui, en réalité profiteront le plus des immenses sacrifices faits pour la guerre par la génération présente ---porteront leur part du fardeau financier.

Les Obligations de la Victoire seront offertes en novembre et vous serez priés d'en acheter afin de permettre au Canada de continuer la guerre, et afin de lui conserver sa prospérité agricole, industrielle et commerciale.

Préparez-vous à acheter des Obligations de la Victoire dans la pleine mesure de vos moyens.

L'honneur national exige que vous vous prépariez à acheter des Obligations Canadiennes de la Victoire.

Emis par le Comité de l'Emprunt Canadien de la Victoire
en coopération avec le Ministère des Finances
de la Puissance du Canada.

1

NOUVELLES CRAINTES DANS LA BEAUCE

QUEBEC, 3. — A la suite d'une pluie diluvienne qui est tombée sans interruption pendant trente-six heures, dans le district de Québec, vendredi et samedi, les eaux de la rivière Chaudière se sont mises à monter et, pendant quelques heures, on a eu des craintes sérieuses de la répétition des désastres de l'été dernier. Heureusement, la pluie ayant cessé, les eaux se sont arrêtées de monter. On nous apprend que des gens qui demeuraient dans le bas du village de Sainte-Marie ont commencé à déménager. L'eau a monté de plus de deux pieds.

UN SOLDAT REFORME SE SUICIDE A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 2 — John Duncan, âgé de 46 ans, et soldat reformé du 22e régiment des Cantons de l'Est, s'est pendu, ce matin, vers les sept heures, dans une boutique de cordonnier, qu'il avait ouverte il y a quelques jours au No 178 de la rue Wellington.

A neuf heures, ce matin, une dame est allée chercher une paire de chaussures qu'elle avait portée à la boutique. La porte était ouverte mais comme personne ne venait lui répondre au comptoir, elle se rendit dans une chambre contiguë et y trouva le cordonnier, pendu à une poutre en acier, située au plafond à une hauteur de sept pieds du plancher.

Duncan immigra au Canada d'Angleterre en 1914. En 1916 lui et son fils s'enrôlèrent dans le 117e régiment. Son fils est actuellement au front et le père après y avoir passé quelques mois, fut reformé et arriva ici en juin dernier. Il laisse son épouse et cinq enfants.

Le Voilà

Le seul Remède qui guérit toutes les Maladies Féminines.



et qui assure à la jeune fille et à la femme mariée souffrante la santé et le bien-être.

FEMOL, le spécifique, n'est pas un guérit-tout, au contraire, sa seule vertu réelle c'est de guérir les maladies particulières à la femme, d'enrichir le sang, de tonifier, décongestionner et renforcir les organes féminins, c'est pour cela précisément que FEMOL est le seul remède qui assure une guérison permanente, même après que tous les autres remèdes ont été essayés sans aucun succès.

Que vous soyez femme ou jeune fille, si vos yeux sont cernés, votre teint terreux, si vous vous sentez toujours fatiguée, épuisée, si vous souffrez de périodes douloureuses, douleurs dans la tête, dans les reins, aux côtés, sensations de pesanteur, de chûte, d'élancements, pertes, étourdissements, palpitations, bouffées de chaleurs, constipation, mauvaise digestion, beau mal, époques critiques du retour de l'âge, urinations fréquentes, vomissements, inflammations, ulcères, abcès, tumeurs, etc., peu importe la durée et la gravité de ces malaises, quand même vous seriez condamnée à subir une opération, ne désespérez pas, FEMOL peut sûrement vous guérir et vous guérir promptement, économiquement et pour toujours.

N'hésitez pas, procurez-vous sans retard une boîte de ce fameux FEMOL dont la précieuse découverte a tant fait parler tous les journaux d'Europe, il n'y a pas encore longtemps, et qui d'après le témoignage de milliers de femmes déclarées incurables, opère tous les jours de véritables miracles.

FEMOL est maintenant en vente partout à $1.00 le traitement de 30 jours, il peut être expédié par la malle n'importe où. Sur réception de 10c pour frais de poste et d'emballage, nous envoyons assez de FEMOL pour prouver son efficacité. Vous recevrez en même temps une copie de la brochure décrivant la célèbre méthode du Dr Cazo, de Paris, pour le traitement de toutes les maladies féminines. Adressez: Institut Cazo, Ch. 60, No. 1, Place Royale, Montréal. 52-5

MANTEAUX ET PARURES DE FOURRURE GARANTIS DE HALLAM

AVANTAGEUX D'ACHETER PAR la POSTE

Toute femme et tout homme désirent acheter au plus bas prix. N'importe où vous habitez au Canada, vous pouvez acheter vos fourrures par la poste par Hallam "direct du trappeur" au même prix que tout autre magasin; raison multiple: poste sans autre intermédiaire entre vous et le trappeur que Hallam et cela au même prix que dans tout autre magasin ou meilleur marché. Les raisons sont multiples : Nous n'avons pas de loyer cher à payer; nous n'avons pas de vendeurs à payer; vous évitez les profits des revendeurs et des détaillants; il n'y a pas de mauvaises créances à considérer.

Ces considérations signifient une économie, dont vous bénéficiez directement.

Vous êtes certains d'être satisfaits si vous achetez chez Hallam par la poste—à cause de la garantie de Hallam "de vous donner satisfaction ou de vous rembourser". Vous êtes le seul juge.

Nous sommes forcé de vous donner de bonnes valeurs, pour notre propre avantage, parce qu'aucune maison qui expédie par la poste, ne désire qu'on lui retourne les marchandises.

Les deux vignettes ci-contre, vous renseignent au sujet de deux belles occasions attrayantes de Hallam.



1606 — Magnifique cape en vison canadien, fait de deux peaux spécialement choisies. Le col haut et les parties larges sur les épaules protègent parfaitement la poitrine et la gorge. Doublure en soie, main-d'oeuvre et fini supérieurs dans tout le vêtement. Garanti par Hallam. Prix $60.00 livré chez vous.

1607—Manchon, fait de quatre grandes peaux, spécialement choisies pour apparier le cape ci-dessus. Rembourré de beau duvet, cordelière en soie pour le poignet, poignets et bouts. Prix $37.50 livré chez vous.

1682—Aucun vent ne pourra incommoder celles qui porteront ce cape en loup canadien gris, très large sur les épaules et le dos, s'ajuste à la gorge par une fermeture, très chaude.



Fini avec tête naturelle, queue et pattes, double de popeline de soie cordée grise. Valeur insurpassable. Prix, $13.50 livré chez vous.

1683—Manchon en véritable loup canadien gris pour apparier le cape décrit ci-dessus—forme baril, large, spacieux et confortable, fini avec tête, queue et pattes, rembourré de duvet soyeux, cordelière en soie pour le poignet, doublé de popeline de soie grise cordée. Prix, $17.50 livré chez vous.

LIVRE GRATIS DE MODES DE FOURRURES DE HALLAM

Un élégant livre illustré de modes de fourrures — donnant à l'avance les informations au sujet des fourrures, des modes de fourrures, et contenant 40 pages et 125 vignettes de fourrures et de vêtements en fourrure les plus modernes.—Toutes ces vignettes sont des photographies de personnes—ce qui vous démontre que la fourrure paraît réellement et vous donnant un aperçu des fourrures pour chaque membre de la famille. Demandez ce livre aujourd'hui — Il est prêt à être envoyé suivant l'ordre des demandes.

Veuillez adresser votre demande en employant le numéro ci-dessous

John Hallam Limited

514 HALLAM BUILDING., TORONTO

Dentiste MASSON

860 RUE SAINT-DENIS

Près Duluth

Tél. St-Louis 4613.



Formule du Dentiste

Médéric Masson

Pour l'extraction des dents sans douleur, contre les névralgies et le mal de dents.

MASSON & MASSON, Propriétaires, 860, St-Denis, Montréal.

61-jno

DANS LE MONDE DES MILITAIRES

L'arrivée d'un contingent de soldats invalides à Montréal.--Les nouveaux bataillons du lieut.-col. Gingras et du lieut.-col. Piché

ENREGISTREMENTS

2 novembre

Le major G. E. Hall O.C., commandant de la Commission des Hôpitaux militaires, recevait hier une nouvelle lui annonçant que quarante-six militaires invalides, arrivés, hier, à Halifax, sont maintenant en route pour Montréal. La plupart de ceux-ci résident à Montréal, il y en a qu'une dizaine qui sont des Cantons de l'Est.

Les trains militaires étant presque toujours en retard depuis quelque temps, il est bien difficile de dire quand celui-ci entrera en gare; toutefois, les autorités annonceront aussitôt qu'elles le pourront l'heure approximative de l'arrivée de ce train.

Voici quels sont les noms de ceux qui résident à Montréal: C. S. M. McAllister, les sergents Collins, Alexander, Downes, Lang, Moades, les caporaux Bagg, Bailes, Dever, Law, les soldats Babler, Baker, Beauvais, Bell, Boyle, Clay, Connors, Desjardins, Durocher, Feast, Harland, Suglis, Ivanzink, Jackson, Jones, Martin, Mugford, McLeod, Nottman, Rankin, Reid, Rowley, Seeley, Taylor, Turner, Webber, Wildman.

Voici les noms des dix autres qui demeurent tous dans les Cantons de l'Est, les soldats Geetinn, Sherbrooke; Hambleton, Magog; Mongenais, Magog; Baird, Magog; Moss, North Hatley; Curtiss, Stanstead; May, Valleyfield; le sergent Marcotte, Granby et le soldat Lemoine, de Sorel.

RENFORTS MILITAIRES.

Le lieut.-col. M. A. Piché, du 1er bataillon de dépôt, "1er régiment de Québec", dit que le recrutement progresse toujours et que le régiment compte maintenant 19 officiers et 358 soldats; il ne faut pas oublier qu'à plusieurs reprises des détachements ont été envoyés outremer.

Le bataillon comprend en tout 52 officiers, et 2,138 soldats. Le Lt.-col. Piché, rapporte que 12 hommes se sont enrôlés hier.

Le 2e bataillon Canadien-français, sous le commandement du Lt.-col. Daly-Gingras, a pris possession de ses quartiers généraux à la caserne de la rue Peel. Celui-ci compte maintenant 7 officiers et 75 soldats.

Dès que les tribunaux d'exemption commenceront leur travail, le nombre de membres dans ces bataillons augmentera considérablement.

Ceux que l'on déclarera aptes au service militaire devront se rendre aux quartiers généraux pour se rapporter.

PEU S'ENREGISTRENT.

Sur les 1,133 qui se sont enregistrés, hier, il y en a 1,089 qui demandent d'être exemptés et 44 offrent leurs services. Jusqu'à date, le total de ceux qui reclament l'exemption est de 10,491, quant à ceux qui offrent leurs services il est de 564.

M. Godin déclare qu'il y en a plus depuis quelques jours qui se rendent aux exigences de la loi; il faut avouer aussi que le temps alloué pour s'y conformer tire à sa fin. Nous sommes prêts, dit M. Godin, à faire face au surcroit d'ouvrage qui ne manquera pas de se produire sur les derniers temps.

LES PARJURES EN CORRECTIONNELLE

Une double arrestation remet en lumière le système déplorable de la mise en liberté sous cautionnement que nous avons récemment exposé.

Il faut des titres

2 novembre

La PATRIE a fait récemment des révélations touchant le système de la mise en liberté sous cautionnement à la cour de police. Nous avons exposé les faits d'une affaire où des individus accusés de nombreux cambriolages et ayant tout juste ce qu'il fallait pour intéresser des avocats à leur sort, réussissaient sans trop de peine à cautionner les uns pour les autres. Le scandale était patent. Le parjure, lorsqu'il s'agissait d'obtenir la liberté provisoire d'un prévenu semblait chose admise et sans importance.

Le respect dû à la justice! On l'ignorait ou on s'en moquait.

Une double arrestation qui vient d'être opérée met en lumière le déplorable système que nous avons dénoncé.

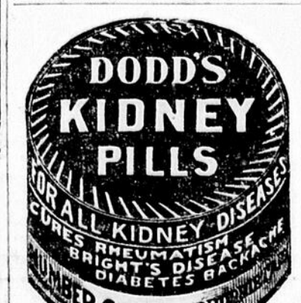
Deux individus qui s'étaient portés cautions pour un troisième accusé de vol et qui avaient déclaré sous serment posséder des propriétés ont été arrêtés et traduits devant le juge Saint-Cyr sous l'accusation de parjure.

Par l'entremise de leur avocat, les deux prévenus tentèrent de recouvrer leur liberté sous cautionnement. Dans un cas, le juge St-Cyr refusa de fixer un cautionnement parce qu'une seconde accusation de vol sur la personne avait été formulée contre l'accusé. Dans le second cas le juge Saint-Cyr fixa le montant du cautionnement à $800 mais il exigea que les cautions fournissent les titres de leur propriété.

Le colonel Creelman, représentant le Pacifique Canadien, soumit les faits au tribunal. Il déclara qu'à la demande de la compagnie, un nommé Dugal avait été arrêté la semaine dernière pour vol de beurre dans un wagon. Les nommés Etienne Charbonneau dit Janeau et Antoine Poitras dit Perrault vinrent s'offrir comme cautions. Une garantie de $2,000 sur immeubles avait été exigée. Ces hommes mentionnèrent certains immeubles comme leurs propriétés et le prévenu arrêté pour vol de beurre fut remis en liberté.

Le jour suivant néanmoins plusieurs personnes réunies dans un restaurant de la partie est discutèrent de la facilité avec laquelle on pouvait à la cour de police obtenir la mise en liberté d'un prévenu. Le cas de Dugal fut même mentionné. Cette conversation fut rapportée à des représentants de la compagnie du Pacifique. On fit des investigations et dit le colonel Creelman, il fut découvert que les cautions du nommé Dugal avaient donné de faux noms et avaient fait de fausses déclarations à la justice. L'immeuble dont Charbonneau dit Janeau s'était dit le propriétaire appartenait réellement à Lord Atholstan.

L'audition de la cause a été renvoyée au 6.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

UNE DECLARATION DE M. HANNA

OTTAWA, 2 — L'honorable W. J. Hanna, contrôleur des vivres, a déclaré à une délégation que le gouvernement sous peu exercerait un contrôle très effectif sur les établissements de salaison et entrepôts frigorifiques au Canada. A ce sujet il y aura entente entre les autorités fédérales et provinciales.

UN DICTATEUR POUR L'ENERGIE ELECTRIQUE

OTTAWA, 31 — La nomination d'un dictateur de l'énergie électrique pour contrôler l'exportation et la distribution de l'énergie électrique est demandée par Sir Adam Beck, président de la Commission Hydro-Electrique. Un sous-comité du cabinet, composé des honorables MM. Reid, Rowell, Sévigny et Cochrane est à étudier cette proposition.

Sir Henry Drayton, président de la commission des chemins de fer, est à préparer un rapport sur la quantité d'énergie électrique développée à Niagara, la proposition exportée aux Etats-Unis et la quantité distribuée au Canada.

La commission hydro-électrique fournit actuellement 125,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique aux industries engagées dans la fabrication des munitions. La consommation de l'électricité a tellement augmenté qu'il est maintenant considéré indispensable de limiter l'éclairage des rues et la commission est d'avis que l'exportation, la distribution et la consommation de l'électricité devraient être réglementées.

On s'attend à une décision du gouvernement à brève échéance.

Le Coeur Battait si Vite

Né pouvait dormir.

DEVAIT RESTER AU LIT

Les affections du coeur depuis ces dernières années se sont beaucoup manifestées. Quelquefois une douleur se fait sentir dans la région du coeur, et de temps à autre le coeur ne bat pas régulièrement, palpite, est agité ou bat avec une telle rapidité et en telle violence que vous pensez qu'il va se rompre. Vous avez des attaques de faiblesse et de défaillances, vous êtes nerveux, irritable et déprimé, et si vous vous hasardez à monter les escaliers ou faire une promenade un peu longue vous êtes hors d'haleine.

Il n'y a pas d'autre remède qui vous fera autant de bien, qui remettra votre coeur à l'état normal, qui reconstituera vos forces et qui vous rendra la vigueur et la vitalité que les pilules pour les nerfs et le coeur, de Milburn.

Mme A. Russell, Niagara Falls, Ont. écrit: "La nuit je ne pouvais dormir et je devais rester au lit, mon coeur battait si fort.

"Quand je faisais une promenade un peu longue, j'étais entièrement hors d'haleine, et je devais m'asseoir et me reposer avant que je puisse la continuer. On me conseilla de prendre des pilules pour le coeur et les nerfs, de Milburn, et avant d'en avoir épuisé deux boites je pus dormir et marcher aussi vite que je voulais sans difficulté."

Les pilules pour le coeur et les nerfs, de Milburn se vendent à 50c la boîte, chez tous les marchands, ou sont envoyées directement sur la réception du prix, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 3

L'ARENE POLITIQUE



Le major général MEWBURN, choisi comme candidat unioniste par les libéraux de Hamilton est.

MORT DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU N.-B.

St.-Stephen, N.-B., 31.—L'hon. Gilbert W. Ganong, lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau Brunswick est mort ce matin chez lui, après une maladie d'une semaine.

M. Ganong avait été nommé lieutenant-gouverneur en juin dernier. Il était généralement connu comme fabricant de chocolat et avait représenté Charlotte, N.-B. à la Chambre des Communes de 1900 à 1908.

QUAND LES REINS FAILLENT

Les poisons restent dans le sang; ils causent des douleurs.—Lisez ci-dessous le plus sûr moyen de mettre les reins en bon état.

Brockville, Ont., le 8 novembre, 1917. — Si vous souffrez de maux de tête, de maux de dos et de douleurs rhumatismales vous avez des raisons de croire au mauvais état de vos reins. La douleur est causée par les poisons qui se trouvent dans le sang, et ceux-là restent seulement dans le sang quand les reins ne fonctionnent pas normalement et faillent dans le travail qu'ils doivent accomplir.

Cette dame de Brockville a rapporté son cas parce qu'elle croit que beaucoup de gens souffrent comme elle a souffert sans en connaître la cause ou la guérison.

Mme Frank Noyes, 9 Stuart Street, Brockville, Ont., écrit: "J'étais affectée depuis des années de reins malades. Je devins très nerveuse; je me tracassais facilement et j'avais de fréquents maux de tête ainsi que des douleurs névralgiques; spécialement dans le dos. Je souffrais d'indigestion, d'une mauvaise circulation du sang et j'étais sûrement atteinte de faiblesse. Je commençai à prendre des pilules pour la foie et les reins, du Dr Chase et après en avoir pris deux boites seulement je me sentis beaucoup soulagée. Je continuai le traitement jusqu'à ma guérison complète. J'ai pris, en tout, dix boites et après je ne me suis plus trouvée incommodée. Je recommande chaudement les pilules pour le foie et les reins, du Dr Chase, et je crois aussi que les emplâtres et l'onguent sont sans parallèle."

Voici une autre lettre qui démontre comment les douleurs rhumatismales disparaissent quand l'action des reins est activée par les pilules pour le foie et les reins, du Dr Chase:

M. John May, Walkerton, Ont., écrit: "J'étais affecté de rhumatisme dans les jambes et je devins tellement paralysé que je pouvais à peine marcher. Les pilules pour le foie et les reins, du Dr Chase me furent recommandées et je me mis à en prendre. Après en avoir pris pendant un certain temps je vis avec plaisir que mon rhumatisme avait disparu, et aujourd'hui je me porte aussi bien que possible et suis à même de vaquer à mes affaires. J'ai fait usage des remèdes du Dr Chase dans bien des cas depuis les quarante dernières années, et je ne puis assez vanter ses qualités nombreuses."

Les pilules pour le foie et les reins, du Dr Chase, une pilule par dose, 25 cents la boite, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto. Vous ne pouvez pas espérer obtenir de pareils résultats par des substituts. Insistez pour que l'on vous vende les véritables. 8

ECHEVINS DE CHATHAM ACCUSES DE CONSPIRATION

(Spécial à la PATRIE)

CHATHAM, 31 — Un verdict d'accusation fondée a été rendue en Cour Suprême contre les échevins Coatsworth, Brisco et Baxter, arrêtés pour avoir tenté d'obtenir des pots-de-vin de $5,000 des directeurs de la Chatham Gas Co.; ils devaient en retour cesser de faire opposition à un projet de contrat entre la ville et la compagnie.

MADAME CAILLAUX ENCORE EN VEDETTE

LE NOM DE CETTE FEMME EST MELE A UN PROCES RETENTISSANT QUI SE DEROULE A CHICAGO.

CHICAGO, 31 — Un témoignage important dans la cause du comte James Minotto, le gendre du millionnaire Louis F. Swift, sera, rendu par une femme dont le nom n'est pas encore publié.

On attache aussi quelque importance aux relations amicales qui auraient existé entre Minotto et Mme Caillaux, dans l'Amérique du Sud, alors que cette dernière y séjournait avec son mari, après son procès pour le meurtre de Gaston Calmette, du "Figaro", et avec le comte de Luxbourg, le ministre d'Allemagne à Buenos Ayres qui vient d'être mis à la porte.

FEU THEODORE DOUCET

LE DEFUNT ETAIT L'UN DES PLUS VIEUX NOTAIRES DE LA PROVINCE.

2 novembre

M. Théodore Doucet est décédé subitement hier matin. Il faisait partie de l'étude des notaires Doucet et Philips.

Né en 1846, il était le fils de Théo. Doucet et petit-fils du major N. B. Doucet, N. P., qui combattit à Châteauguay, en 1812, sous les ordres de Salaberry. Admis à la profession en 1867, il pratiqua pendant plus de 50 ans, et il était, au moment de sa mort l'un des doyens des notaires. Il prit toujours un intérêt particulier dans les affaires militaires et, à l'époque de la seconde invasion des Fenians il fit du service dans la garnison d'artillerie de Montréal. Il épousa en 1871, Melle Jessy Anne Desbarats, fille de M. George Desbarats de Montréal, qui lui survit. Il laisse aussi ses filles: Yvonne, infirmière en France; Melle Berthe et deux fils: R. Pothier et le Major C. B. Doucet, qui fait partie des Ingénieurs Royaux.

Il était le frère de feu Lady Middleton, femme du lieutenant-général sir Frederick Middleton, K. C. M. G. C. B., qui commanda les troupes de Sa Majesté au Canada; de la comtesse de Brigny, de Moscou, Russie, du capitaine A. E. Doucet de Québec, de Madame J. Gillespie Muir, épouse du comptable en chef de la Banque des Marchands du Canada, de Melle E. Doucet, de Montréal et de Melle Léonce Doucet, de Vancouver.

LE KENT HOUSE COMME HOPITAL

QUEBEC, 31. — Il y a quelque temps, les autorités du "Quebec Railway" avaient offert l'usage de l'hôtel Kent House, aux chûtes Montmorency à la commission des hôpitaux militaires. Cette dernière vient de décliner l'offre, du moins pour le moment. L'offre reste et il est possible que si le nombre des blessés continue d'augmenter, la commission en vienne à l'accepter bientôt.

"Il possède une qualité qui peut difficilement s'expliquer," écrit M. C. R. Hendrickson, de Callender, Iowa, au sujet du Novoro du Dr Pierre, "une personne se sent une toute nouvelle créature après en avoir pris quatre ou cinq bouteilles." Ce remède herbeux, éprouvé par le temps, n'est pas vendu par les droguistes, il est fourni au public directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

POUR DIMINUER LE PRIX DE LA VIANDE

CHICAGO, 2 — Le plus grand trust de viande en conserve qui ait jamais existé — il comprend chaque établissement du genre au pays — a pris naissance aujourd'hui sans opposition par la nomination du gouvernement de M. Joseph P. Catton, autrefois simple avocat de New-York, à la position du plus grand manufacturier du monde. Les manufacturiers qui, dans les années passées ont dépensé des millions de dollars pour prouver qu'ils ne formaient pas un trust, l'ont admis aujourd'hui en souriant et ils ont déclaré avec fierté que dans la personne de M. Catton le gouvernement en avait le contrôle.

C'est depuis ce jour qu'a été établie une loi permettant aux différents manufacturiers de mettre la viande en conserve et que M. Catton a pris le contrôle de ce trust. On a tenu quelques conférences au sujet de cet événement important. Dans l'une d'elle, M. Catton a déclaré être certain de la coopération des bouchers. Je sais que plusieurs ont diminué leurs profits, dit-il. — Nous travaillons afin de faire diminuer les prix.

Mme Philias Robert, de Burlington, Vt.

Apprend aux femmes faibles qui ne peuvent plus s'occuper avec soin de leur besogne, se fatiguent à rien, sont nerveuses, ne peuvent dormir, ce que les Pilules Rouges lui ont donné de force et de bien-être.

Toute femme faible, anémiée, peut se soigner elle-même, avec les Pilules Rouges, et les meilleurs résultats lui sont assurés.

Tous les soucis et les troubles qui surviennent à une mère de famille se supportent facilement si elle a la santé et les forces nécessaires pour se maintenir à la hauteur de son rôle. Au contraire, si sa constitution est faible, si elle est minée par quelques désordres intimes, ses nerfs s'irriteront facilement, le moindre ennui, la plus petite contrariété seront pour elle un sujet de plaintes. Dès lors la vie devient un fardeau et, dans de pareilles conditions, l'existence est tout ce qu'il y a de plus pénible.

L'anémie est, à coup sûr, une bien triste maladie, puisqu'elle atteint tout le système et jette le désarroi dans tout l'organisme. Au début, ce n'est encore que de la faiblesse, une langueur générale, mais combien c'est déjà incommodant.

Une femme faible est en effet bien misérable. C'est un être souffrant dont il faut avoir pitié. Elle a droit à tous les égards de ceux qui l'entourent. Elle a besoin de consolations, d'aide morale et de beaucoup de soins.

Cependant, toute femme faible peut se soigner elle-même avec les Pilules Rouges et les meilleurs résultats lui sont toujours assurés.

En voici un exemple :

"La famille et un surcroit de travail m'avaient conduite à un épuisement général. J'avais perdu l'appétit et lorsque je mangeais, les gaz m'étouffaient et j'avais des crampes d'estomac. J'étais devenue tellement nerveuse que je ne pouvais plus dormir. Pour la moindre chose, j'étais tracassée, inquiète, et c'étaient ensuite de gros maux de tête. On m'avait si souvent recommandé les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine comme un remède infaillible dans la débillté, c'est-à-dire pour faire du sang, donner des forces, que je les ai employées, et maintenant je puis affirmer qu'elles m'ont obtenu le meilleur des résultats. Six boites ont suffi pour me mettre en bonne santé"—Mme Philias Robert, 59 rue Cedar, Burlington, Vt.



Mme PHILIAS ROBERT

CONSULTATIONS GRATUITES.—Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, donne toujours gratuitement des consultations au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boites contenant 50 pilules, jamais au 100. Elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITE pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Quel Bonheur! dit la Jeune Maman:



"Grâce au bon SIROP du Dr CODERRE, j'ai, bien des fois, soulagé mes enfants de douleurs d'intestins, de douleurs d'estomac, de souffrances de la dentition, etc., et je considère que c'est le meilleur dont une mère puisse se servir".—Mme FELIX COMEAU, 165 avenue Gaulin, Woonsocket, R.-I.

MERES, insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le SIROP du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Le SIROP du Dr CODERRE est vendu par tous les marchands de remèdes. Prix 25c la bouteille.

Economisez 20%

sur votre pain en le cuisant avec de la farine préparée de Brodie. Un pain de 1½ livre coûte 10c.

Une fournée de "Buns" de 1½ livre faites avec de la farine préparée de Brodie coûte 8c.

BRODIE & HARVIE LIMITED

14, RUE BLEURY, MONTREAL

S-15-22-29

Aucune Maladie de POITRINE ne résiste à l'emploi du

VIN MORIN Creso-Phates

LE TONIQUE DES POUMONS

parce qu'il exerce une action spécifique indiscutable chez le poitrinaire. Il assure la suralimentation et la recalcification de l'organisme par les phosphates, et l'antisepsie par la créosote qu'il contient.

Quelques jours de traitement suffisent pour modifier l'expectoration, diminuer la toux, modérer les sueurs et la fièvre. Les fonctions digestives s'améliorent, et avec le retour de l'appétit, la nutrition devient plus florissante, le poids augmente, les forces et l'énergie reviennent. C'est donc le remède à employer dans tous les

Rhumes et Toux Chroniques, Bronchites, Grippes, Catarrhes et autres Maladies des Voies Respiratoires.



Femmes et Jeunes Filles pâles et faibles, employez les Pilules Cardinales du Dr. Ed. Morin.

EN VENTE PARTOUT

Dr. Ed. Morin & Cie, Limitée, Québec, P. Q.

MUNITION DE GUERRE D'AUTREFOIS

TROIS-RIVIERES, 31. — En faisant les excavations pour l'assise des fondations de l'usine électrique d'eau de l'aqueduc, sur la rue St-Maurice, les travailleurs de la corporation ont trouvé lundi, 29 octobre courant, deux anciennes bombes de guerre, dont l'une mesure 19 pouces de longueur par 7 pouces de diamètre, à la forme des obus d'aujourd'hui, et par une ouverture à la tête, on voit deux mèches.

L'autre à 9½ pouces de long, par 4½ pouces de diamètre, et a la forme d'un tube. Le couvercle se détache et laisse voir des petites boules en fonte d'environ un pouce de grosseur le remplissant.

Ce couvercle porte l'inscription :

H
R L
40 Pr
B L

Elles sont en acier de 3-16 de pouce d'épaisseur recouvert de fer blanc. Elles devaient être là depuis bien longtemps.



Les Fabricants de Beurre primé, emploient le

Windsor qui est le sel de ferme

Fait au Canada

THE CANADIAN SALT CO. LIMITED

UN FAUX PAS

ET VOUS VOUS FAITES MAL A LA CHEVILLE DU PIED, QUELQUEFOIS CE N'EST PAS SERIEUX ET UNE SIMPLE FRICTION AVEC DU FAMEUX

LINIMENT BLANC du Dr STANLEY

Vous donnera le soulagement attendu. C'est un composé végétal calmant et guérissant, possédant des qualités réellement extraordinaires. Il soulage et guérit rapidement toutes sortes de maux externes et une foule de maladies internes.

Ayez-en toujours une bouteille à la maison. Emportez-en toujours en voyage. C'est un remède non seulement utile, mais nécessaire surtout en hiver. Prix 25 cts.

25c



FRASIER, THORNTON & CIE, LIMITEE,

COOKSHIRE, QUE., CANADA.

DR. THUNA

SPECIALISTE

Créateur du baume breveté

pour la guérison de toutes les affections chroniques et vénériennes sous toutes ses formes.

BUREAU PRINCIPAL: 427, Boulevard St-Laurent, entre les rues Ste-Catherine et DeMontigny. 52-10

Le Docteur J. D. LeMay

20 rue Brooks, Sherbrooke, P.Q.

désire annoncer au public qu'il

GUERIT LA CONSOMPTION

la TUBERCULOSE, le DIABETE, les MALADIES DE PEAU, avec une grande facilité par des médicaments nouveaux expérimentés. Certificats sur demande 50-j-n-o

MORT TRAGIQUE A SAINT-GERARD

QUEBEC, 31 — Le député-coroner, le Dr P. H. Bédard, s'est rendu, hier après-midi, à Saint-Gérard Majella, comté de Québec, pour tenir une enquête sur le cadavre de M. François Duchesneau, trouvé mort, dimanche, près de sa maison.

On est d'avis qu'il a succombé à une congestion de poumons.



LA FEMME AU FOYER

A MA MERE

Lorsque ma soeur et moi, dans les forêts profondes,
Nous avions déchiré nos pieds sur les cailloux,
En nous baisant au front tu nous appelais fous,
Après avoir maudit nos courses vagabondes.

Puis, comme un vent d'été confond les fraiches ondes
De deux petits ruisseaux sur un lit calme et doux,
Lorsque tu nous tenais tous deux sur tes genoux,
Tu mêlais en riant nos chevelures blondes.

Et pendant bien longtemps nous restions là blottis,
Heureux, et tu disais parfois : "O chers petits!
Un jour vous serez grands, et moi je serai vieille!"

Les jours se sont enfuis, d'un vol mystérieux,
Mais toujours la jeunesse éclatante et vermeille
Fleurit dans ton sourire et brille dans tes yeux.

Théodore de BANVILLE.

Soir d'Automne

Le jour baissait, et à l'horizon les derniers reflets du soleil piquaient leurs étincelles d'or sur le voile rose du couchant. Dans le jardin où chantaient les premiers bruits du soir, les belles fleurs des dahlias s'abritaient frileusement contre les souffles glacés d'octobre, dans le feuillage sombre sur lequel daient finir le jour, aux mourantes lueurs d'opale, dont les nuances claires s'effaçaient lentement, en une douceur de rêve qui prenait toutes les choses, et qui pénétrait jusqu'au fond de son âme brisée, elle qui venait de donner à la patrie, la vie de son fils unique dont la mort l'avait si douloureusement meur-

La Mode au Royaume



1.—Manteau original à faire en duvetine ou velours de laine. Le devant, séparé des côtés, est fronté à la taille sous une petite ceinture. Les côtés emboitant les épaules se découpent en arrondi et forment une ouverture de poche bordée par un biais de satin. Bande de satin au bas et au bord des manches. Col droit.

2.—Robe droite, élégante et simple, en serge, diagonale ou gabardine. Elle est taillée d'une pièce et froncée à la taille dans une haute ceinture drapée. Fermeture tout le long du devant. Petits revers formés à même le col. Dans le bas de la jupe, biais de velours.

tranchaient les feuilles rousses; quelques nids déserts pendaient aux branches dépouillées, et doucement le vent berçait les légers nuages blancs aux contours gracieux, semblables à des cygnes aux ailes ouvertes.

Près de la fenêtre aux rideaux levés, une vieille grand'mère regar-trie, que même la profonde tendresse du petit Maurice, ne pouvait plus la réchauffer du froid mortel qui l'enveloppait, ni réveiller un regard joyeux dans ses yeux noirs où pleurait sans cesse, la grande douleur qui l'étouffait. Pourtant, elle l'aimait cet enfant de son enfant, qui apportait sous son toit les der-

Le Charme Delicat d'une Jolie Forme

Ecrivez pour en obtenir le secret—Gratuitement



Nombre de femmes, malgré leur vivacité et leur charme naturel, n'atteignent point l'attention et l'admiration qu'elles méritent parce qu'elles sont grêles et que leur forme n'est point développée comme il faut. La jeune fille douée d'une jolie forme est toujours intéressante et est aussitôt l'objet d'admiration et d'attention.

Si vous êtes maigrichonne, vous savez bien que ce que je dis est la pure vérité; mais il n'y a pas de raison pourquoi vous ne vous procureriez pas la forme délicate et potelée, avec des épaules bien dessinées et une poitrine bien remplie, comme toute femme voudrait en avoir.

Madame Thora vous enverra gratuitement sa fameuse brochure sur le traitement français "Corsine" pour le développement de la forme, vous donnant en même temps tous les détails sur la manière par laquelle vous pouvez faire mieu valoir vos formes et ajouter ainsi à votre charme personnel, par de simples moyens domestiques, avec des résultats garantis. La brochure est en français et elle est envoyée sous enveloppe cachetée et sans inscription aucune. Toute correspondance est rigoureusement confidentielle.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir un exemplaire

THE MADAME THORA TOILET CO. Appartements B 142 Mutual St., TORONTO, Ont

PRES DE 50 P. C. DES SOUS-MARINS BOCHES ONT ETE COULES

C'est l'importante déclaration faite par Sir Eric Geddes, dans son premier discours au parlement anglais.

LONDRES, 2.— Sir Eric Geddes, qui a succédé récemment à sir Edward Carson comme premier lord de l'Amirauté, a prononcé aujourd'hui son premier discours au parlement et a donné des chiffres intéressant et anxieusement attendus sur les opérations de la marine de guerre et de la marine marchande.

Sa déclaration à l'effet qu'entre quarante et cinquante p.c. des sous-marins opérant dans la mer du Nord, et les océans Atlantique et Arctique, avaient été coulés, n'a pas été la moins intéressante de ses déclarations, et une indication de la guerre incessante que font aux sous-marins les patrouilles anglaises et américaines, c'est que sir Eric Geddes déclare que l'enemi a perdu autant de sous-marins dans les derniers trois mois que durant toute l'année 1916. Le ministre a commencé son long discours en annonçant sa décision de s'adjoindre un autre collègue civil, parce qu'il avait constaté que la chose était nécessaire pour accomplir la tâche devenue plus considérable.

"J'espère de faire une nomination bientôt", a-t-il dit. Le bureau se composera alors de huit officiers de marine et, de quatre civils, moi compris. Un changement important a été effectué dans les arrangements ayant trait aux affaires de l'Amirauté. Les membres du bureau ont été groupés en deux comités officiels — opération et maintien — se réunissant chacun une fois par semaine ou plus si c'est nécessaire. Le Premier Lord est président ex-officio des deux comités et je tiens à présider ces réunions aussi souvent que possible.

Sir Eric a annoncé qu'il avait été décidé que le vice-amiral Wemyss, en sa qualité de Premier Lord de l'Amirauté suppléant, s'occupera exclusivement des questions se rattachant au personnel naval. Le personnel naval a été augmenté dans le but de lui permettre d'en créer un contrôle plus grand des opérations. A la suite de ces nouveaux arrangements de jeunes officiers vont coopérer avec des collègues de vieille expérience et Sir Eric croit que cette combinaison donnera les meilleurs résultats.



SIR ERIC GEDDES, premier Lord de l'Amirauté

DES STATISTIQUES POURRAIENT RENSEIGNER L'ENNEMI

Touchant à la question de la publication du tonnage de la marine marchande de l'Angleterre, victime des sous-marins, il déclara avoir fait les recherches les plus complètes possibles, et s'il absorbait le sujet c'est qu'il croyait que le public devait être renseigné, parce que, ajouta-t-il, "il est inconcevable que l'ennemi ne soit pas au fait de ce qu'il lance au fonds de la mer".

Il regrette toutefois, d'avoir à dire, qu'il lui a été impossible de trouver un moyen quelconque de publication qui ne serait pas une source puissante d'information pour l'ennemi. De l'étude qu'il a fait des diverses sources où l'ennemi puisse puiser des nouvelles, il en est venu à la conclusion que celui-ci ne sait pas encore exactement ce qu'il coule de vaisseaux dans une époque déterminée, qu'elle soit d'un mois ou d'une semaine, peu importe, du moment qu'il saurait au chiffre exact des pertes maritimes qu'il nous fait subir.

Sir Eric rappelant la récente déclaration du premier ministre Lloyd George, en l'Albert Hall, a ajouté qu'il lui serait possible de prouver que "nous faisons des progrès raisonnables satisfaisants dans notre tâche de surmonter l'activité sous-marine de l'ennemi."

Il ajouta que la Chambre réaliserait que "quelque considérable qu'aient été les pertes du tonnage mercantile — et il faut admettre que le chiffre en est formidable — nous ne pouvons à ce moment de la guerre nous arrêter à un item particulier pour s'en servir comme déduction pour embellir notre position qu'elle qu'elle soit".

"Mais, a-t-il ajouté, je demande la confiance du peuple. Il y a une méthode dans ce que nous faisons."

"La situation générale par rapport à la guerre sous-marine peut être comprise plus avantageusement par les chiffres suivants: Depuis le commencement de la guerre, entre quarante et cinquante pour cent des sous-marins opérant dans la mer du Nord, l'Atlantique et l'Océan Arctique, ont été coulés. Durant le dernier trimestre l'ennemi a perdu autant de sous-marins que durant toute l'année 1916."

LES VANTARDISES DE L'ENNEMI

"Pour ce qui a trait au torpillage de vaisseaux marchands par les sous-marins, les chiffres officiels de l'Allemagne attestent que pour le mois d'août, il y a eu un total de 808,000 tonnes, de toutes nationalités. Un peu plus du tiers de ce tonnage appartenait à l'Angleterre et un peu plus de la moitié aux autres nations.

"Pour septembre, les chiffres officiels sont de 679,000 tonnes. Ils ont coulé beaucoup moins qu'un tiers de vaisseaux appartenant à l'Angleterre et beaucoup moins de la moitié appartenant aux autres nations.

"Les Allemands se vantent que notre marine marchande baisse à vue d'oeil et qu'il n'y a pas assez de vaisseaux sur mer pour empêcher les commandants de leurs sous-marins d'accomplir leurs exploits.

Permettez-moi de vous donner des faits. Au mois d'avril dernier, le mois le plus notoire pour les pertes dans la marine marchande de l'Angleterre par les sous-marins allemands, depuis le commencement de la guerre, notre commerce a été des plus satisfaisants. Au mois de septembre dernier, le plus petit mois pour la perte du tonnage par les sous-marins allemands, nos voyages d'outre-mer, ont été de 1,600 tonnes de plus qu'en avril. L'ennemi doit donc trouver une autre explication pour son manque de succès. Je vais y suppléer.

"Cette explication c'est que le bras de la marine anglaise s'est étendu au loin et qu'il a fouillé les mers. C'est ainsi que le nombre des sous-marins allemands qui ne sont jamais revenus est considérablement augmenté.

"Depuis le mois d'avril, leur nombre diminue d'une manière constante.

"La réduction nette du tonnage durant les quatres derniers mois est de 30 pour cent moindre que nos estimés anticipés par le cabinet dans les premiers jours de juillet."

L'ENNEMI A PLUS SOUFFERT

"La réduction totale depuis le commencement de la guerre du tonnage anglais pour les vaisseaux de plus de seize cents tonnes est de deux millions et demi ou quatorze pour cent. Maintenant que les sous-marins causent moins de dommages et que les ressources du pays sont consacrées sur une plus grande échelle encore à la construction d'une marine marchande, je vois des résultats encore plus formidables.

"En résumé la guerre sous-marine se réduit à ceci: Nos mesures défensives ont au cours des derniers sept mois fait preuve d'une telle efficacité que malgré que le nombre augmente des navires qui passent dans la zone dangereuse, il y a eu une réduction régulière des tonnages faits par les sous-marins ennemis. En même temps nous coulons des sous-marins ennemis dans des proportions qui vont sans cesse augmentant. Nos mesures d'offensive s'amélioreront, s'amélioreront et se multiplieront davantage.

"D'un autre côté, les Allemands construisent des sous-marins plus vite qu'auparavant et ils n'ont pas encore atteint leur maximum de force. Pour le moment, j'en suis venu à la conclusion que la guerre sous-marine va bien pour nous. L'ennemi a fait moins de dommages qu'il espérait. Il les a faits en s'infligeant des pertes lourdes. Maintenant l'attaque contre notre commerce est maitrisée et nous sommes justifiables d'envisager l'avenir avec courage et détermination.

"Au commencement de la guerre, l'Allemagne possédait plus de cinq millions de tonnes de vaisseaux. Aujourd'hui, la moitié a été coulée ou prise par nous ou les Alliés. C'est une réduction de 50 pour cent contre notre réduction de 14 pour cent.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 2. — Une enthousiaste assemblée des membres du comité local, formé pour organiser le prochain emprunt de guerre, a été tenue, hier après-midi au club St-George, sous la présidence de MM. C. E. Therrien, M.P.P., et J. McKinnon, ex-maire. Après d'intéressants discours par MM. Hanson et Leclerc, organisateurs dans les cantons de l'Est qui déclarèrent avoir complètement terminé leur travail d'organisation dans notre district, l'on procéda à la formation de deux comités, exécutifs et de publicité, qui seront présidés par MM. C. W. Cate, C.R., et J. O. C. Mignault et de MM. J. S. Mitchell et J. M. Jenckes.

Sherbrooke et tous les cantons de l'Est souscriront généreusement à cet emprunt.

L'EXEMPTION DES POLICEMEN

QUEBEC, 3—Le capitaine Emile Trudel, chef de police, à l'instar du comité du feu, qui demande l'exemption des pompiers, a ordonné aux huit gardiens de la paix qui tombent sous le coup de la loi militaire de demander l'exemption. Les formules à cette fin seront contresignées par le maire Lavigueur et le chef de police lui-même.

DECES DE M. L'ABBE LANGLOIS

QUEBEC, 3 — M. l'abbé Joseph Octave Langlois, curé de Saint-Ferréol, est décédé le 1er novembre 1917, à l'âge de 54 ans et 4 mois.

M. l'abbé J.-O. Langois est né à Saint-Roch de Québec, le 26 juin 1863.

Il fit ses études à Québec et fut ordonné prêtre par le cardinal Taschereau le 20 mars 1886.

Vicaire à Montmagny de 1886 à 1892, il fut nommé curé de Saint Adrien d'Irlande, en 1893. Depuis 1905, il était curé de Saint-Ferréol.

COURRIER DE LA RIVIERE DU LOUP

Rivière du Loup, 3 — Un sous-comité a été organisé en notre ville pour aider à la souscription de l'emprunt de guerre.

—M. Paul Grandbois est décédé à la résidence de Mme P.-E. Grandbois, vendredi dernier. Il était âgé de 94 ans. Il était le père de feu le Dr Grandbois qui fut député au parlement fédéral.

—On est à installer à la manufacture de meubles St-Laurent un nouveau pouvoir moteur plus puissant qui permettra l'installation de nouvelles machines. Le gérant de l'établissement M. O. Laurin, a fait récemment l'acquisition du moulin Aubot, à St-Honoré, qu'il exploitera à la manufacture dont les affaires n'ont jamais été aussi satisfaisantes.

—Aux usines de l'Intercolonial ces jours derniers, M. Geo. Chamberland s'est fait écraser la main gauche, ce qui rendra probablement l'amputation de quelques doigts nécessaires.

—M. l'abbé Léon Fortier dont la santé laissait à désirer depuis quelque temps, a quitté la cure St-Patrice cette semaine. Son successeur n'est pas encore connu.

—Une bonne nouvelle arrive pour les habitants de la région du lac Témiscouata le gouvernement ayant affectué avec la compagnie D. Fraser, l'échange de terrain qui mettra à la disposition des colons des terres nouvelles du côté nord-est du lac.

—Le concours de popularité organisé par la garde du Sacré-Coeur vient de se terminer. M. P. Bégin ayant recueilli le plus grand nombre de votes. Le gagnant du prix offert aux souscripteurs est M. A. Tériault, d'Ottawa. Ce concours a rapporté la jolie somme de $400.

—Le prix des patates a monté de 50 cents par 60 livres depuis deux semaines. Les acheteurs étrangers les payent $1.50 livrées sur les chars.

ELLE ENDURA LA HONTE AVEC PATIENCE

Triste lettre d'une femme dont le mari buvait.

Comment elle le guéri avec un remède secret.



"J'endurais patiemment la honte, depuis des années, souffrant de misère et de privations parce que mon mari était adonné à la boisson. Entendant parler de votre merveilleux remède contre l'ivrognerie, que je pouvais donner à mon mari à son insu, je décidai de l'essayer. Je m'en procurai un paquet que je mêlai à ses aliments et à son café, et comme le remède est sans odeur et sans goût il ne savait pas ce qui lui était si vite l'envie de boire. Il commença bientôt à engraisser, l'appétit lui revint, il se remit à travailler régulièrement et le bonheur est revenu à la maison. Quand il fut complètement guéri, je lui dis ce que j'avais fait et il a admis que je l'avais sauvé, vu qu'il ne pouvait de lui-même renoncer à boire. Je conseille donc à toute femme affligée comme je l'étais d'essayer votre bon remède."

GRATIS — N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT.

J'enverrai un paquet-échantillon gratis et une brochurette donnant tous détails, certificats, etc., à quiconque souffre ou a un ami qui a besoin qu'on lui vienne en aide. Ecrivez aujourd'hui. Paquets ordinaires cachetés. Correspondance strictement confidentielle.

E. R. HERD, SAMARIA REMEDY CO., 14210 Mutual Street, Toronto, Can.

Du Contrôleur des Vivres —

Vous Devriez Manger Plus de Poisson—Première Raison

Il existe dans le monde entier une pénurie de produits alimentaires. De là les hauts prix que nous payons pour presque tous nos achats. Les eaux qui baignent nos côtes abondent en poissons des meilleures variétés, nourrissants, à bon marché et qui remplacent la viande à moitié du prix. L'approvisionnement en est illimité et il vous arrive sur le marché en parfaite condition.

Epargnez, sans vous refuser le nécessaire. Mangez du Poisson!

Vous pouvez acheter actuellement de l'Eglefin (Haddock), de la Morue, du Poisson Blanc, du Maquereau, du Flétan, des Eperlans, de la Plie, (Flounders), de l'Anguille, du Haddock fumé, des Harengs saurs, des Harengs sans arêtes, des Sardines, des Huitres.

Demandez un Livre de Recettes gratuit au Contrôleur des Vivres, Ottawa, Ont.

2



Reculez les Aiguilles de l'Horloge

Vous le pouvez. Vous ne devez pas vieillir si vite. Vous pouvez, vous devez éloigner la fatale décadence.

La vieillesse est une condition de l'existence et non pas une période de la vie. Vous n'êtes pas plus vieux que vos artères—que le sang qui coule dans vos veines.

Avec un sang riche, pur, abondant, vous reculerez jusqu'aux dernières limites cette déchéance organique, cette usure lente, avec toutes ses maladies, ses infirmités, et vous conserverez tous les attraits de l'âge dans son radieux épanouissement.

La vieillesse nous attaque lorsque la vitalité décline, et la vitalité décline lorsque le sang est insuffisant, vicié, impur. Car le sang, c'est la vie.

Chaque parcelle de nourriture qui devra être utilisée par un organe quelconque doit être transmise par le sang.

Tous les déchets produits par la vie des tissus et dont ceux-ci doivent se débarrasser doivent être transportés par le sang.

L'oxygène qui brûle dans nos tissus et qui nous fournit la chaleur et l'énergie est transporté par le sang et le produit de cette combustion, l'acide carbonique, dont le système doit se débarrasser, est de même éliminé par le sang.

Ce merveilleux liquide qu'est le sang contient aussi certains éléments qui constituent des poisons pour les microbes nuisibles lesquels, s'ils ne sont pas détruits, causent la maladie et la mort.

C'est pourquoi, si vous voulez protéger vos organes contre la maladie, la déchéance, la vieillesse, vous devez d'abord maintenir la richesse et la pureté de votre sang et son abondance, et, pour obtenir ce résultat, rien n'égale l'usage régulier du célèbre

Vin St-Michel



dont l'influence bienfaisante s'étend à toute l'économie ; il la retrempe, il la régénère et, grâce au fer, au tanin et aux sels essentiels à la vie qu'il contient, il purifie, enrichit le sang et vous assure force, santé, jeunesse.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

Le Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Epargnera au bébé bien des souffrances résultant des malaises, des indigestions, des maladies si communes au jeune âge; il leur assurera un bon sommeil tranquille et favorisera ainsi leur croissance et leur développement.

Il est prudent d'en avoir toujours une bouteille à portée de la main.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin POUR LE **RHUME**

Soulage dès la première dose et guérit promptement Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

PRIX: 25 cts la bouteille.



Les Cachets Gauvin CONTRE LE **MAL DE TETE**

Soulagent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciatique, et toutes les douleurs.

PRIX : 25 cents la botte.

PROTEGEZ LES ENFANTS CONTRE LES RHUMES D'AUTOMNE

L'automne est la plus dure saison de l'année pour les rhumes—un jour il fait chaud, le lendemain la température est humide et froide, et à moins que la mère ne soit sur ses gardes, les enfants prennent des rhumes qu'ils peuvent garder tout l'hiver. Les tablettes Baby's Own sont le meilleur remède auquel la mère puisse avoir recours pour prévenir et bannir les rhumes. Elles agissent comme doux laxatif, tenant les intestins et l'estomac libres et en bon état. Une dose de temps en temps préviendra les rhumes, ou s'ils arrivent soudainement, le prompt usage des Tablettes les guérira rapidement. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte, de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (ann

LE MAGAZINE DE LA PATRIE

LA PUISSANCE DES EXPLOSIFS

Une matière explosive est la combinaison d'un combustible et d'un comburant ; ce comburant est un agent oxygéné qui sert à brûler le combustible. Par conséquent, l'explosif renferme dans sa propre substance l'oxygène nécessaire à sa combustion et peut, par suite, brûler librement dans un espace confiné, complètement isolé de l'air atmosphérique.

Il existe deux principales catégories de matières explosives, qui sont les explosifs brisants, dits hauts explosifs, et le coton poudre. Il y a aussi deux principales sortes d'explosifs brisants, celle des dynamites et celle des hauts explosifs particulièrement utilisés dans des buts militaires. Enfin, il y a également deux principales espèces de coton poudre: le coton poudre noir et fumeux et le coton poudre sans fumée. Ceci était important à dire.

Un haut explosif est consumé presque instantanément par ce que l'on appelle une vague détonante; c'est la raison pour laquelle on dit qu'il détone. Lorsque le coton poudre explose, il n'est pas consumé par une semblable vague, mais brûle par couches successives à partir de la surface et, plus il est confiné, ou mieux, plus la pression qu'il développe en brûlant est retardée dans son expansion, plus la combustion est rapide.

Un coton poudre est fumeux lorsque ses produits de combustion ne sont pas tous gazeux.

La poudre sans fumée employée par les Etats-Unis est obtenue par dissolution d'une certaine espèce de coton-poudre, appelée nitrocellulose, dans un mélange d'éther et d'alcool, la quantité de dissolvant employée étant tout juste suffisante pour gélatiniser la nitrocellulose par une matrice en tiges ou en baguettes. Les tiges sont coupées en morceaux d'égale longueur d'environ trois fois leur diamètre. La matrice, invention de l'auteur comporte sept mandrins.

Les morceaux de poudre, que par habitude, on continue à appeler "grains", sont ensuite séchés, pour être prêts à l'usage.

Lorsqu'un canon de gros calibre est tiré, le temps qui s'écoule entre l'instant de l'inflammation complète de la charge de poudre et l'instant où le projectile quitte la bouche de la pièce est de l'ordre du cinquantième ou soixantième de seconde. Durant ce laps de temps, les morceaux de poudre ne sont consumés que sur environ 1 m. 60 de longueur. Par conséquent, la rapidité de combustion ou, si l'on préfère, la rapidité d'explosion de la poudre sans fumée dans un canon est d'environ 102 millimètres par seconde, alors qu'on a pu calculer, par des expériences minutieuses et très précises, que cette rapidité, pour la dynamite et les autres hauts explosifs est d'environ 6,400 mètres par seconde. Comparées l'une à l'autre, ces deux vitesses sont donc dans le rapport de 1-64.000e.

Le temps pris par le projectile d'un canon de 30 cm. 5 pour parcourir le tube intérieur de la pièce n'étant que d'un soixantième de seconde environ, soixante de ces canons géants pourraient être placés les uns à côté des autres et tirés électriquement l'un après l'autre dans le temps qu'une horloge ferait entendre un tic-tac. Nos idées de durée ne sont que relatives. Nous avons vu que si rapide qu'elle apparaisse à nos sens, la combustion de la charge de poudre dans un canon est, en réalité, extrêmement lente comparée à celle, infiniment plus rapide, d'un explosif brisant ; et, si grande que soit la vitesse de la vague détonante elle-même, elle est encore quatre fois plus lente que celle de la terre sur son orbite céleste.

Si l'un des géants que Jupiter foudroya ressuscitait avec un esprit aussi malveillant et que, empruntant aux mortels des foudres que les dieux d'alors nous eussent enviées, il s'avisait, pour détruire les humains, de vouloir faire détoner, juste en arrière de notre planète, une formidable bombe de dynamite d'un diamètre égal à celui de la terre, il faudrait à cette bombe une demi-heure pour exploser ; autrement dit, il s'écoulerait trente minutes pour que la vague explosive ait le temps de parcourir les quelque 12,750 kilomètres de diamètre (diamètre moyen de la terre) que mesurerait la bombe elle-même. Or, la vitesse orbitaire de la terre étant, comme nous l'avons dit, quatre fois plus grande que celle de la vague explosive, notre planète aurait parcouru environ 51,000 kilomètres à l'instant, où, dans un tonnerre inimaginable, exploserait l'inconcevable bombe.

L'explosion imaginaire se produisant dans un milieu impondérable, les fragments de la bombe, projetés en tous sens, n'auraient aucune raison de s'arrêter, puisque, d'une part, ils n'auraient pas à vaincre de résistance d'air et que, d'autre part, ils ne seraient sollicités de tomber (tomber où d'ailleurs ?) par aucune force de pesanteur. Si cependant il arrivait que certains d'entre eux se trouvassent jamais sur le chemin de notre planète et assez près pour être attirés par elle, ils s'échaufferaient en traversant rapidement notre atmosphère, rougiraient, éclateraient et tomberaient sur la Terre, absolument comme les aérolithes...

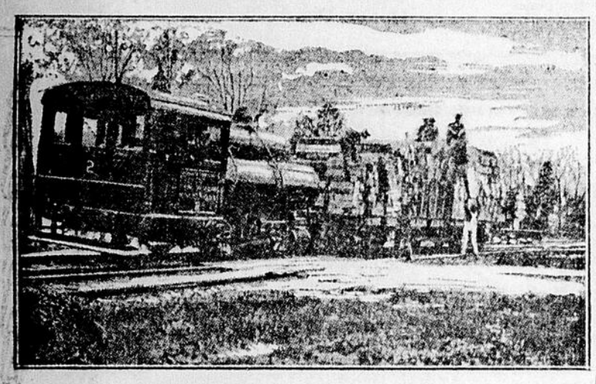
On sait que la force exercée par un haut explosif dépend entièrement de la pression que les gaz générés par l'explosion sont capables de produire. On a calculé que la force développée par le plus puissant des explosifs, soit les plus fortes pressions qu'il soit possible de produire est environ 70,000 livres par centimètre carré.

Par conséquent, si la totalité de la masse en fusion qui constitue ce que l'on appelle le noyau central de notre terre venait à être remplacée par de la dynamite et mise en feu, l'explosion qui suivrait n'aurait pas suffisamment de force pour soulever la croûte terrestre, dont le poids et la cohésion, joints à la force de la pesanteur, feraient échec aux pressions qui seraient exercées par les gaz issus de la combustion de la dynamite.

Cette explosion n'en détruirait pas moins la plus grande partie de ce que les humains ont eu tant de peine à édifier, et modifierait profondément le relief de la surface de notre globe car, loin de demeurer à l'état d'énergie latente, de se solidifier ou de se liquéfier en partie, les gaz issus de cette combustion formidable utiliseraient, pour s'échapper au dehors, les soupapes de sûreté naturelles que représentent, pour la chaudière que nous habitons les volcans innombrables qui percent la croûte terrestre. Et, non seulement traverseraient-ils ceux de ces volcans qui sont actuellement en activité ou temporairement au repos, mais ils se chargeraient de ranimer énergiquement ceux qui, depuis des siècles, sont considérés comme définitivement éteints.

S'il était possible de tirer un projectile sur l'étoile la plus rapprochée de la Terre, l'étoile Alpha de la constellation du Centaure, il faudrait environ trois ans et demi pour que la lumière de la lueur atteignît cet astre.

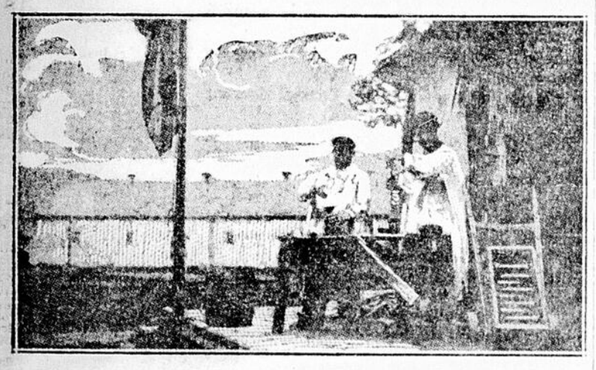
Si quelque géant fabuleux voulait faire sauter la terre avec une bombe de dynamite d'un diamètre égal à celui de notre planète... "il faudrait à cette bombe une demi-heure pour exploser; autrement dit, il s'écoulerait trente minutes pour que la vague explosive ait le temps de parcourir les quelque 12,750 kilomètres de diamètre que mesurerait la bombe elle-même".



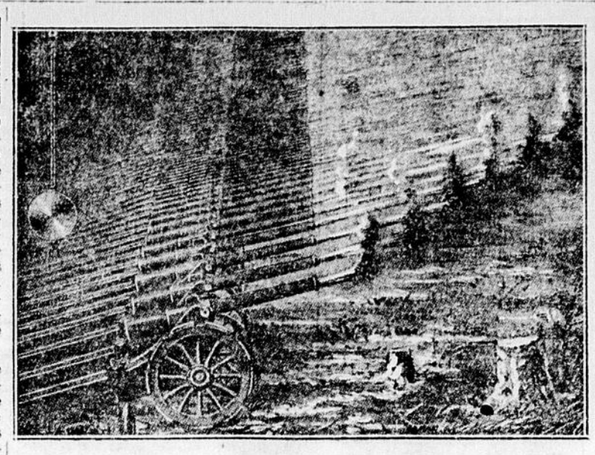
TRANSPORT DE CAISSES DE MUNITIONS NAVALES dans un Arsenal des Etats-Unis.



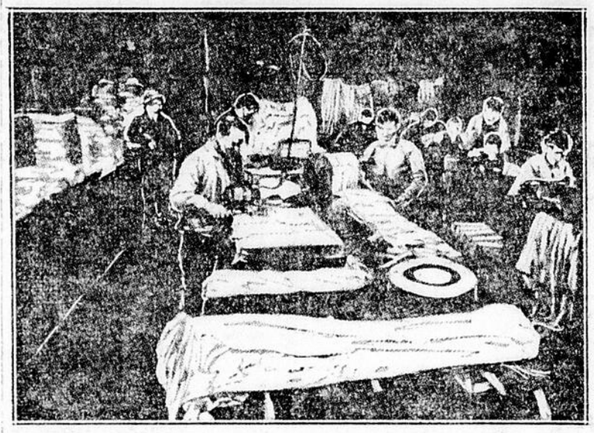
"Grain" de poudre cylindrique de M. Hudson Maxim à la nitrocellulose pure.



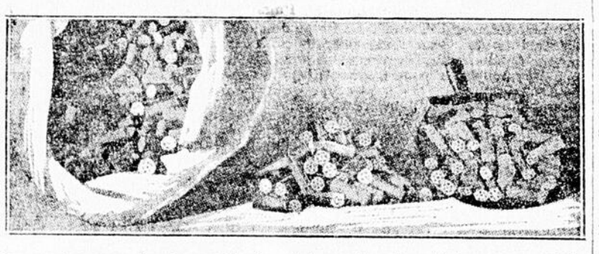
Chargement de projectiles de petit calibre dans un arsenal américain.



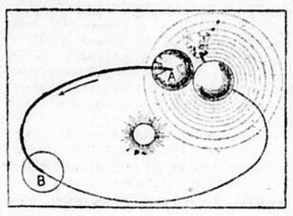
BATTERIE DE 60 CANONS DE GROS CALIBRE FAISANT FEU SUCCESSIVEMENT. — Le temps pris par le projectile d'un canon de 305 mm. pour parcourir le tube intérieur de la pièce n'étant que d'un soixantième de seconde environ, soixante de ces bouches à feu pourraient être placées les unes à côté des autres et tirées électriquement l'une après l'autre dans le temps qu'une horloge ferait entendre son tic-tac.



LA CONFECTION DES GARGOUSSES POUR CANONS DE GROS CALIBRE. — Les ouvriers américains qui se livrent à ce travail ressemblent plutôt à des tailleurs qu'à des artificiers. Les sacs destinés à contenir les charges pour pièces de 14 pouces sont confectionnés avec de la toile découpée, sur un très grand nombre d'épaisseurs, au découpoir électrique.



La poudre sans fumée américaine, à base de nitrocellulose pure. Cette poudre se présente sous l'aspect de minuscules cylindres perforés de sept petits trous.



LA POSITION DU SOLEIL ET LES POSITIONS SUCCESSIVES DE LA TERRE PAR RAPPORT AUX VAGUES EXPLOSIVES ENGENDRÉES PAR LA BOMBE IMAGINABLE. — Lorsque la bombe placée derrière la terre éclaterait, notre planète, dont la vitesse est quatre fois environ plus grande que celle de la vague détonante consumant l'explosif, aurait parcouru sur son orbite la distance A B. D'autre part, si les espaces interplanétaires, ainsi que le soleil, étaient brusquement transformés en dynamite, la terre pourrait encore continuer sa route pendant neuf mois, car ce temps serait nécessaire pour que la vague explosive générée par l'explosion de la bombe puisse atteindre le soleil et provoquer son éclatement.

Quand un canon de 305 millimètres est tiré, le projectile, qui pèse environ 455 kilogrammes, possède au moment où il sort de la pièce, une énergie que l'on évalue en termes mécaniques à environ 50,000 pieds-tonnes, c'est-à-dire une énergie correspondant à la force développée par un poids de 50,000 tonnes tombant d'une hauteur de un pied. Cette force plus que suffisante pour soulever deux cuirassés de 25,000 tonnes chacun de 30 centimètres au-dessus des flots.

Une fausse opinion qu'il a été extrêmement difficile de déraciner, et qui a coûté très cher à détruire (elle avait la vie plus tenace que l'hydre aux sept têtes), et que, si on laissait tomber, par exemple, 200 ou 250 kilogrammes de dynamite sur un navire de guerre ou des fortifications, la cible serait complètement détruite par l'explosion, et que quelques bombes de même puissance lancées du haut des airs sur une ville suffiraient à la réduire à peu près en cendres.

Plusieurs années avant qu'éclatât la guerre européenne, — il vaudrait mieux dire la guerre mondiale, — j'ai prédit que les bombes des zeppelins ne pourraient en aucune manière causer beaucoup de dégats; les événements ont confirmé ma prédiction. Je fis notamment remarquer que si une centaine de zeppelins venaient à survoler la ville de Londres chaque jour pendant une année, et que si tous ces zeppelins réussissaient chaque fois à détruire deux immeubles chacun, la destruction totale résultant de ces raids quotidiens viendrait juste compenser le développement de cette ville, puisqu'il se construit à Londres 60,000 maisons par an.

Lorsqu'une certaine quantité de substance explosive est amenée à détoner contre un corps dur, contre n'importe quel corps solide, pourrait-on dire (pourvu qu'il soit placé à l'air libre), les pressions développées, prenant appui sur ce corps, rebondissent dans la direction de la plus faible résistance, non sans causer au corps, en raison de leur violence et de leur quasi-instantanéité, des détoriations plus ou moins importantes. C'est pour cette raison que les grandes explosions ne produisent pas plus de dommages. Pour n'en citer qu'une preuve, je rappellerai la catastrophe qui survint le 30 juillet 1916 dans le port de New-York: une quantité énorme de shrapnells et d'autre munitions sauta; leurs fragments s'abattirent sur les eaux environnantes, les wharfs, les navires, etc..., en une pluie de fer. Il n'y eut pourtant qu'un très petit nombre de personnes tuées et le dommage matériel causé aux maisons et édifices de Jersey-City, Manhattan et Brooklyn fut étonnamment faible, à l'exception du verre cassé.



Ces quatre sacs de poudre ne constituent qu'une seule charge pour les canons de 356 millimètres.



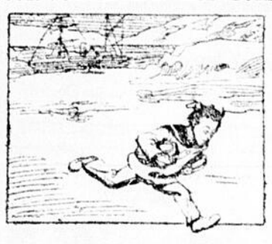
SI QUELQUE GEANT FABULEUX VOULAIT FAIRE SAUTER LA TERRE AVEC UNE BOMBE DE DYNAMITE D'UN DIAMETRE EGAL A CELUI DE NOTRE PLANETE... "il faudrait à cette bombe une demi-heure pour exploser; autrement dit, il s'écoulerait trente minutes pour que la vague explosive ait le temps de parcourir les quelque 12,750 kilomètres de diamètre que mesurerait la bombe elle-même".

LA SEMAINE AMUSANTE DES ENFANTS

LA REVANCHE DE LA BALEINE



1. — Delphin était un petit mousse à bord de la *Gudule*, navire baleinier, qui allait à la pêche dans l'océan Glacial. Le capitaine du baleinier nommé Onésyme, était un homme dur et cruel. Il y avait trois mousses à bord; Delphin, le plus petit, était le plus maltraité.



2. — Le petit Delphin était battu à propos de rien. C'était le souffre-douleur de l'équipage. On ne le commandait qu'accompagnement de coups de poing. Si bien qu'il aima mieux s'enfuir sur le désert de glace, plutôt que de continuer à souffrir ainsi.



3. — Il avait fui un soir de dégel. Heureusement il avait pu gagner un îlot rocheux au moment où le glaçon qui le portait allait s'abîmer dans la mer. Il avait emporté sur lui des allumettes, du menu bois et quelques conserves.



4. — Au centre de cette île, habitée uniquement par des pingouins, une cavité s'ouvrait. Elle donnait accès à une sorte de cheminée. Delphin y pénétra.



5. — Cette cheminée aboutissait à une vaste excavation marine. C'était la demeure des baleines, dont la porte d'entrée était au-dessus du niveau de la mer.



6. — Il y avait là, en ce moment, une mère baleine en train d'allaiter de jeunes baleineaux. Delphin, qui cherchait son chemin, perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Il ne savait pas nager.



7. — La mère baleine l'a vu tomber. Elle le recueille sur son dos et le reconduit à la berge. Cet enfant sera une distraction pour ses petits baleineaux. Delphin a pu découvrir une anfractuosité, qui lui servira de...



8. — ... demeure. Il s'y installe. Tout en creusant le fond de son alcôve, il constate que la paroi est un immense filon d'or. La baleine est devenue familière avec son locataire.



9. — Delphin apprend à nager en se cramponnant aux énormes nageoires de la maîtresse de céans. Ses habits de toile cirée le lui permettent et la température de la grotte est très douce.



10. — Il est devenu l'ami des baleineaux. Il fabrique des bougies avec de la graisse de phoque pour illuminer leur demeure et leur fait des ombres chinoises contre la paroi du mur pour les distraire. Il imite avec ses mains le phoque, le morse, l'ours blanc, etc., ce qui les fait beaucoup rire. Mais un jour, jour néfaste, la mère baleine rentre chez elle, un harpon au flanc. Elle rougit de son sang l'eau de la grotte, et bientôt agonise. Onésyme, sans pitié, l'avait pourchassée et bientôt perdue de vue. Sur le harpon...



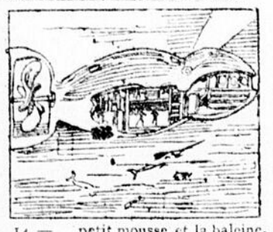
11. — ... est le nom du navire à *Gudule*. Delphin jure de venger la baleine. L'été est arrivé. Il faut profiter de la saison pour se mettre en relations avec les Esquimaux, entrevus dans leurs légères embarcations, et gagner le Groenland.



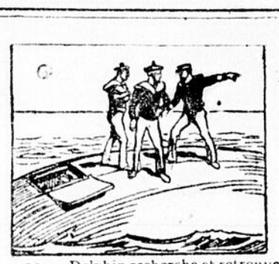
12. — Le petit mousse entasse sur lui le plus d'or qu'il peut emporter, puis il va sur le sommet de l'île déployer un drapeau de détresse. Les Esquimaux l'ont vu et le prennent à bord. Aussitôt rapatrié, Delphin va chez un changeur porter son or. Celui-ci lui en donne vingt mille francs, avec lesquels il achète un canot...



13. — ... automobile que lui seul manœuvre. Il retourne à l'île des baleines et remplit d'or son canot. Il peut rentrer en France maintenant, le voilà plus que millionnaire. Il va pouvoir mettre ses plans à exécution et venger, sur l'odieux Onésyme à la fois le...



14. — ... petit mousse et la baleine, son amie. Après quelques années d'étude, Delphin fait construire en cachette et sur ses plans un vaste sous-marin de la forme et des dimensions d'une baleine. Ce sous-marin, muni d'un moteur extrêmement puissant, n'a besoin que de trois hommes pour être manœuvré.



15. — Delphin recherche et retrouve les deux anciens mousses de la *Gudule*. Il se les attache et leur confie ses projets. Ils forment l'équipage du submersible. Ils viennent, d'ailleurs, de faire leur service à bord d'un sous-marin. Cela tombe à merveille.



16. — La baleine de métal lance par les yeux des projections électriques et par les évents des jets d'eau chaude ou froide, à volonté. Les trois anciens mousses la dirigent vers les mers polaires. En vue de l'île des Baleines, le submersible...



17. — ... plonge et pénètre dans la grotte sous-marine. Les baleineaux y habitent encore; mais ils sont devenus eux-mêmes des baleines de la plus belle taille. Ils reconnaissent Delphin et l'accueillent avec des transports de joie.



18. — Mais ils sont traqués par les baleiniers et n'osent plus sortir. La *Gudule* est dans les environs, ainsi que la *Véronique* et la *Mathurine*, trois navires baleiniers bien connus des cétacés. La baleine d'acier a vu la *Gudule*, grâce à son périscope.



19. — Elle se dirige droit sur elle. Onésyme, croyant voir une vraie baleine, fait mettre les embarcations à la mer. On la harponne. Les harpons rebondissent sur sa coque. Puis un jet d'eau bouillante, sorti des évents, vient échauder les harponneurs.



20. — Les embarcations rejoignent au plus vite la *Gudule*. La *Mathurine* et la *Véronique*, postées non loin de là, voient avec stupéfaction la *Gudule* fuir devant une baleine qui la poursuit en l'aspergeant du jet de ses évents.



21. — Branle-bas de combat. On sort toutes les armes à feu. Trois feux de salve sont dirigés sur la baleine enragée; les balles viennent s'aplatir sur sa carapace. Les baleines de l'île qui ont assisté de loin au combat, enthousiasmées, elles aussi, se joignent au mouvement, et la flottille des baleiniers, convaincue que tous leurs poursuivants sont de même essence, fuit affolée devant les monstres marins. La chose s'est racontée entre baleiniers, et jamais plus on n'a revu un navire de ce genre dans ces parages. Les amies de Delphin purent couler leurs jours en paix.

Pourquoi je crois dans le Nuxated Iron (Fer Nuxaté)

Un Reconstituant pour la Nation

Par E. Sauer, M. D.

Il n'y a probablement aucun remède qui n'ai remporté aucun succès aussi phénoménal que le Nuxated Iron (Fer Nuxaté). On estime en principe qu'il y a plus de trois millions de personnes qui le prennent dans ce seul pays. Il a été hautement recommandé et employé par les ex-sénateurs et les membres du congrès des Etats-Unis; les médecins qui ont été en relations avec les hôpitaux bien connus l'ont prescrit et recommandé. Monseigneur Nannini, éminent prêtre catholique, le recommande à tous les membres de l'Eglise Catholique. Wm. R. Kerr ancien commissaire de l'hygiène, de Chicago, dit qu'on devrait l'employer dans les hôpitaux et que tous les médecins devraient l'employer. Sarah Bernhardt, "la Divine Sarah," la plus remarquable actrice du monde, en a commandé une grande quantité pour les soldats français, afin de leur donner la force, l'énergie et l'endurance.

Le Dr A. J. Newman, ex-chirurgien de la police de Chicago, et autrefois chirurgien interne de l'hôpital de Jefferson Park, Chicago, dit que le "Nuxated Iron" (fer nuxaté) a prouvé par ses propres expériences qu'il excellait toutes préparations qu'il avait déjà employées pour créer un sang nouveau, reconstituer les nerfs, renforcir les muscles et corriger les maux digestifs.

Le Dr N. H. Hornstine, pendant dix ans médecin dans le département de l'hygiène publique et des institutions de charité de Philadelphie, dit que les essais faits par le "Nuxated Iron" (fer nuxaté), sur un certain nombre de cas obstinés, où d'autres toniques avaient failli, le convainquirent de sa puissance remarquable et extraordinaire.

Si vous n'êtes pas fort ou bien, vous vous devez à vous-même de faire l'essai suivant: Voyez pendant combien de temps vous pouvez travailler ou jusqu'à quelle distance vous pouvez marcher sans vous fatiguer. Ensuite prenez deux tablettes de cinq grains de "Nuxated Iron," fer (nuxaté), trois fois par jour après les repas pendant deux semaines. Alors essayez de nouveau vos forces et voyez combien vous en avez gagnées.

NOTA.—Le Nuxated Iron (fer nuxaté) qui a été employé par les anciens membres du sénat et le parlement américains et autres hommes éminents avec de si surprenants résultats et qui est ci-dessus recommandé par les médecins dans une si grande variété de cas, n'est pas un remède breveté ni un secret mais il est bien connu de tous les pharmaciens et fortement prescrit par les médecins en vue de partout pour ses ingrédients ferrugineux. A l'encontre des plus anciens produits ferrugineux non organiques, il est d'une assimilation facile, ne gâte pas les dents, ne les noircit pas, ne dérange pas l'estomac. Au contraire, c'est le remède le plus efficace dans presque tous les cas d'indigestion, de nervosité et de faiblesse. Les manufacturiers ont une telle confiance dans le Nuxated Iron (fer nuxaté) qu'ils offrent de donner $100.00 à toute institution de charité s'ils ne peuvent prendre tout homme ou toute femme de moins de 60 ans, manquant de fer, et augmenter leur force de 100 pour cent ou plus en 4 semaines, pourvu qu'ils ne souffrent pas de dérangement organique grave. Ils consentent aussi à remettre votre argent, si au moins il ne vous donne pas le double de force et d'endurance en dix jours. Il est en vente en cette ville par tous les bons pharmaciens.

157,603 HOMMES SE SONT ENREGISTRES

Sur ce nombre, 12,975 ont demandé à être versés dans l'armée.--Le pourcentage de la ville de Québec.

UN TABLEAU

OTTAWA, 3 — Cent cinquante-sept mille hommes se sont enregistrés en vertu de la loi du service militaire. On les classe ainsi: pour l'exemption, 144,628; pour le service militaire, 12,975; total des enregistrements, jusqu'à date, 157,603.

Ces chiffres ont été compilés d'après les rapports reçus par le conseil de la Milice, des registraires de tout le Dominion. Ils couvrent toute la période qui s'étend de l'appel de la 1ère classe jusqu'à hier.

Voici un tableau comparatif des enregistrements par district:

	Exemption	Service
London	15,051	327
Toronto	28,073	2,673
Kingston	13,143	401
Hull	1,447	45
Montréal	10,491	564
Québec	6,923	53
Halifax	8,119	1,059
St-Jean (approx.)	5,500	750
Charlottetown	2,330	208
Kenora	935	245
Winnipeg	12,583	1,488
Vancouver	6,016	1,961
Régina	19,050	1,245
Calgary	14,958	1,956
Totaux	144,628	12,975

Dans le cas de St-Jean, il faudra attendre encore quelques jours car les rapports du registraire ne sont pas encore terminés pour ces jours-ci.

Les rapports de la ville de Québec indiquent une augmentation assez considérable dans les enregistrements, ces jours-ci.

Le pourcentage était auparavant très bas proportionnellement au chiffre de la population québecoise.

Il n'y a guère que Kingston pour avoir un pourcentage aussi intéressant.

Il reste encore sept jours pour s'enregistrer. Après le 10 novembre, ceux qui n'auront rempli les formalités de la loi seront poursuivis comme déserteurs.

FAIT CROITRE UNE NOUVELLE PEAU !

Lorsque le Zam-Buk est appliqué sur la peau affectée, il soulage la douleur, enlève l'irritation et extirpe l'inflammation. Il détruit en même temps tous les germes et nettoie à fond les parties affectées. Les extraits végétaux agissent d'une telle façon sur les tissus qu'une nouvelle peau se forme, qui remplace les vieux tissus usés et une cure complète en est le résultat.

Mme Minnie Carmichael, du No. 72 de la 51ème avenue, Maisonneuve, Montréal, écrit: "Je souffrais d'un eczéma purulent depuis si longtemps et je fis usage de tant de remèdes que je finis par croire que mon cas était incurable. Je fus même en traitement dans un hôpital, mais rien ne me soulagea jusqu'à ce que je fis usage de Zam Buk. Ce baume merveilleux arrêta la purulence, calma les plaies et extirpa les inflammations, et en un temps comparativement court je fus complètement guérie de l'affection et l'eczéma n'a plus reparu depuis."

Contre les ulcères, les abcès, les plaies chroniques, la teigne, les plaies du cuir chevelu, les humeurs salines, les furoncles, les boutons, l'empoisonnement du sang, les plaies purulentes, les maux de jambes, les hémorroïdes, les gerçures des mains, les plaies aux lèvres, les engelures, les coupures, les brûlures, l'échaudage et toutes les contusions de la peau, le Zam-Buk est toujours un remède sûr. 50c la boîte ou 3 boîtes pour $1.25. Chez tous les marchands ou de la Zam-Buk Co., Toronto. Envoyez un timbre de 1 sou (pour frais de poste) et une boîte échantillon vous sera envoyée gratuitement.

Zam-Buk

DESROSIERS COUPABLE DE "MANSLAUGHTER"

7 novembre

Jean Paul Desrosiers, un chauffeur, a été déclaré coupable d'homicide, hier après-midi, aux Assises, et recommandé à la clémence du tribunal.

Le prévenu conduisait une automobile qui n'était pas la sienne et faisait du 50 milles à l'heure, lorsque l'accident se produisit. C'était au Bout de l'Ile. Une jeune femme du nom de Rose Alma Hébert et Charles Roux furent tués.

La preuve a démontré que Desrosiers et les personnes qui l'accompagnaient avaient bu. Le juge Pelletier a été sévère dans ses remarques.

—Arthur Houle, accusé d'avoir causé la mort d'un nommé Henry Haynes en lui donnant un coup de poing, a été acquitté. Il était défendu par Mtre Wilfrid Pilon.

Les deux hommes qui étaient employés à la même usine eurent une querelle au cours de laquelle Houle frappa la victime au visage. Haynes qui se tenait sur une plateforme tomba d'une hauteur de cinq pieds et se fractura le crâne. Houle admit franchement qu'il n'avait pas frappé Haynes pour se défendre, mais qu'il avait cédé à la colère. Le jury ne délibéra que quelques minutes.

PEPS

Pour les Rhumes et la Toux des Enfants



SIR WILFRID LAURIER AU PEUPLE CANADIEN

(SUITE DE LA 2ème PAGE)

vilèges des citoyens, qui se sont fiés à nos promesses, se sont soumis à nos lois, et sont devenus sujets britanniques et citoyens du Canada. On les a humiliés et couverts de mépris sous prétexte que, étant nés dans un pays étranger, en Allemagne ou en Autriche, ils pourraient être influencés par le souvenir du pays natal contre les intérêts de leur pays d'adoption. On pourrait facilement démontrer la fausseté théorique de cette prétention; il suffit de constater qu'elle est aussi fausse en fait. Il n'y a pas eu de courant d'immigration de l'Allemagne au Canada depuis une vingtaine d'années. Quant à l'Autriche, la presque totalité des imigrants qui nous en sont venus, appartiennent, non à l'Autriche proprement dite, mais à ces provinces slaves que l'Autriche garde par la force et dont les sympathies lui sont aussi profondément hostiles qu'elles sont favorables aux Alliés.

LE VOTE DES FEMMES

D'autre part, elle donne le droit de suffrage à quelques femmes et le refuse à d'autres. Toutes celles qui ont la bonne fortune d'avoir de proches parents dans l'armée pourront voter. Ce droit est refusé à toutes celles qui n'ont pas cet avantage, malgré qu'elles soient aussi cordialement dévouées à la cause, malgré qu'elles aient pu travailler incessamment à son succès.

En outre, dans cinq provinces, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Anglaise, les femmes ont obtenu le droit de suffrage. Aux termes de la loi fédérale, qu'aucun sophisme ne saurait des immigrants qui nous en sont venobscurcir, étant électrices dans la province, elles sont électrices aux élections fédérales. La loi de la dernière session les dépouille de ce droit.

LES LISTES ELECTORALES

Vicieuse dans son principe, cette loi l'est également dans ses dispositions exécutoires. Dans la plupart des provinces, nous avons un système régulier de préparation des listes électorales et personne ne s'est plaint de ce système depuis vingt ans.

Eh bien, on le met de côté et l'on fait préparer les listes par une armée de ce qu'on appelle des énumérateurs, dont le travail doit être fait à la hâte, dont les pouvoirs sont arbitraires, sur lesquels on ne peut exercer en temps utile aucun contrôle, et voilà, les portes sont toutes grandes ouvertes aux erreurs, aux confusions, à la fraude!

LES LIBERAUX DU GOUVERNEMENT

Les membres libéraux du gouvernement réorganisé ont couvert du manteau de leur responsabilité cette loi inique ainsi que celle de l'achat du Canadian Northern, et bien d'autres contre lesquelles ils avaient énergiquement protesté; mais leur présence dans le ministère ne peut en faire disparaître la nature dangereuse et ne peut leur servir de réhabilitation.

Cette législation répugne à tout sens de justice et d'équité. Elle a pour objet, et elle aura pour effet de décourager, d'étouffer la libre expression de la volonté du peuple et de faire du gouvernement parlementaire une moquerie au lieu d'une réalité.

On a l'audace de manoeuvrer pour imposer le silence au peuple, en éliminant systématiquement les candidats libéraux.

Je crois de mon devoir d'en appeler à tous les amis de la liberté politique dans toutes les circonscriptions électorales, les conjurant de s'organiser immédiatement pour déjouer cette conspiration. Que les mases populaires s'unissent et se choisissent elles-mêmes leur porte-drapeau!

Si j'était appelé à former un gouvernement, j'espérerais pouvoir y faire entrer des représentants des affaires, du travail et de l'agriculture, des hommes dont la seule préoccupation en administrant les affaires publiques serait d'employer toutes les ressources, les richesse et les énergies du pays à gagner la guerre. Cela ne peut se faire que par une entente sincère de tous les éléments et de tous les intérêts du pays. J'espérerais organiser un gouvernement représentant les masses populaires, les hommes du peuple, dont le principe dirigeant serait de défendre le peuple contre les privilèges organisés qui ont jusqu'ici, exercé un contrôle trop puissant sur le gouvernement du pays.

Mon ambition est que, dans la présente élection, les hommes du peuple puissent exprimer librement et sans entraves leur opinion aux polls, afin que cette opinion ait des représentants au prochain parlement; et j'ai confiance que, dans toutes les circonscriptions électorales, on mettra en nomination des candidats représentant cette politique, afin que le peuple puisse voter pour eux.

LE VERDICT DU PEUPLE

Je viens placer ces considérations devant tous mes concitoyens, de toute race, de toute origine, pour qu'ils les apprécient et les jugent. J'ai cru de mon devoir, plus que jamais peut-être dans ma longue carrière publique, de parler franchement, sans équivoque, des problèmes que nous avons à résoudre.

D'atteindre ou de conserver le pouvoir n'a jamais été pour moi qu'une considération secondaire.

Dans cette élection, mon but suprême est d'aider au succès de la terrible lutte dans laquelle nous sommes engagés, de maintenir l'unité de la nation canadienne; d'éviter les divisions et les discordes qui, pendant bien des années, avaient été tenues fermement en bride, mais qui malheureusement, surgissent aujourd'hui de nouveau dangereuses et menaçantes; de faire résolument face à la situation économique de manière à éviter ou à diminuer les privations et les souffrances, qui n'ont pas de raison d'être dans un pays aussi richement doté par la nature que le nôtre.

Quel que soit le verdict rendu aux polls, je l'accepterai, sans orgueil dans la victoire, sans découragement dans la défaite.

WILFRID LAURIER.

GRATIS

Guide des Trappeurs de Hallam—96 pages, illustré, en anglais ou en français; il vous dit comment et où mettre vos trappes; quelle amorce et quelle trappe employer; il est plein d'informations utiles.

Catalogue d'accessoires de Hallam pour Trappeurs—96 pages, illustré; fusils, trappes, amorce pour animaux, lumière de tête, files à poissons, et tous les accessoires utiles aux trappeurs et aux sportsmen et fournis à bas prix.

Nouvelles de Hallam au sujet des fourrures brutes — prix et avis sur les fourrures brutes. Ecrivez au jourd'hui. Adressez et donnez le numéro ci-dessous.

Il y a BEAUCOUP D'ARGENT DANS LA CHASSE

Si vous expédiez vos PEAUX BRUTES

John Hallam Limited

149 HALLAM BUILDING TORONTO.

L'ARENE POLITIQUE



L'HONORABLE ALBERT SEVIGNY, ministre des contributions indirectes dans le gouvernement unioniste, choisi lundi soir comme candidat unioniste dans Westmount-St-Henri, et qui se présentera également dans Dorchester.

FUNERAILLES DE M. LE CHANOINE BRIEN

JOLIETTE, 3 — Les obsèques de M. le chanoine Brien, ancien curé de Ste-Elisabeth de Joliette, ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de fidèles et d'ecclésiastiques.

La levée du corps a été faite par Mgr Piette, curé de Joliette qui a chanté le service avec MM. les abbés V. Piette et D. Valois, comme diacre et sous-diacre.

L'oraison funèbre fut prononcée par Sa Grandeur Monseigneur Forbes, évêque de Joliette.

DOULEURS DANS LE DOS ET LES COTES

Ce que Mde Kelly a souffert et comment elle a été guérie.

Burlington, Wis.—"J'étais très irrégulière, et je souffrais de douleurs dans les côtés et le dos, mais après avoir pris des tablettes du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et avoit employé deux bouteilles de la préparation "Sanative Wash", je suis absolument convaincue que je suis entièrement guérie de toutes ces douleurs, et je sens que tout mon système est rétabli. Je sais que vos préparations m'ont fait un bien immense, et j'espère que toutes les femmes qui souffrent comme moi en feront l'essai". Mde ANNA KELLY, 710 Chestnut St., Burlington, Wis.



Les femmes qui souffrent de ces maladies déprimantes, particulières à leur sexe, et qui voient les nombreux témoignages si convaincants qui sont continuellement publiés dans les journaux, ne devraient pas avoir besoin d'aucune autre preuve du fait que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est précisément le remède dont elles ont besoin.

Cette préparation magnifique, composée de racines et d'herbages, est sans rivales—et cela a été amplement prouvé—pour ces maladies féminines si atroces; elle contient les propriétés nécessaires pour redonner à la femme, la santé et l'énergie perdues.

Si votre cas offre certaine particularité nécessitant quelque conseil spécial, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co." (confidential) Lynn, Mass. vous aurez un conseil gratuit.

LES ELECTIONS GENERALES

LES BUREAUX DE VOTATION OUVERTS DE 6 H. A.M. A 5 H. P. M.

OTTAWA, 2 — Dans les prochaines élections générales, les bureaux de votation de Calgary, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montréal, Ottawa, Québec, Régina, St-Jean, Toronto, Vancouver, Victoria, Winnipeg, Stratford, St-Thomas, Saskatoon, Moosejaw, Kingston, Brockville, Moncton, Hull, Charlottetown, Belleville, Sherbrooke, Windsor, Chatham, Lethbridge, Medicine-Hat, Sydney, Glace-Bay, Sydney-Mines, ouvriront à six heures du matin pour être fermés à cinq heures de l'après-midi. Ailleurs la votation aura lieu de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

LES POMMES DE TERRE

6 novembre

Le conseil municipal vient de prendre une louable décision en décrétant que le poids règlementaire d'un sac de pommes de terre sera dorénavant de 90 livres, à Montréal comme ailleurs.

Autrefois, dans notre ville et partout, le sac de pommes de terre était d'un boisseau et demi et pesait 90 livres. Le commerce représenta au conseil que ces sacs étaient trop lourds à manier et obtint un reglement qui en limitait le poids à 80 livres. Et depuis ce temps, les détaillants, habitués à vendre les 90 livres en six quarts de boisseau, ont continué de diviser le sac de pommes de terre en six quarts, qui étaient par suite au-dessous du poids légal. Empêtant un peu sur cette courte mesure, certains épiciers en sont même venus à soutenir que le quart de boisseau de pommes de terre ne doit peser que treize livres.

De sorte que, depuis environ vingt ans, le consommateur montréalais, qui s'approvisionnait en petites quantités, recevait 78 à 80 livres de pommes de terre quand il payait le prix de 90 livres.

Quand les pommes de terre valaient de 50 à 75 cents le sac, la perte pouvait être considérée comme négligeable. Elle change d'aspect quand les pommes de terre se vendent de 3 à 6 cents la livre.

LE SUCCES FINAL DEMEURE CERTAIN

LONDRES, 3. — Lord Robert Cecil, ministre du Blocus, a déclaré aux journalistes qu'il n'y a pas la moindre raison de supposer que les derniers revers italiens affecteront le résultat général de la guerre. Tout au plus cela pourrait-il avoir quelque influence sur la durée de la guerre. De toute façon le côté économique de la guerre finira par produire l'effet qu'on en attendait, conformément aux ressources des Alliés comparées à celles de leurs ennemis. Déjà les puissances centrales sont dans un état très précaire, et plus longtemps la guerre durera, plus sera complète leur ruine économique à la fin de la guerre.

En ce qui concerne l'Italie les Alliés ont déjà commencé et vont continuer de faire tout ce qui est possible pour l'aider, en considérant le front italien comme faisant partie du front complet de l'Entente. Cela veut dire que nous devons redoubler d'efforts contre l'ennemi et que nous ne devons laisser perdre aucune chance. D'ailleurs l'esprit national de l'Italie loin d'être abattu a été stimulé par cette défaite momentanée et la population toute entière est maintenant bien déterminée à pousser la lutte jusqu'à la victoire définitive quels que soient les sacrifices qui restent à faire."

LE JAPON ET LES ETATS-UNIS EN VIENNENT A UNE ENTENTE

WASHINGTON, 6. — Le Japon et les Etats-Unis en sont venus à une entente complète en ce qui concerne les affaires de Chine. En même temps, les deux pays sont aussi arrivés à une conception précise de la coopération militaire, navale et économique qu'ils devront suivre durant cette guerre contre l'Allemagne.

MORT TRAGIQUE A ST-RAYMOND

QUEBEC, 6 — Le coroner Jolicoeur a tenu, hier, une enquête, à St-Raymond, sur le cadavre d'une jeune femme de 25 ans, Mme Fred Grey, décédée, dimanche, dans des circonstances qui ont fait croire d'abord à un accident. Pendant que son mari était sorti, son épouse descendit à la cave et quand le mari entra, il trouva la malheureuse inanimée sur le parquet. Elle portait une blessure au bras. Le coroner a déclaré qu'elle était morte d'une gastrigue aiguë. On suppose qu'elle se sera blessée en tombant alors qu'elle était prise d'étourdissement.

CEUX QUI SOUFFRENT DE MAUX DE TETE

Ont la vie misérable

Les maux de tête chez beaucoup de personnes semblent être habituels. Certaines d'entre elles souffrent souvent de douleurs continuelles et internes, tantôt dans une partie de la tête, tantôt dans une autre, et aussi sur toute la surface de celle-ci, et son intensité varie suivant la cause qui la provoque.

Les variétés des maux de tête les plus communes sont des maux de tête bilieux ou accompagnés de nausées, nerveux, provoqués par la constipation, la débilité ou l'indigestion, maux de tête périodiques et spasmodiques, et sans aucun doute la cause doit disparaître avant qu'un soulagement complet puisse être obtenu.

Le "Burdock Blood Bitters" qui a été mis sur le marché depuis plus de 40 ans, fait disparaître les causes des maux de tête, et non seulement celà mais aussi rend à tout l'organisme son action et sa belle vigueur.

Mlle Emily Smith, 204 Bellwood Ave., Toronto, Ont., écrit: "Je ne puis assez vanter les Burdock Blood Bitters. Pendant deux ans j'étais très affectée de violents maux de tête, particulièrement le matin. Je fis l'essai de tout pour me guérir jusqu'à ce qu'une de mes amies me recommanda les B. B. B. J'en fis l'essai, et actuellement je suis absolument guérie".

Manufacturées par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 3

LES HON. PUGSLEY ET HAZEN SORTENT DE L'ARENE POLITIQUE

OTTAWA, 6. — Il est officiellement annoncé que l'hon. Wm. Pugsley, ancien ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Laurier, vient d'être nommé Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick. L'hon. J. D. Hazen, ancien ministre de la Marine dans le gouvernement Borden est nommé juge en chef du Nouveau-Brunswick.

La nomination de l'hon. W. Pugsley, député de St-Jean, N. B., à la Chambre des Communes au poste de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, a été annoncée officiellement cet avant-midi. L'hon. M. Pugsley succède à feu l'hon. G. W. Ganong, nommé lieutenant-gouverneur au mois de juin dernier et qui est décédé il y a quelques jours. Le nouveau lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick a joué un rôle important dans la politique canadienne pendant plus de trente ans. Il a été premier-ministre du Nouveau-Brunswick et ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Laurier. Le nouveau titulaire avait la réputation d'être le plus habile stratégiste parlementaire que la Chambre des Communes du Canada ait jamais connu.

Une autre nomination importante annoncée cet avant-midi est celle de l'hon. J. D. Hazen, député de la ville de St-Jean, ancien ministre de la Marine et des Pêcheries qui devient juge en chef de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick. Il recueille la succession de l'hon. E. McLeod, qui vient de prendre sa retraite.

SIR ROBERT BORDEN EN NOUVELLE-ECOSSE

OTTAWA, 7 — Bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise à ce sujet, il est fort probable que sir Robert Borden ouvrira sa campagne électorale dans sa province natale, la Nouvelle-Ecosse, vers la fin de cette semaine, en tenant une assemblée à Halifax. On prend pour acquis maintenant que le premier ministre ne publiera aucun manifeste avant l'inauguration de sa campagne. Sir Robert Borden communiquerait le contenu de ce manifeste quand il exposera le programme du nouveau gouvernement d'union aux électeurs de la ville de Halifax. On discute beaucoup aujourd'hui dans la capitale, la probabilité d'une lutte électorale entre sir Robert Borden et sir Wilfrid Laurier au siège même de la nation. La présence dans la même arène des chefs des deux partis politiques canadiens serait un fait sans précédent dans l'histoire de la Confédération. Maintenant qu'il est annoncé officiellement que sir Wilfrid consentira à poser sa candidature dans Ottawa afin de tirer au clair une situation politique embarrassante, on dit que les unionistes de la capitale veulent opposer au chef du parti libéral une candidature aussi formidable que celle de sir Robert Borden.

Sir Thomas White, le ministre des Finances, sera mis en nomination comme candidat unioniste dans le nouveau comté de Leeds et Brockville à une convention des électeurs conservateurs et libéraux de cette circonscription qui a lieu à Brockville aujourd'hui.

L'hon. James A. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation, est revenu à Ottawa ce matin d'une tournée à travers l'Ouest. Il est très optimiste au sujet des chances de victoires du gouvernement unioniste dans les provinces des prairies.

LA PROHIBITION DANS TOUTE LA PROVINCE ?

QUEBEC, 7 — Une grande délégation s'organise en ce moment, composée des représentants de toutes les sociétés de tempérance catholiques et protestantes et qui ira dans quelques jours rencontrer sir Lomer Gouin. Cette délégation demandera au premier-ministre de décréter au cours de la prochaine session, la prohibition totale dans toute la province. Les représentants des sociétés de Montréal sont venus conférer à Québec avec les officiers des sociétés locales et se ont entendus sur la demande à faire sans condition ni restriction.

M. J. BEGIN CONDAMNE A $100

ST-HYACINTHE, 7. — La cause de M. T. D. Bouchard, M.P.P., vs. Joseph Bégin, directeur du journal "La Croix" de Montréal, dont la PATRIE parlait hier, s'est terminée par la condamnation de M. Bégin. M. Bouchard se plaignait d'un article libelleux paru dans le journal la "Croix" en 1916, lors de l'élection provinciale et pendant laquelle M. Bouchard était candidat dans le comté de St-Hyacinthe.

Plusieurs témoins ont été entendus et les plaidoyers ont été faits immédiatement après la cause. Le juge Martineau a condamné Joseph Bégin à payer $100.00 de dommages à M. Bouchard et à payer les frais de Cour.

COURRIER DE ST-JEROME

ST-JEROME, 7 — M. et Mme Télesphore Hinot de Joliette ont passé quelques jours chez M. Joseph Dufour.

—Mme Alfred Audoin de Montréal est en visite chez ses parents depuis quelques jours.

UN JOURNAL POUR LES MILITAIRES

ST-JEAN, 7. — "Knots ans Lashings" tel est le nom du nouveau journal hebdomadaire militaire, publié à St-Jean, sous les auspices et pour les soldats du régiment des Ingénieurs Royaux, dont le colonel Melville est le commandant.

Le premier numéro sorti des ateliers du "News" samedi est superbe, assez grand forma à huit pages, bon papier luisant. Une magnifique vignette du colonelle Melville en première page et la biographie de sa splendide carrière militaire, écrite par le major C. N. G. Milne, C.E. Un article intitulé "Welcome" écrit par M. A. D. Moore, major du 26ème Dragons, et autres articles de fonds et humoristiques très intéressant. Des annonces de nos maisons de commerce de tout genre, etc., etc.

A ce nouveau confrère très intéressant le premier du genre au Canada à l'instar du journal des Poilus, en France, nous souhaitons succès et longue vie.

MORT D'UN JOURNALISTE

TORONTO, 7. — S. T. Wood, depuis plusieurs années journaliste au "Globe", est mort hier soir d'une maladie de longueur. M. Wood a eu une remarquable carrière de journaliste. Son père, âgé de 85 ans, Samuel Wood, lui survit.

IL Y A DE L'ESPOIR

POUR LE PLUS MALADE SI ON EMPLOIE A TEMPS LE

NOVORO

DU DR. PIERRE

Aucun cas n'a été assez grave, aucune maladie si désespérée pour que le vieux remède herbeux éprouvé par le temps, n'ait pu faire du bien. Rhumatismes, Maladies du Foie, Fièvres, Indigestion, Constipation et un grand nombre d'autres maux disparaissent rapidement si on l'emploie.

Il est fabriqué honnêtement avec des racines et des herbes pures et bonnes pour la santé. Il n'est pas en vente dans les pharmacies, mais chez des agents nommés par les propriétaires, le

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

19-25 So. Hoyne Ave., CHICAGO.

Columbia Batteries



Peu importe où et quand vous achetez une Columbia, c'est toujours la même active et fraîche batterie "qui ne coûte pas plus mais dure plus longtemps".

Canadian National Carbon Co., Limited. Toronto, Ontario.

Attaches à ressorts "Fahnestock" pour relier les pôles. Pas de supplément à payer.





Des Milliers de Femmes Maigres

Sont redevables de leur embonpoint esthétique de formes harmonieusement développées, d'une poitrine pleine, ronde et ferme et potelée, à l'usage du célèbre

BUSTINOL

Du Dr Simon de Paris

Vous pouvez obtenir les mêmes résultats en employant ce remède. Vous pouvez en faire l'essai gratuitement. Envoyez-nous votre nom et votre adresse avec 10 cts. pour payer les frais de port et d'emballage et nous vous enverrons un traitement suffisant pour vous prouver son efficacité.

Cie Dr Simon, Dépt. 67, No. 55, rue des Commissaires ouest. Montréal.

MINARD'S

Roi de la Souffrance

LINIMENT

Je fus guéri du terrible lumbago par le

LINIMENT MINARD

—Rév. William Brown.

Je fus guéri d'un grave cas de mal d'oreilles par le

LINIMENT MINARD

—M. S. Kaulbach.

Je fus guéri de faiblesse des reumons par le

LINIMENT MINARD

—Mme S. Masters.

Manufacturé par le

LINIMENT MINARD

Yarmouth, N.E.

66 Jno.

Affections de la Peau

Dès que le baume du Dr Thuna est appliqué sur la peau la démangeaison s'arrête et la guérison commence. A l'aide du baume on fait vite disparaître l'eczéma, l'éruption, la démangeaison, les humeurs salines, le pityriasse, le chloasme, la teigne, les boutons et toutes les autres éruptions cutanées. Ce remède est également effectif contre les hémorroïdes, les plaies, les brûlures, les furoncles, les mains rouges et gercées, ainsi que pour les rougeurs du nez.

Les commandes par la poste sont promptement exécutées.

Dr M. H. THUNA

Spécialiste et inventeur de remèdes balsamiques brevetés.

427 BOULEVARD ST-LAURENT.

Tél. Est 4377. 52-10 MONTREAL.

Rhumatisme

Un traitement à la maison donné par une personne qui souffrait de cette maladie.

Au printemps de 1893 je souffris d'une attaque de rhumatisme musculaire et inflammatoire. J'ai souffert, et seuls ceux qui souffrent de rhumatisme savent ce qui en est, pendant trois ans. J'essayai remède après remède, docteur après docteur, mais le soulagement que j'en ressentis fut éphémère. Finalement je trouvai un remède qui me guérit complètement et le mal n'est jamais revenu. Je l'enseignai à plusieurs rhumatisants, quelques-uns même devaient rester alités, et dans chaque cas, ce fut une guérison.

Je veux que toute personne atteinte de toute sorte de rhumatisme essaye ce remède merveilleux. N'envoyez pas un centin; envoyez simplement votre nom et votre adresse et je vous l'enverrai gratuitement pour un essai. Après que vous l'aurez essayé et qu'il aura prouvé qu'il est ce que vous cherchez depuis longtemps pour votre rhumatisme, vous pourrez envoyer le prix du remède, un dollar, mais comprenez bien, je ne veux pas de votre argent à moins que vous soyiez parfaitement satisfait du remède. Est-ce assez rationnel? Pourquoi souffrir plus longtemps quand un remède positif vous est offert gratuitement. N'attendez plus. Ecrivez aujourd'hui.

Mark H. Jackson, No 632D, Edifice Gurney, Syracuse, N.-Y.

M. Jackson est responsable. La déclaration ci-dessus est vraie.—Edit.

International Business College

214 STE CATHERINE O., MONTREAL

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

LE JOUR ET LE SOIR

Fondé 1895 ANGUS CAZA, Princ. Tel. Main 309

LE MANIFESTE LIBERAL

Le manifeste électoral du parti libéral est depuis ce matin devant le pays.

Dans la préparation de cet important document, sir Wilfrid Laurier a déployé un considérable effort. Pour le fond, il a naturellement mis à contribution les conseils de ses amis qui lui sont restés fidèles ; et quant à la forme, il se serait, affirme-t-on, servi de la collaboration de M. Mackenzie King, son ancien ministre du Travail. Dans sa facture générale, toutefois, le manifeste porte l'empreinte personnelle de sir Wilfrid Laurier, en ce qu'y apparaissent avec une grande profusion les artifices littéraires dont le chef du parti libéral a toujours su se servir avec une inimitable adresse. Le document est à la vérité couché en un style si soigné et si insinuant que l'on y reconnaît tout naturellement la "langue d'argent" qui a exercé une si grande séduction sur le peuple canadien.

Une part du manifeste est consacrée à la critique de la profession de foi du ministère unioniste, publiée il y a une quinzaine, et que sir Wilfrid traite avec mépris, comme un ramassis de fadaises.

Dans le programme positif qu'il formule, le document mérite plus de retenir l'attention.

Si le parti libéral était, par le suffrage populaire, replacé à la direction des affaires, sir Wilfrid Laurier promet :

Que pour améliorer la situation économique, il procèdera à une revision du tarif afin de dégrever les articles essentiels à la vie ; il abolira la surtaxe douanière et fera admettre en franchise les instruments aratoires et machines agricoles, afin d'accentuer la production ;

Qu'il opposera au coût croissant de la vie un contrôle efficace des vivres et des prix, comme en Angleterre ;

Qu'aux profiteurs il opposera un frein efficace, au besoin en nationalisant toutes les fabriques de matériel de guerre ;

Qu'il ne mettra pas en force la loi du Service militaire, mais ordonnera un plébiscite et règlera par la suite sa conduite sur la décision de la majorité du peuple ;

Qu'il fera reconsidérer par le nouveau parlement la loi décrétant l'achat du Canadian Northern.

Ce programme vise naturellement à offrir quelque chose d'alléchant à tous les groupes de l'opinion. Il faut nécessairement qu'un chef de parti adroit sache varier ainsi le menu, dans un pays aussi vaste que le nôtre, et où les besoins et les aspirations diffèrent suivant les régions et sont fréquemment en conflit.

La réforme du tarif a toujours été réclamée avec persistance par les provinces de l'ouest et a été promise à leur satisfaction par les libéraux depuis 1896. La promesse de ne point appliquer la loi du service obligatoire sourira aux adversaires de la conscription, tandis que la promesse d'un plébiscite laissera aux partisans de la mesure un espoir que la conscription prévaudra. Le "contrôle des vivres et du prix des vivres", la "guerre sans merci aux profiteurs", s'adressent à la masse du peuple.

Nous ne pouvons attendre qu'un manifeste électoral indique d'une façon complète la solution des problèmes nationaux qu'il évoque. Une des lacunes les plus apparentes dans celui-ci, c'est que, en faisant entrevoir la suppression de la surtaxe douanière — de 5% sur les importations anglaises, et de 7½% sur les autres, applicable d'ailleurs aux articles admis en franchise dans le tarif général, sauf quelques rares exceptions — il ne nous dit pas comment sera comblée la diminution du revenu. Pendant les derniers douze mois, par exemple, nos importations totales de marchandises se sont élevées à un peu plus de 1,000 millions de dollars, de sorte que la surtaxe a dû produire, sur ce chiffre global, au moins 60 millions, et peut-être 70 millions. Puisque le parti libéral, autant que le ministère actuel, se déclare déterminé à continuer notre participation à la guerre, il ne saurait être question de réduire les revenus de l'administration. Et par suite quelles impositions nouvelles compenseraient cette perte de 60 à 70 millions, et dans quelle mesure pèseraient-elles sur la classe populaire, dont les ressources sont toutes absorbées par le coût actuel de la subsistance ?

Sans doute, des éclaircissements devront être donnés sur ce point important au cours de la campagne électorale.

En tout cas, les deux partis ont posé les jalons qui guideront leurs combattants dans la campagne qui commence, et la lutte va s'engager pour la possession du mandat qui doit venir du bon plaisir du peuple.

L'INSCRIPTION DES RECRUES

Quoique la proclamation du gouverneur-général autorise les jeunes gens visés par la loi militaire et qui estiment avoir de bonnes raisons pour être dispensés du service à se présenter en personne les 8, 9 et 10 novembre devant les tribunaux d'exemption, il n'y a rien à gagner à attendre ainsi les derniers jours. Les règlements ont été en effet modifiés en vue d'éviter une trop grande affluence pendant ces trois jours. Les 8, 9 et 10 novembre, les tribunaux ne feront que recevoir les demandes d'exemption, sans statuer sur aucune sorte que ceux qui se présenteront alors seront exactement dans la même position que ceux qui auront auparavant signé leur demande d'exemption dans un bureau de poste. D'autre part, si un trop grand nombre se présentaient à la fois, il y aurait risque que toutes les demandes ne puissent être reçues avant l'expiration du délai, et par suite ceux qui n'auraient point réussi à avoir leur tour deviendraient des insoumis aux yeux de la loi, et passibles des pénalités énoncées dans le statut.

Quant à ceux qui auraient l'intention de s'abstenir absolument de répondre à l'appel, d'opposer à la loi la résistance passive, ils devront songer aux mesures prises par les autorités militaires pour vaincre cette opposition.

Le 11 novembre, tous ceux qui n'auront pas rempli les formalités prescrites seront considérés comme des déserteurs. Ils auront perdu leur droit à réclamer l'exemption pour cause, ainsi que leur droit de vote, et ils auront par surcroit perdu leur emploi. Car la loi interdit sous des peines sévères à tout patron de garder les employés qui ne seront pas en règle avec la loi militaire.

Les employeurs, pour leur part, ne peuvent éluder la loi, car tous les ateliers seront visités par l'autorité militaire.

Le gouvernement a véritablement pris des mesures efficaces pour mettre la conscription en force, et que l'on approuve cette loi, ou qu'on la réprouve, il ne reste pas d'autre alternative à ceux qu'elle atteint que de s'y conformer.

Ceux-là qui seraient tentés de se rebeller s'attireraient des difficultés pires que le service militaire, et seraient inévitablement réduits tôt ou tard à la soumission, puisqu'ils seraient empêchés de gagner leur subsistance.

Il n'y a plus d'opinion politique qui puisse influencer la décision de nos jeunes concitoyens ; tous les partis politiques leur donnent le même conseil : l'obéissance à la loi, quelque sacrifice qu'il en coûte.

LE PARTI OUVRIER

Les délégués des Conseils du Métier et du Travail, de la fédération des clubs ouvriers, des unions socialistes, coopératives, agricoles, etc., convoqués à Montréal pour discuter la fondation d'un parti ouvrier indépendant au Canada, n'ont pas mis de temps à prendre une décision. Malgré les objections de certains délégués qui redoutent les manigances des politiciens, les ouvriers ont résolu, presque à l'unanimité, de se constituer en association politique absolument indépendante des partis, sous la présidence du contrôleur Ainey.

Le choix de M. Ainey est fort heureux. M. Ainey a une grande expérience des choses ouvrières et au contact des hommes d'affaires il n'a pas manqué de comprendre que la modération et la conciliation sont essentielles dans un pays comme le nôtre.

Les dirigeants du mouvement ont décidé de ne pas mettre de candidats sur les rangs dans la prochaine lutte. Ils ont sans doute fait preuve de sagesse puisque leur organisation ne possède pas encore tous les moyens de propagande et de prosélytisme dont elle disposera plus tard.

Le nouveau parti obtiendra tout le succès désiré, s'il s'efforce sans cesse de marcher dans des droits sentiers.

SUR LA SCENE POLITIQUE

5 novembre

Il n'y aura pas d'élections par acclamation, à moins qu'elles ne soient concédées par les libéraux, a déclaré ce matin M. J. H. Rainville, vice-président du dernier parlement, candidat dans Chambly-Verchères, et organisateur des forces unionistes pour la province de Québec et plus spécialement pour le district de Montréal.

La dernière candidature annoncée est celle de M. Pierre Casgrain, avocat de Montréal. M. Casgrain se présenterait comme libéral dans Charlevoix-Montmorency.

L'hon. Albert Sévigny a informé le comité des unionistes de Westmount-St-Henri qu'il acceptait leur invitation et se porterait candidat dans leur division.

M. Sévigny restera tout de même candidat dans Dorchester et continuera à représenter dans le cabinet les intérêts du district de Québec.

LIBERAUX CHOISIS JUSQU'ICI

Jusqu'ici depuis Ottawa jusqu'au district des Trois-Rivières, les candidats suivants libéraux ont été choisis :

WRIGHT.—M. E.-B. Devlin, avocat.

RUSSELL.—L'hon. Chs. Murphy, ancien ministre.

ARGENTEUIL.—M. J. T. McGibbon, industriel.

DEUX-MONTAGNES-LAVAL. — M. J.-A.-C. Ethier, C.R., de Ste-Scholastique, député depuis 1896.

TERREBONNE.—M. Jules Edouard Prévost, directeur de l' "Avenir du Nord".

MONTCALM-L'ASSOMPTION. — M. le notaire P.-A. Séguin, député sortant.

CHAMPLAIN.—M. L. Désaulniers, maire de Ste-Anne de la Pérade.

TROIS-RIVIERES.—L'hon. Jacques Bureau, ancien solliciteur-général.

YAMASKA.—M. Oscar Gladu, ancien député.

RICHELIEU.—M. J.-P.-A. Cardin, ancien député.

CHAMBLY-VERCHERES. — M. Jos. Archambault, C.R., de Montréal.

BAGOT.—M. J.-E. Marcile, ancien député.

ST-HYACINTHE.—M. L.-J. Gauthier, avocat, ancien député.

ST-JEAN.—M. Jos. Demers, avocat, ancien député.

BEAUHARNOIS. — M. J.-L.-D. Papineau, ancien député.

SHEFFORD.—M. G. Boivin, ancien député.

RICHMOND-WOLFE.—M. T.-B. Tobin, ancien député.

BROME.—M. A.-R. MacMaster, C.R., avocat.

DRUMMOND-ARTHABASKA. — M. O. Brouillard, ancien député.

SHERBROOKE.—M. McCrea, ancien député.

VAUDREUIL-SOULANGES.— M. le Dr Gustave Boyer, ancien député.

JACQUES-CARTIER.—M. D.-A. Lafortune, ancien député de Montcalm.

WESTMOUNT-ST-HENRI. — M. Alfred Leduc, négociant.

STE-ANNE. — L'hon. Dr J. J. Guérin, ancien maire de Montréal.

LAURIER.—M. P.-A. Du Tremblay, avocat.

ST-DENIS.—M. Alphonse Verville, ouvrier.

MAISONNEUVE.—L'hon. M. Rodolphe Lemieux.

ST-JACQUES.—M. L.-A. Lapointe, ancien député.

GEORGES-ETIENNE CARTIER. —H. S.-W. Jacobs, avocat.

DISTRICT DE QUEBEC

ST-ROCH.—Sir Wilfrid Laurier.

QUEBEC-CENTRE.—M. Georges Parent, ancien député.

QUEBEC-SUD.—M. William Power, député actuel.

CHICOUTIMI-SAGUENAY. —Le Dr Savard, de Chicoutimi.

MATANE.—M. F. Palletier.

RIMOUSKI.—M. Auguste Tessier, ancien député provincial.

L'ISLET.—M. Fernand Fafard, arpenteur.

MONTMAGNY.—M. Aimé Deschênes.

BEAUCE restera au Dr Béland, actuellement prisonnier des Allemands.

BONAVENTURE. — L'hon. Chs. Marcil, ancien député.

KAMOURASKA.—M. Ernest Lapointe, ex-M.P.

GASPE.—L'hon. M. Rodolphe Lemieux.

DANS LAVAL ET DEUX-MONTAGNES

L'ouverture de la campagne électorale dans Laval et Deux-Montagnes a été faite hier par une grande assemblée tenue à Ste-Rose par M. J. A. C. Ethier, candidat libéral, sous la présidence de M. Wilfrid Lorrain, préfet du comté, et M. C. Taillefer, maire du haut de la paroisse Ste-Rose.

Une foule d'environ 2,500 à 3,000 personnes composait l'assemblée.

L'HON. M. GRAHAM RESTE DANS LA LUTTE

TORONTO, 5. — L'hon. Geo. P. Graham se portera candidat dans un comté de l'Ontario.

IL APPUIERA L'UNION

VANCOUVER, C. B., 5. — Charles Macdonald, choisi depuis deux ans, comme canddat libéral dans Vancouver Sud, a déclaré que s'il est élu il appuiera le gouvernement unioniste mais restera libéral.

UN REVEREND SUR LES RANGS

VANCOUVER, 5. — Le révérend A. D. McRae, de Cloverdale, a été mis en nomination par les libéraux de New-Westminster qui n'ont pas voulu endosser le gouvernement unioniste.

EXCLUSIVEMENT OUVRIER

TORONTO, 5. — D. A. Carey, candidat ouvrier dans Toronto Sud a ouvert sa campagne, hier soir. Il a déclaré qu'il était candidat exclusivement ouvrier sans aucune attache de parti et qu'il n'avait jamais été approché pour entrer dans le gouvernement unioniste.

LE DOCTEUR McPHAIL DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Le docteur Andrew McPhail est parti pour l'Ile du Prince-Edouard où l'on prétend qu'il sera candidat.

UN JOURNALISTE DE L'AVANT

TORONTO, 5. — Stewart Lyon, de la rédaction du "Globe", qui a passé plusieurs mois au front comme correspondant de l'Association de la Presse Canadienne, sera, dit-on, le concurrent de Hartley Dewart, au poste de chef de l'opposition à la législature ontarienne.

CANDIDAT UNIONISTE DANS PONTIAC

SHAWVILLE, 5. — G. B. Campbell, ancien député a été choisi comme candidat unioniste dans Pontiac. Il a été proposé par le docteur R. H. Klock, de Shawville et D. R. Barry, un vieux libéral de Campbell's Bay.

LES OUVRIERS RESTENT DANS LA LUTTE

SAULT STE-MARIE, 5. — Le parti ouvrier a décidé de laisser son candidat, Jas. Lockwood, sur les rangs au lieu de se joindre aux unionistes. A la suite de cette décision, les libéraux ont résolu de supporter l'union, de concert avec les conservateurs.

L'HON. M. SEVIGNY, CANDIDAT DANS ST-HENRI-WESTMOUNT

Par un vote unanime, les électeurs de Westmount-St-Henri, réunis au Victoria Hall, samedi soir, ont résolu d'offrir à l'hon. Albert Sévigny la candidature unioniste aux prochaines élections. Un grand enthousiasme a été la note dominante et l'on a vu les électeurs de Westmount donner la main à leurs frères de StHenri et Ste-Cunégonde et déclarer que dans les meilleurs intérêts de la nation ils feraient tout en leur pouvoir pour assurer un triomphe éclatant à leur candidat canadien-français.

UN CHOIX UNANIME

Le rapport du comité recommandant que le ministre du Revenu de l'Intérieur soit candidat dans cette division et que l'Association le supporte de tout son pouvoir fut adoptée sans une seule voix discordante. M. A. McA. Murphy, président de l'assemblée, expliqua que le but de la réunion était de recevoir les recommandations du comité général pour le choix d'un candidat. Le temps, fait-il remarquer avec le comité, n'est pas de faire de la politique.

M. John Hyde, secondé par M. Clovis Saint-Louis, proposa ensuite que le rapport fut accepté. Parlant sur cette question, le président dit entr'autres choses que l'hon. M. Sévigny avait le courage de ses convictions et s'était affirmé au cours du dernier parlement.

TOUS DOIVENT S'UNIR

En réponse à une question d'un électeur qui déclara qu'un candidat Win-the-War était nécessaire, le président répliqua que la meilleure réponse à cela était le vote donné par M. Sévigny. "Si j'oublie que je suis conservateur, ajoute-t-il, et que M. Lighthall oublie qu'il est libéral, nous devons être contents quand ceux qui étaient nationalistes font la même chose."

M. W. D. Lighthall, C.R., prit alors la parole. Il dit en résumé que M. Sévigny ayant pris l'attitude qu'il a prise, ne peut être que sincère. "Je crois, ajoute-t-il, que nous devrions donner tout notre appui à l'hon. M. Sévigny. Il accomplit le devoir que nous accomplissons et nous devrions nous tenir derrière lui et le seconder puisqu'il a adopté la vraie ligne de conduite."

M. John Hyde fit aussi un bel éloge du ministre de l'Intérieur et M. St-Louis ayant secondé sa motion, on prit le vote qui fut unanime.

M. John Hyde, appuyé par M. W. D. Lighthall, proposa alors que M. Sévigny soit candidat et qu'on aille lui offrir cet après-midi la candidature.

M. J. E. LAFONTAINE

M. J. E. Lafontaine, 1er vice-président de l'Association de la Jeunesse Conservatrice du district de Montréal, fut alors invité à prendre la parole. M. Lafontaine se leva au milieu des applaudissements et prononça en anglais un discours qui fut très apprécié de tout l'auditoire. L'orateur fait remarquer en commençant que les électeurs de Westmount St-Henri ont donné l'exemple du patriotisme en oubliant le sentiment de parti pour se rallier autour du drapeau de l'union. Félicitant les électeurs de leur choix, il dit : "Je veux travailler avec vous pour faire de cette élection l'une des mieux heureuses dans cette province en vue de gagner la guerre."

M. Lafontaine ayant terminé son discours, l'auditoire réclama qu'il parla en français et M. Lafontaine, visiblement ému, profita de la circonstance pour féliciter les électeurs de Westmount de leur largeur de vues et leur esprit de conciliation.

M. Clovis St-Louis et le maire McKergow parlèrent aussi et après la réunion un comité d'organisation fut formé.

Appel de la Croix Rouge Anglaise RETARDE

COMME l'on voit, l'Appel de la Croix Rouge Anglaise coïncide avec la Campagne de l'Emprunt de la Victoire. L'on a cru bon de renvoyer à une date ultérieure l'Appel de la Croix Rouge Anglaise, date qui sera annoncée.

¶ Le Comité désire donner leur appréciation des offres nombreuses pour aider à la campagne et des généreuses souscriptions déjà reçues. Ce dernier agira en conformité avec les désirs des donateurs qui seront avertis personnellement.

Êtes vous Nerveuse et Pâle le matin?



Votre vitalite est faible. Il vous faut l'énergie que procurent les Tablettes du Dr Cassell.

L'ALIMENTATION DES NERFS

C'est la mauvaise alimentation des nerfs qui cause des visages pâles et le tempérament nerveux. Nourrissez vos nerfs par une alimentation adéquate telle que les Tablettes du Dr Cassell et la nervosité disparaitra. Les couleurs reviendront sur vos joues, la santé brillera dans vos yeux, la vigueur et la vitalité envahiront tout votre être.

Lady Charlotte Briggs, la réputée femme auteur et voyageuse écrit: "Lady Briggs présente ses compliments à la Cie Dr Cassell, et sera heureuse de recevoir une nouvelle demi-douzaine de paquets de ses tablettes, lesquelles, elle a le plaisir de déclarer, sont des plus efficaces pour faire disparaitre les terribles résultats du surmenage, d'excitation ou de nervosité".

Les Tablettes du Dr Cassell sont le meilleur remède contre :

La Nervosité	L'insomnie	La Dyspepsie
L'épuisement nerveux	L'anémie	Les palpitations
La Neurasthénie	La malnutrition	Les affections des reins

Elles sont spécialement recommandables pour les mères qui nourrissent et pendant la période critique du retour de l'âge chez les femmes.

Vendues par les pharmaciens et les magasins dans tout le Canada. Prix, un tube 50c, six tubes pour le prix de cinq, 2 cents en plus, par tube, pour la taxe de guerre.

Echant llon Gratuit

Sur la réception de 5 cents pour frais d'envoi et d'emballage, un grand échantillon vous sera envoyé gratis, immédiatement. Adresse: Harold F. Ritchie & Co., Ltd., 10, rue McCaul, Toronto.

Seul Propriétaire : Dr Cassell's Co., Ltd., Manchester, Angleterre.

Tablettes du Dr. Cassell.

Feuilleton de la Patrie Hebdomadaire

Sans Patrie

Par Gouraud d'Ablancourt.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres

52

Ces gens comprirent le mauvais portugais du jeune voyageur et lui firent volontiers place au milieu d'eux, moyennant quelques reis.

Alors, ce fut entendu, Jacques partagerait la nourriture et le véhicule.

Justement, on était au milieu de la première saison sèche, qui s'étend de mai à juillet, et l'on pouvait aisément voyager sans crainte de s'embourber.

En revanche, la température n'était pas des plus agréables, le vent, toujours violent, du Nord-Est, amenait des gelées blanches et le thermomètre à zéro le matin, ne montait pas à plus de vingt à midi.

Pendant la seconde période qui s'étend de juillet à octobre, le froid disparait et les vents du Nord, soufflant avec plus de force, égalisent la température. — Les vents du Nord sont les vents chauds au-delà de l'équateur.

Jacques espérait arriver avant cette seconde période, afin de se remettre en route pour le retour au commencement de la saison des petites pluies, pendant laquelle on peut encore se risquer en caravane.

Cette période comprend les mois d'octobre à janvier, où se trouvent des intervalles de quelques jours sans eau et où la pluie tombe tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, suivant la quantité de vapeur condensée par les vents, tandis que dans la période des grandes pluies — janvier à mai — l'eau tombe sur tout le plateau avec la même violence, à la même heure.

En règle générale, les averses torrentielles ne commencent pas avant midi et finissent toujours avant six heures du soir.

Mais c'est bien suffisant pour entraver les caravanes, d'autant que les tornades renversent les arbres et mettent les chariots sens dessus dessous.

Seulement, il fait moins froid que pendant la sécheresse, le thermomètre oscille entre seize et vingt-deux degrés.

C'est en causant tant bien que mal avec ses conducteurs que Jacques apprenait ces détails, car aucun ouvrage n'avait pu le renseigner, puisprendrait cette lointaine et périlleugais, jamais traduite, sur l'Angola, nulle indication n'existe.

Pour savoir, il faut aller y voir, et un touriste littérateur qui entreprendrait cette lointaine et périlleuse excursion pourrait certainement conter d'intéressantes choses sur les moeurs, la géologie, la faune et la flore de ce pays primitif.

Jacques s'était donc calé entre deux ballots sur le premier chariot; il avait devant lui un attelage d'une vingtaine de boeufs et de vaches (boy-cavallho), infiniment drôles à regarder courir.

Ces animaux, qui trottent comme des chevaux, avec toutefois moins de résistance, se mettaient de temps à autre à prendre un pas gai et tout à fait digestif pour les voyageurs du chariot, nullement suspendu, qu'ils trainaient.

Notre petit Parisien, songeant avec regret aux tramways du boulevard en tant que confortable, préféra autant que possible faire la route à pied; de plus, il éprouvait un vif intérêt à examiner ce sol, où disait-on, se trouvaient tant de trésors cachés.

A coup sûr, ce n'était pas en cette immense plaine de sable qui devait former jadis le fond de la mer que s'accumulaient les richesses. Ce sol, de formation tertiaire, a dû émerger des eaux par suite de convulsions primitives. Il est coupé de veines de quartz et de grès argilo-calcaire parmi lesquels se rencontrent beaucoup de coquillages et de petits cailloux roulés de quarzite rose.

Certes, dans cette pauvreté ne se trouve pas l'or cherché si passionnément par les ambitieux de la vieille Europe, mais il existe plus loin sûrement. Il doit y avoir des gisements incalculables, si l'on se souvient du temps où le roi Salomon tirait de l'Afrique des trésors du poids en or de trois millions trois cent mille livres, ce qui représente en notre monnaie actuelle plus de cinq milliards de francs.

Et les présents fabuleux de la reine de Saba ne font-ils pas rêver de fantastiques richesses?...

Jacques pensait ces choses tout en suivant le véhicule primitif à travers l'immense plaine de sable qui s'étend sur le littoral africain, depuis Benguela jusqu'à l'embouchure du Kouénéné et même au-delà, et s'avance en profondeur vers l'Est jusqu'aux premiers contreforts de la Cordillière de la Chella, soit à une distance de cinquante à soixante kilomètres environ.

Cette première partie du voyage était singulièrement monotone, puisqu'aucun arbre ne pousse dans ce désert sans eaux, du moins superficielles, car on rencontre la nappe souterraine à quelques mètres seulement au-dessous du sol.

Et, chose curieuse, il ne pleut jamais dans cette zone si ce n'est tous les quatre ou cinq ans. Une quantité de sel est mêlée au sable, et les indigènes s'en servent pour saler le poisson qu'ils font sécher sur le toit de leur hutte, de sorte que l'aspect blanchâtre du terrain ne contribue pas à réjouir les yeux de l'explorateur.

Les Boers n'ont pas coutume de camper dans ce désert sans abri des vents. Leur première étape est la plus longue, mais le petit boy-cavallho, sobre et content de lécher parfois le sol salé, est courageux et s'en va joyeusement vers les gras pâturages des montagnes qui l'attendent plus loin.

Les chariots n'arrêtèrent donc pas quand vint la nuit. Ils se mirent, au contraire, à trotter sous la lune avec un véritable entrain, délivrés des moustiques.

Ce fut alors une danse accélérée dans le wagon. Tous les hommes, étaient remontés y compris notre Européen, et, malgré le mouvement, la plupart s'allongèrent pour dormir après avoir mangé leur galette.

Jacques n'arrivait pas à fermer l'oeil; ballotté, meurtri, il regardait en haut la voûte splendide où brillaient des étoiles inconnues, et en bas cette immensité qui, prenait sous les rayons lunaires l'aspect et le miroitement d'un lac d'eaux dormantes.

De tous côtés, des bruits s'élevaient, c'était une conversation ininterrompue et bruyante entre les animaux sauvages qui se répondaient de tous les points de l'horizon.

Le cri guttural des phoques de la côte, en grande quantité dans ces parages, joint aux rugissement des lions, des loups et des tigres, faisait un concert effrayant, grandiose même, qui impressionnait fortement l'âme du jeune Européen, nullement habitué à la vie du désert.

Plus la caravane avançait vers la montagne, plus les animaux devenaient nombreux. C'étaient des troupeaux d'antilopes qui allaient boire, des buffles, des rhinocéros et d'énormes masses sombres et lentes que Jacques jugea devoir être des éléphants.

Au milieu de cette course, pendant que les petits boeufs frissonnaient, que les veilleurs et conducteurs armés faisaient le guet, attentifs à la moindre alerte, Jacques, épuisé de fatigue, finit par s'endormir. Il glissa en songe sans en avoir conscience, croyait croiser sans trêve de longues théories de bêtes fantastiques qui le regardaient avec une curiosité confiante...

Ce ne fut que le surlendemain vers midi que les Boers déposèrent leur compagnon de voyage à Corocoa, à la Mission.

En s'éveillant, transi de froid et moulu des pieds à la tête, notre Jacques avait été prodigieusement surpris de se trouver dans un tout autre pays que la veille.

En effet, à la plaine aride à perte de vue, avait succédé une merveilleuse vallée fertile, verte, couverte d'arbres magnifiques.

Pendant la nuit, on avait franchi la seconde partie des terres basses où la végétation d'abord rachitique, devient de plus en plus riche à mesure qu'on s'avance vers le Chella, où se trouve la splendide végétade des terres élevées.

Si au lieu du boabab géant, des euphorbes, des mopanos, des sycomores, des pins et des hêtres se fussent élevés vers les nuages, Jacques aurait pu se croire en Suisse, tant la configuration du pays ressemble à cette contrée pittoresque.

Des oiseaux à profusion volaient sur les branches, et des gazelles peureuses fuyaient sous bois.

Jacques pensa que cette contrée riante était bénie du Seigneur et il éleva vers lui son âme reconnaissante.

Une barrière de bambous fermait l'entrée du vaste enclos palissé d'arbustes épineux de la famille des acacias. Au-dessus de cette clairevoix, une croix indiquait l'entrée du couvent.

Les Boers continuaient leur course sans plus s'occuper du jeune homme, qui demeurait devant cette porte, indécis, n'osant entrer et n'apercevant ni cloche, ni marteau.

Une circonstance l'obligea à vaincre sa timidité : une bande de fourmis voyageuses, sur le passage desquelles il se trouvait, se mettaient avec un entrain terrible à faire l'ascension de sa personne, le piquant de leurs venimeuses mandibules.

Jacques se défendit vaillamment contre cette ennemie tenace et, pour la mieux fuir, il franchit le seuil hospitalier que nulle serrure ne fermait.

Subitement, il se trouva dans un jardin splendide et merveilleusement entretenu, qui lui donna l'illusion du Paradis terrestre, et alors sa surprise n'eut plus de bornes.

Là, tous les fruits de France pendaient aux arbres superbes et mûris hâtivement : des abricots, des pêches, des prunes, de beaux raisins verts encore, des noix, des amandes en formation.

Et à côté des trésors de nos climats, d'autres produits d'aspect tentateur se mêlaient.

C'étaient — Jacques en connut depuis le nom et le goût — la mulanda, le beau fruit rouge du nocheira, appelé n'boto par les indigènes ; l'ucha, sorte de baie plus grosse qu'une cerise de belle taille, le gongo, fruit jaune avec lequel on fabrique une enivrante boisson.

Et, entre ces arbres, au milieu de carrés admirablement cultivés, nos légumes de France : haricots, pommes de terre, carottes, oignons, etc...

Le petit Parisien n'en revenait pas. Il regardait cet Eden sans bouger, heureux d'en ressentir les parfums, d'en goûter l'ombre fraiche.

Un bruit le tira de cette rêverie heureuse.

C'était une sonorité bizarre, comme si des grelots de bois eussent roulé dans des coques de noix.

Guidé par cet appel, il alla au travers des allées sinueuses tapissées de plantes grasses de la famille des sedum et il se trouva soudain dans une clairière.

Au milieu de cette clairière se voyait un puits à ciel ouvert auprès duquel une large vasque de pierre recevait une eau limpide jaillissante. Plusieurs nègres y trempaient de grandes calebasses, en forme de seaux, et allaient répandre le contenu sur les plates-bandes.

Un grand chalet construit en troncs d'arbres était adossé à un massif de gigantesque palmiers qui élevaient dans le ciel leur panache vert foncé, tandis qu'à leur base dénudée poussaient des orangers aux feuilles luisantes parsemées de boules d'or.

Ce chalet au toit surplombant abritait des tables rustiques sur lesquelles étaient disposés divers mets dans des assiettes de bois de fer ; c'étaient du beurre, des fruits, des jattes de lait, ainsi que des galettes de maïs et de manioc.

Tous les noirs, à la vue de Jacques, cessèrent leur travail et coururent à lui ainsi que des enfants curieux, empressés, riant de toutes leurs dents blanches.

En son mauvais portugais Jacques demanda :

—Le P. Antonio d'Alézia, s'il vous plait ; conduisez-moi vers lui.

—"Esta bom", répondirent quelques-uns, et la troupe s'encourut avec toute l'agilité de ses pieds nus.

Le bruit précédemment entendu se renouvela et Jacques entrevit, attaché à une liane flexible, une large cloche en noix de coco dans laquelle, sans doute, roulaient des cailloux. Ce signal fit accourir un Frère au teint bronzé qui resta aussi stupéfait que ses nègres à la vue du nouveau venu.

Tout de suite, Jacques s'expliqua :

—Mon Frère, voici une lettre pour le R. P. Antonio d'Alézia ; pourriez-vous la lui porter ? j'attendrai ici une réponse.

Le Frère esquissa un sourire d'entente ; sans doute il n'avait pas compris les mots, mais le sens de la démarche du visiteur. Il indiqua de la main au jeune homme l'entrée du chalet et partit précipitamment.

L'intérieur de la maison offrait le même attrait paisible et ordonné que l'extérieur ; des sièges de bois, une table, des armoires rustiques, un grand christ sculpté, avec une intention plus pieuse qu'artistique, composaient tout l'ameublement.

Jacques attendit un peu, puis un homme vint très vite, les mains tendues :

—Mon cher enfant, dit-il cordialement en bon français, soyez le bienvenu en notre pays, en notre maison.

Jacques, à cet accueil si franc, éprouva une indicible joie au sortir de son isolement d'exilé. Il rendit l'étreinte de tout coeur.

—Mon Père, votre bonté me touche profondément. J'étais presque perdu en ce pays inconnu; vous me sauvez, vous me parlez ma langue. Dieu m'a conduit vers vous.

—Certainement, mon cher enfant, vous allez faire chez nous un séjour, n'est-ce pas? Notre chalet est hospitalier et rien ne nous cause plus de bonheur que la venue



Des Millions De Paquets

de cette fameuse gomme sont envoyés tous les mois, en temps de guerre, aux soldats, aux marins et aux aviateurs sur le front.

Si vous avez un ami dans les tranchées, vous n'avez pas à vous demander quoi lui envoyer pour lui faire plaisir. Voyez à ce que chaque coli renferme quelques tablettes ou un paquet ou deux de ***Wrigley,*** la délicieuse gomme à mâcher.

Ayez en toujours à votre portée. Elle conserve les dents, parfume l'haleine, aiguise l'appétit et facilite la digestion.

Fabriquée au Canada



Hermétiquement cachetée
Se conserve très bien

Trois délicieuses saveurs



Mâchez-en après chaque repas

F 7

La Saveur Dure

UN SYSTEME CONDAMNABLE

Bien qu'il soit déjà sous le coup d'une accusation, en outre un repris de justice, sans garantie sérieuse, George O'Brien arrêté pour vol est mis en liberté.....et ne reparaît plus.

Le cas d'un "gambler"

8 novembre

LA PATRIE a mentionné l'arrestation de deux individus sous l'accusation de parjure en rapport avec la mise en liberté des prévenus sous cautionnement.

Voici des faits nouveaux qui démontreront que ce système condamnable qui a été toléré jusqu'à ce jour doit être abandonné.

Georges O'Brien, une vieille connaissance de la police, était arrêté le soir du 24 octobre dernier pour avoir volé un pneumatique vis-à-vis le théâtre Saint-Denis. O'Brien s'en allait avec le caoutchouc dans la rue Demontigny lorsqu'il fut aperçu par les agents Poulin et Blanchette du poste No. 4. En voyant les policiers qu'il connaissait bien pour avoir déjà été arrêté par eux, l'homme tenta de s'enfuir mais fut bientôt appréhendé.

O'Brien fut traduit devant le magistrat de police et il enregistra par l'entremise de son avocat un plaidoyer de non-culpabilité.

Quelque temps plus tôt le prévenu avait été arrêté pour avoir eu de la cocaïne en sa possession. Il était du reste un cocaïnomane notoire et avait été arrêté à plusieurs reprises pour vol et autres délits.

Sa dernière affaire en cour du Recorder n'était pas encore réglée. De fait O'Brien a depuis été déclaré coupable et comme il ne s'est pas présenté pour recevoir sa sentence un nouveau mandat a été émis contre lui.

Nonobstant tout ce lourd dossier à sa charge, O'Brien n'en est pas moins parvenu à obtenir sa liberté provisoire sous un cautionnement illusoire en cour de police. L'enquête préliminaire avait été fixée à mercredi après-midi. L'accusé se garda bien de se présenter devant le tribunal et un nouveau mandat d'arrêt fut encore émis.

Les choses en sont là.

Autre exemple:

Mercredi matin comparait devant le tribunal un gambler bien connu de la police accusé d'avoir volé au moyen du poker et à l'aide de fausses représentations une somme de $800 à un agent d'immeuble du nom de J. A. Chevrier et une autre somme de $2,500 à un autre agent financier nommé Hermas Gariépy.

Le magistrat Ousson exigea un cautionnement de $2,500. Qui a fourni cette garantie? Un autre gambler de cette ville que le capitaine Savard arrêtait récemment pour avoir tenu une maison de jeu rue Sainte-Catherine et qui admit ne posséder aucune propriété immobilière à Montréal.

Prorogation pro forma

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 2 — Un supplément de la "Gazette du Canada" annonce que le parlement fédéral est prorogé pro-forma jusqu'au 28 février prochain.

LA SITUATION DANS LE COMTE DE BEAUHARNOIS

M. Achille Bergevin se présente de même que M. Papineau également libéral.

2 novembre

La proclamation fixant la date de la nomination et des élections a produit un mouvement qui ressemble à celui que l'on s'efforce de créer depuis longtemps sous le nom de retour à la terre. Celui-là, on pourrait l'appeler le retour au village. Tous les candidats et tous ceux qui ambitionnent une candidature sont immédiatement partis pour leur village et revoir leurs chers électeurs. Les uns sont revenus ce matin, d'autres sont restés pour réchauffer le zèle des uns, calmer les craintes des autres. On serait porté à croire que les candidats dans les divisions urbaines sont plus heureux que les autres, mais c'est le contraire qui est vrai. Comme il leur est difficile de toujours tenir une longue distance entre eux et leurs électeurs, ils sont jour et nuit assiégés par leurs électeurs chez qui il n'y a rien comme la veille des élections pour faire surgir un talent d'organisateur et un ascendant considérable sur ses voisins.

La nouvelle du jour, celle qui doit être la sensation de demain est le retour de M. Achille Bergevin dans l'arène politique. On annonce que M. Bergevin se présentera dans Beauharnois, un comté qu'il a représenté pendant plusieurs années. Il aura comme adversaire son acien antagoniste Arthur Plante qui lui a déjà fait mordre la poussière et qui a déjà été battu par lui. M. Plante se présente comme unioniste. Il y aura aussi sur les rangs M. Papineau, le député sortant de charge. La candidature de M. Bergevin est libérale-indépendante; c'est donc à M. Papineau qu'il en veut. Cependant rien n'indique qu'il se soit réconcilié avec M. Plante.

LE DEUTE DE ST-JEAN QUI APPUIE M. BORDEN

M. Jos. Demers, député de St-Jean et Iberville, qui comme tous les autres s'occupe actuellement de ses préparatifs d'élection, n'a pas été sans remarquer, en descendant à la gare de St-Jean, où il se rendait pour célébrer au milieu de ses électeurs la fête de tous les Saints, qu'un petit groupe de vieux amis, vieux rouges s'il y en eut jamais, le regardaient d'un oeil plutôt dur et répondaient avec peu d'empressement à ses plus beaux coups de chapeau.

M. Demers n'a jamais froid aux yeux. Il se dirigea vers le groupe pour s'enquérir de la santé de chacun. Comme personne n'était malade il demanda la cause de la courte façon dont le groupe faisait preuve. Finalement, un des membres du groupe toussa et cracha, et demanda: "On voudrait savoir si c'est vrai ce qu'il y avait dans le journal". "Je ne sais, répondit M. Demers. A quoi faites-vous allusion ?"

"La gazette dit que vous avez lâché Laurier et que vous êtes en faveur du cabinet Borden. Il y a tant de choses qui se font dans la politique que nous avons cru que c'était vrai. Nous parlions justement de cela quand vous êtes arrivé".

"Pas possible" s'exclama M. Demers.

"Oh vous savez, M. le député, on peut pas vous demander une confession. On voulait pas être indiscret, mais il faudra toujours finir par savoir".

"Mais où avez-vous vu cela".

Il fallut aller aux preuves. Chez un barbier tout près de la gare, on put trouver la feuille incriminatrice, et le vieux bourru eut beau fouiller dans certaine feuille de mardi dernier, il ne pouvait trouver. Il allait abandonner la partie ou se résigner à croire qu'il avait en mains un journal truqué quand un de ceux qui l'accompagnaient s'écria, en mettant le doigt sur un gros sous-titres : "Le voici : "Le député de St-Jean en faveur du gouvernement unioniste". En est-ce assez pour vous, M. Demers. Allez-vous dire que nous avons menti, maintenant. Nous n'avons jamais rêvé cela et jamais je n'aurais cru de cela de vous".

"Un instant, s'interposa M. Demers. Laissez-voir".

En un instant le député de St-Jean et Iberville expliqua la confusion.

Il s'agissait tout simplement du Dr Pugsley, député de St-Jean, N.-B. Ceux qui en voulaient à M. Demers n'avaient lu qu'un sous-titre et en avaient eu assez, ne voulant pas en savoir plus long. Ils sont maintenant réconciliés avec leur député.

Depuis trois ans, M. Francis Bell souffrait de douleurs dans les reins.—Tous les jours le mal augmentait et il perdait des forces.

Douze boîtes de PILULES MORO le guérissent.



M. FRS. BELL

On donne le nom de lumbago à cette espèce de rhumatisme qui se place dans les reins et qui fait souvent penser au malade qu'il a une maladie de rognons. Il consiste généralement en une douleur vive qui se fait sentir surtout lorsque l'homme essaie de se baisser ou de lever quelque chose de pesant. Ce rhumatisme devient quelquefois tellement sérieux qu'il oblige l'homme qui en est atteint à se mettre au lit. La douleur se fait sentir tantôt d'un côté des reins, tantôt de l'autre, mais généralement elle existe des deux côtés. La première fois que le lumbago se montre chez un homme, il peut être de courte durée, mais généralement il dure des semaines.

Le lumbago est dû aux efforts faits pour le travail, ou il est causé, comme tous les autres rhumatismes, par le froid ou l'humidité. Donc, le surcroît d'ouvrage et le travail fait dans des lieux humides sont les deux grandes causes qui amènent cette maladie chez les hommes. Une foule d'autres causes peuvent aussi produire cette maladie; aussi les hommes aux habitudes sédentaires, les cultivateurs, les ouvriers des mines et manufactures en souffrent également. Mais, pour souffrir du lumbago, il faut d'abord avoir le sang vicié et l'organisme en mauvais ordre.

Tous les jours on nous signale des guérisons remarquables opérées par les Pilules Moro, de cette maladie qui rend la vie si triste.

L'on sait que l'homme qui souffre de lumbago travaille misérablement toute la journée, se couche le soir épuisé et peut à peine dormir à cause des douleurs qu'il a, puis, se lève le lendemain aussi fatigué qu'il s'était couché le veille.

Les Pilules Moro, en purifiant le sang, donnent à la constitution les forces qui lui sont nécessaires. Elles donnent de l'appétit, favorisent la digestion, régularisent les intestins, débarrassent le foie et l'estomac de ces matières délétères qui sont le germe de toutes les maladies, et spécialement des rhumatismes. Elles ont guéri des hommes qui travaillaient difficilement et d'autres qui ne pouvaient travailler depuis des années, à cause des rhumatismes dont ils souffraient. Hommes qui en souffrez actuellement, prenez les Pilules Moro et vous guérirez.

Nous aurions beaucoup de conseils à donner aux hommes atteints de rhumatismes s'ils daignaient venir à notre bureau de consultations ou écrire à notre médecin.

"Depuis trois ans, j'avais des douleurs de reins qui s'augmentaient toujours et je perdais des forces. Je travaillais quand même mais de plus en plus misérablement. Je décidai donc de suivre les conseils de quelques amis, de prendre des Pilules Moro, et dès les premières boîtes, mon état s'est amélioré. Mes forces se sont d'abord augmentées, puis j'eus moins à souffrir des reins. A la douzième boîte, j'étais parfaitement guéri, je me sentais vigoureux, capable de tout." — Francis Bell, 65 Page, Woonsocket, R.I.

CONSULTATIONS GRATUITES au No. 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures. Les hommes qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal.

EN ALLEMAGNE



LE COMTE VON HERTLING, le nouveau chancelier d'Allemagne qui a accepté en même temps le poste de premier-ministre de la Prusse.

LE NOTAIRE J.-F. DANIEL A ETE CHOISI CANDIDAT PROVINCIAL

STE-JULIENNE, 2. — Le notaire J. F. Daniel, de St-Esprit, comté de Montcalm, a été le choix unanime de la convention libérale qui a eu lieu ce midi à Ste-Julienne, pour le choix d'un candidat comme député provincial en remplacement de M. Dupuis, décédé.

NOUVELLE SANTE POUR LES FEMMES

Les années les plus à craindre dans la vie d'une femme sont celles entre quarante-cinq et cinquante. Nombre de femmes entrent dans cette période dans de tristes conditions par suite de surmenage ou d'ennuis domestiques, ou avec le sang pauvre et aqueux, ce qui fait qu'elles souffrent beaucoup. Parmi les symptômes les plus communs, citons: maux de tête, accès de fièvre, palpitation du coeur, vertiges, mal de dos, dépression et autres désordres de la santé bien connus qui signifient que le sang a besoin de riche sang vermeil toute leur vie, mais jamais plus qu'au milieu de la vie, alors que les nerfs sont aussi faibles et épuisés.

Maintenant, toutes les femmes peuvent éprouver tout le bien que cela fera à leur santé de renouveler et de refaire leur sang. C'est une épreuve que toute femme peut faire en prenant les Pilules Roses du Dr Williams, car ces pilules font un sang riche vermeil, qui à son tour stimule l'appétit, fortifie les nerfs et redonne une robuste santé. Des milliers de femmes ont trouvé dans les Pilules Roses du Dr Williams une nouvelle santé et de nouvelles forces, et par là un nouveau bonheur et un redoublement d'intérêt à la vie.

Ainsi donc, si vous souffrez, profitez tout de suite du splendide traitement à domicile qui permettent de suivre les Pilules Roses du Dr Williams, et vous serez du nombre des gens qui ont eu le bonheur d'avoir recouvré la santé. Ces pilules sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou on peut se les procurer par la poste à raison de 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50 en écrivant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE A DRUMMONDVILLE

Le comté de Drummond a été l'un des derniers à s'organiser pour la prochaine campagne de l'emprunt de la Victoire, à une assemblée tenue à Drummondville la semaine dernière, le comité suivant a été nommé pour s'occuper de recevoir les souscriptions: Président, A. Mercure; secrétaire, L. Turcotte; membres du comité, Nap. Garceau, W. A. Moisan, J. E. Pinard, J. W. St-Onge, H. B. Fisk, J. A. Gendron, C. H. Millar, Nap. Lindsay, Jos. Marier.

On nomma encore les personnes suivantes pour surveiller les intérêts de la campagne dans les diverses paroisses du comté en dehors de Drummondville:

St-Germain — MM. L. A. Brien, W. Watkins, Jos. Laferté, Dr Letendre, Dr Larue.

St-Eugène — A. Fafard, Dr L. Viens, A. Forest.

Kingsey — E. Fredette, Dr L. A. Gravel.

Kingsey Falls — Z. Damouchel, M. Préfontaine, M. Richard.

L'Avenir — A. Boisvert, notaire St-Amant.

St-Lucien — W. Brown, A. Beauregard, P. A. Gervais.

Wickam — N. Girard, J. Filteau, M. Rajotte, O. Leclerc.

St-Cyrille — L. Laforest, L. Bilodeau, C. Lavoie, J. S. Joyal, N.P., Dr Pelletier.

Notre-Dame — A. Benoit, le maire Morin, B. Chagnon, E. Théroux.

Ste-Majorique — E. Joyal, B. Lafond, N. Charland.

Grantham — A. Janelle.

LE RAVITAILLEMENT DE LA COTE NORD

QUEBEC, 3 — La population de la côte nord que l'on disait menacée de famine par suite de la cessation du service du "Percésien" et du "Gaspésien" vendus à l'amirauté anglaise, va être incessamment secourue.

Dès la première demande qui fut faite à ce sujet au gouvernement, le ministère de la marine prit aussitôt des mesures pour ravitailler cette population. Comme résultat, le gouvernement s'est assuré les services d'un certain nombre de goélettes qui seront frétées aux frais du gouvernement et qui partiront dès cette semaine chargées de provisions de Québec pour la côte Nord.

Dans les circonstances, il était absolument impossible de recourir au service des vaisseaux du gouvernement.

QUEBECOIS DANS L'AVIATION

QUEBEC, 3. — Un autre québécois vient de s'enrôler dans l'aviation. C'est de jeune Cécil Doucet, fils de M. A. E. Doucet, ingénieur civil, président du club de la Garnison.

Le futur aviateur, qui n'est âgé que de dix-huit ans, a fait ses études au "High School" de Québec et au "Bishop's College", à Lennoxville. Il a aussi passé quinze mois au "Collège Militaire Royal" de Kingston. Il est parti pour Toronto où il va suivre un cours d'aviation dans une école du "Royal Flying Corps."

53

d'un Européen. Il nous relie au monde civilisé, nous entretient de la patrie.

—Seriez-vous Français, mon Père?

—Je suis Catalan; mais ici, sur le continent africain, tous les Européens sont frères. Vous devez être fatigué? Venez prendre quelque chose; un peu de nourriture vous remettra, car vous êtes bien pâle. Ensuite, allez vous étendre dans un de ces hamacs que vous voyez suspendus sous ce gros oranger; faites-y une bonne sieste; ce soir, nous causerons. J'ai mille choses à vous demander. Avez-vous apporté des journaux?

—J'ai une collection de la Croix, du Pèlerin, des Questions actuelles, du Cohmos. Le P. Raymond, mon excellent ami, m'a dit que vous aimeriez à lire en votre ermitage où vous êtes privé de tout.

—De tout! Comment donc! Mais regardez autour de vous! Nous avons ici le confortable le plus absolu. Je vous ferai plus tard visiter nos travaux, nos industries; seulement, à dire vrai, la presse nous manque; donc vos feuilles parisiennes sont les très bien venues.

—Vous êtes nombreux ici, mon Père?

—Une dizaine, seulement nous nous échelonnons; les plus braves partent pour l'intérieur, vont défricher de nouveaux territoires, fonder des missions, semer la bonne parole.

—Mon Père, je voudrais bientôt repartir, me joindre à vos explorateurs, trouver le chemin par lequel j'irai au but de mon voyage.

—Attendez, il faut vous acclimater, apprendre aussi un peu la langue, les ressources du pays.

—Mon Père, vous connaissez l'abbé Rozel.

—Je le connais et l'apprécie. C'est l'apôtre militant de la plaine d'Yrès.

—Je voudrais le rejoindre.

—Ce n'est pas aisé, je pense; il doit être parti pour la zone inconnue, inexplorée, le territoire des forêts noires où poussent les arbres épineux, infranchissables, c'est un rude pionnier.

—Il faut que j'aille le retrouver le plus tôt possible.

—Nous y réfléchirons. Pour l'instant, vous semblez épuisé; je vous en prie, mon enfant, réconfortez-vous.

Jacques était, en effet, absolument brisé; mais son désir de savoir, sa vigueur de pensée étaient tels qu'il oublait tout.

Devant la table où l'hospitalier missionnaire le servait, il reprit la conscience de vivre, but et mangea avec plaisir ces mets simples et sains, et après, cédant au conseil de mon hôte, il alla s'endormir à l'ombre bienfaisant du bosquet.

Quand il s'éveilla, le soleil se perdait derrière les grands massifs, les noirs avaient fini leur travail, ils soupaient assis à terre en cercle, pendant que l'un d'eux semblait raconter d'intéressantes choses.

Et, tout à coup, le soleil rouge au couchant disparut, une sensation fraîche monta des bois.

Jacques sauta de son hamac; les Pères, assis devant le chalet, soupaient aussi, tous gardaient une sérénité souriante, un air calme de joie intérieure.

En voyant venir le jeune homme, ils lui firent place, se hâtèrent de lui offrir l'épaisse bouillie de sorgho qu'ils mangeaient avec appétit.

Le mets national avait pour un palais parisien une saveur étrange, mais le jeune garçon n'était nullement difficile; il s'amusa de ces changements, heureux du milieu si bon, si sympathique, où on l'accueillait en ami.

Après le repas, la prière commune prit un temps. Le peuple nombreux de nègres arriva, on ouvrit une vaste salle décorée de fleurs et de branchages avec, au fond, un autel pieusement orné.

Un chant termina la séance, bizarre mélopée dans laquelle des fragments de cantiques se reconnaissaient.

Quand le petit office fut achevé, les nègres rentrèrent dans leurs cases respectives, et Jacques, qui était reposé, s'approcha du père Antonio.

—Voulez-vous me permettre de causer un peu avec vous, mon père?

—Bien volontiers, mon enfant. Promenons-nous ensemble, la soirée est splendide.

Alors, sous la lure claire, sous les belles étoiles lumineuses, dans ce parc paisible, le religieux et le jeune homme se mirent à marcher à petits pas.

Et le plus âgé des deux, habitué à ces merveilles des climats exotiques, habitué surtout à garder dans son coeur la continuelle adoration des splendeurs divines, se mit à parler des choses humaines, faisant retour un peu à la préoccupation des hommes, au besoin qu'ils ont de songer aux arrangements créés par eux selon leur envergure.

Il demanda:

—Que font à cette heure les Européens? la paix ou la guerre?

—Pour garder l'une, ils préparent sans cesse l'autre. Ils arment, luttent, construisent des forteresses, épuisent les ressources des peuples avec des impôts, ruinent l'agriculture et entravent le commerce.

Les chefs d'Etat à l'envie les uns des autres augmentent les dépenses, ruinent les nations.

—La France flotte au courant, trop incroyante et trop vaniteuse.

L'égoïsme, l'amour des richesses aisément acquises par n'importe quelle spéculation, sont les plaies rongeantes de son antique honneur.

La fille ainée de l'Eglise vendra son droit d'ainesse pour une conquête.

—Comment se fait-il que votre république dure si longtemps?

—Parce que rien de meilleur ne la jette hors du chemin, quoique bien des groupes se coalisent contre elle.

Les ministères sont un jeu de balançoire qui va, vient, jaillit en avant pour retomber lourdement en arrière.

Dans les âmes des gouvernants, il n'y a pas l'éternelle lumière; le souffle qui les anime n'est pas terrestre: voilà pourquoi leur besogne n'est ni durable, ni parfaite.

—On persécute la religion?

Sourdement, de face pas trop; on sent bien que ce serait éveiller la lutte, doubler les forces du petit nombre de vaillants qui sommeillent; mais on essaie de déformer l'enfance en lui ôtant la foi. Ce que vous faites ici, mon Père, pour civiliser, éclairer, instruire, est entrepris là-bas en sens inverse par le pouvoir.

Puis on démoralise le peuple en exhumant du passé des choses bonnes à y enfouir, on suspecte l'armée en mettant en lumière des questions de traîtrise, et la religion en cherchant dans ses membres une brebis galeuse, comme si, en toute institution, il n'y avait pas un démon caché dont le rôle est de mettre l'héroïsme des bons en lumière.

Pour avoir l'or, on invente des combinaisons honteuses, des fausses mines d'or; tenez, même ici, mon Père, une spéculation a causé bien des ruines, on a émis une folie: les gisements aurifères de Calayara.

—Ici je vous arrête, mon ami; les gisements aurifères existent dans l'Angola. Ils ont été le sujet de vols et de trafics, je crois; mais notre contrée est fertile en surprises heureuses. J'ai étudié le terrain, je suis sûr de mon assertion.

D'ailleurs, une Compagnie très loyale vient d'obtenir une concession dans le Mossamédès et elle va enrichir ses actionnaires je le crois.

Quant à nous, pauvres prêtres, nous avons sur nos terrains d'incroyables ressources, des mines de pétrole, de cuivre, d'argent.

—Et vous les exploitez?

—Pas encore; il faut tant de machines, de dépenses préalables, que nous hésitons; ensuite, c'est attirer chez notre peuple le ferment d'ambition.

—Et ces ressources dorment ici, sous nos pieds?

—Non, bien plus loin dans l'intérieur. A la Mission d'Ornaoco, sur la limite extrême de la zone inconnue, nos Pères ont découvert d'importants gisements.

—Mon Père, comment devrai-je m'y prendre pour gagner Calayara?

—C'est difficile. Cependant, avec la foi on arrive à tout.

Votre ami, le missionnaire Rozel, fait ce périlleux voyage quelquefois, il doit connaître des sentiers. Calayara est bien situé sur le littoral; seulement, pour atteindre cette localité perdue, il faut faire les deux côtés d'un triangle dont le sommet est le Zambèze, la base de la mer, le côté d'Ouest la rivière Cubango et d'inextricables bois, le second côté notre région. Tout le milieu est occupé par d'épineuses plantations naturelles impénétrables; c'est pourquoi on ne peut s'y rendre par ligne droite.

—Et par mer?

—Par mer, n'existe aucun service de bateaux; jadis, j'ai ouï dire qu'on avait voulu creuser un port; mais les tentatives demeurèrent vaines, la baie est presque inabordable, défendue par des sables mouvants et le gouffre et San-Geronimo.

—Alors ce pays est condamné à ne jamais sortir de sa sauvagerie, de son isolement?

—Je ne sais ce que le Ciel décidera; mais je vois, moi, un grand avenir: des civilisations splendides remplaçant la vieille Europe, un peuple neuf, croyant, heureux; l'époque de fertilité et de vérité, le règne lumineux des consolations.

Le prêtre, en parlant, regardait les étoiles, comme inspiré; il prophétisait, l'âme haute, la parole lucide:

—Je vois les deux océans reliés à travers l'Afrique centrale par un immense railway partant du cap Frio pour aboutir aux sources de Zambèze, suivant à peu près le vingtième parallèle, traversant le South-West et le Matapélès jusqu'à la baie de Monsougouri.

Je vois le Zambèze charriant de grands navires, la chute Victoria utilisée comme force motrice d'une immense usine d'électricité et, partout, sur ce parcours prodigieux des stations heureuses de paix et de concorde, où notre culte serait béni.

—Ainsi soit-il, mon Père.

—Oui, j'ai l'air d'un rêveur mon enfant; vous pensez que je bâtis là une fantastique utopie; seulement suivez ma pensée: Quand nous vînmes ici il y a relativement peu d'années, le pays était pauvre, les nègres sauvages, nus, sans ustensiles, sans professions, mourant de faim et de misère.

Dans la partie inférieure de la Chella, nous découvrîmes une mine de mercure. Avec patience et douceur, il nous fut aisé de venir à bout des noirs, naïfs, doux et travailleurs, de les instruire, de leur apprendre un métier.

Peu à peu, nous installâmes des tanneries, des scieries mécaniques sur le bord des rivières.

Nous devînmes maçons, menuisiers, forgerons.

Ces temps derniers nous avons imaginé de faire du papier avec les herbes lumineuses des plaines.

Nos chrétiens s'intéressent à ces travaux, ils ont des joies d'enfants à la vue du résultat de leurs peines, de l'objet sorti de leurs mains habiles.

Nous avons emporté d'Europe les fruits et les légumes, cette terre vierge rend au centuple ce qu'on veut bien lui confier.

Dans notre mission de Humpata, nous avons des blés superbes, des pommes de terre, des haricots, du maïs, du millet, du sorgho, des arachides.

La canne à sucre et le coton poussent admirablement; bref, cette terre est bénie.

Elle est, je le répète, l'avenir.

Longtemps délaissée, elle a sommeillé sur ses richesses; l'heure de son apogée viendra.

—Cependant, elle est peuplée de pauvres noirs inintelligents.

—Erreur encore! Ces gens ont, comme leur sol, besoin de culture, ils la reçoivent aisément et s'assimilent vite au milieu.

—Les nègres passent pour des êtres déchus, maudits depuis des siècles.

—Non, mon enfant, les noirs sont ainsi que nous, enfants de Dieu; leur âme fut aussi sauvée par le Christ en croix.

Si on les traite avec justice, on en obtient ce qu'on souhaite; si on les traite cruellement, sans égards pour leurs sentiments humains, on excite en eux la haine et la vengeance.

Avec les blancs, un pareil régime arriverait au même résultat.

—Vous aimez ces sauvages, mon Père!

—Je m'en occupe: ils me donnent peine et puis consolation; je pénètre en eux aisément, ce ne sont point des âmes fermées; je travaille à détruire leurs mauvais instincts, à relever leur niveau moral.

Ainsi, en nos colonies, je suis arrivé à créer la famille, la case honnête, où la mère vit respectée avec ses enfants, pendant le travail du père.

Le dimanche, je leur montre notre beau culte d'amour, je le fais aussi luxueux que possible.

Ils chantent, ils adorent le bruit —souvent au mépris de l'harmonie, par exemple, — ils aiment les lumières de l'autel, les décorations rouges et or de nos fêtes.

Une belle procession leur plaît extrêmement. Ils me font de merveilleux reposoirs.

—Alors, mon Père, vous ne regrettez pas d'avoir quitté l'Europe?

—Oh! non. Je vois avec un intérêt passionné cette oeuvre féconde dante des civilisations africaines; je ne suis pas le seul, d'ailleurs. Regardez ce malheureux Emin Pacha, enlevé de force à son cher village, qui cherche à y revenir presque aveugle, aimant mieux finir ses tristes jours au milieu de cette société, neuve, simple, aux instincts naturels, que dans la duplicité expérimentée du vieux monde.

Le Père se tut. Vivement conquis par cette parole convaincante du prêtre, Jacques trouvait juste toutes ses idées. Lui aussi aurait préféré vivre entre ces doux missionnaires et leurs cathéchumènes que de lutter avec la dure vie quotidienne à Paris; là, il n'aurait pas souffert de son avilissante naissance; là, ne lui eût demandé ni papier, ni ancêtres, on lui ouvrait les bras sans le connaître, son nom de chrétien était une suffisante égide.

Oh! comme c'était reposant de s'endormir là.

Mais le devrait-il? N'avait-il pas, lui, la charge d'êtres aimés à soutenir; son arrangement d'existence lui permettait-il l'égoïste liberté d'agir pour lui, pour son bien et son bonheur? Non, cent fois non. Des tendresses lointaines comptaient sur sa vaillance et son courage intelligent. De faibles femmes, à Paris, attendaient la lumière qui devait rayonner sur leur vieillesse, la faire moins âpre et moins glacée.

(A SUIVRE)



Un livre qui ouvre des horizons nouveaux sur la culture lucrative

NOUS désirons que tous les cultivateurs du Canada soient pourvus d'un exemplaire de notre dernière éditon de "L'UTILITÉ DU CIMENT POUR LE CULTIVATEUR."

On y trouve des indications complètes, autant que faciles, sur ce que vous pouvez *édifier* avec du Béton, dans vos moments de loisir. Ce livre démontre que, sans apprentissage, et à un coût dérisoire, un cultivateur peut obtenir les meilleurs résultats.

Il vous rendra enthousiaste du Béton. Si vous suivez ses conseils et que vous agissiez suivant ses données, vous aurez bientôt une ferme hygiénique, dont les bâtiments seront à l'épreuve du feu, des ravages du temps, et des éléments.

Envoyé gratuitement aux Cultivateurs qui le demandent

Le coupon ci-dessous est à votre usage pour réclamer le livre, ou demander des renseignements spéciaux sur un sujet, en particulier. *Servez-vous de ce coupon écrivez-nous dès aujourd'hui.*

CANADA CEMENT CO.
LIMITED
14 Edifice du Herald, Montréal

LE DOMAINE DU CULTIVATEUR

LA TRAITE A LA MAIN ET LA TRAITE A LA MACHINE

Soins qu'il faut apporter à cette délicate opération.—Laquelle des deux méthodes est la meilleure et se recommande davantage aux propriétaires de gros troupeaux.--Une question d'économie digne d'intérêt.--Deux opinions importantes.

La traite des vaches se fait de deux manières: à la main ou à la machine. C'est à ce double point de vue que nous allons en causer. Disons tout d'abord que quel que soit le mode adopté, les vaches doivent être traites régulièrement aux mêmes heures tous les jours et que ces heures doivent être séparées par des intervalles aussi égaux que possible.

La traite est une opération qui exige du trayeur des qualités dont les principales sont la douceur, la patience, l'esprit d'observation et la propreté. Une vache rudoyée donne rarement la pleine mesure de son lait et tarit graduellement; d'autres part, le trayeur malpropre contamine le lait et le rend plus ou moins impropre à la consommation.

Avant donc de commencer la traite le trayeur doit bien essuyer les flancs et le pis de la vache avec un linge net, humecté d'eau fraiche et propre. Il fait ainsi adhérer à la peau de l'animal tous les poils, les poussières et les bactéries qui, sans cette précaution, tomberaient dans la chaudière. On ne doit pas faire tomber dans celle-ci les premiers jets de lait, car ils contiennent généralement beaucoup de microbes malfaisants.

Les trayons de la vache doivent être secs, de même que les mains du trayeur, et il importe que celui-ci se lave et s'essuie les mains après la traite de chaque vache. Cette précaution a non seulement pour but de tenir les mains propres, mais aussi d'empêcher qu'une affection — les plaies par exemple sur les trayons — ne se communique d'un animal à l'autre.

En somme, le trayeur doit observer la plus grande propreté dans le soin de l'animal, des ustensiles qui reçoivent le lait et dans sa personne. Il fera la traite aussi rapidement que possible, et de façon uniforme, afin de ne pas énerver la vache.

Durée des intervalles entre les traites. — Les intervalles entre les traites devraient être de durée égale ou à peu près. Cependant il appert aux recherches effectuées sur les fermes expérimentales que lorsque les vaches ne sont traites que deux fois par jour, ce qui est la coutume générale au Canada, le temps qui s'écoule entre les traites peut varier plus ou moins sans qu'il en résulte d'effets appréciables au cours d'une période disons d'une durée de deux mois.

Il y a cependant des limites. Si l'on peut, par exemple, traire sans inconvénient à intervalles variant de dix à quatorze heures, les traites effectuées d'autre part à intervalles de six à dix-huit heures auront certainement de très mauvais effets. Un point à noter toutefois : c'est que ce qui est vrai d'une vache de 30 à 40 livres par jour, peut ne pas s'appliquer à un animal de 50 à 60 livres, et encore moins aux très grandes laitières qui donnent 70 à 90 livres par jour. Du reste, il est à peu près sûr qu'aucune vache n'arriverait à donner une aussi grande quantité de lait par jour si on ne la trayait que deux fois par 24 heures.

La traite à fond. — La qualité du lait produit par une vache quelconque peut varier sensiblement d'un jour à l'autre par suite d'une multitude d'influences d'ordre secondaire, par exemple les variations dans la température, la quantité d'eau et de sel, le changement dans la qualité des aliments, dans la méthode d'alimentation ou dans l'heure des repas, le changement de trayeur ou de l'heure de la traite, la crainte, la colère, et enfin tout sentiment de malaise et d'inquiétude.

D'autre côté—fait bien constaté par les laitiers — la qualité du lait s'améliore à mesure que la traite avance. Le premier lait tiré est toujours pauvre en gras de beurre. A mesure que l'on continue de traire, le pourcentage de gras augmente et ce sont les dernières onces qui contiennent le plus de matière grasse. Il est donc important de faire la traite à fond.

MACHINE A TRAIRE

L'emploi de machines à traire remonte déjà à plusieurs années et il est très répandu dans le pays. Le point essentiel est de les tenir propres, ce qui peut se faire sans beaucoup de travail si on y prête une attention constante. C'est à tort qu'on a prétendu que la trayeuse mécanique avait pour effet de diminuer la production du lait. La chose a pu être constatée au début de ce mode de traite, alors que les machines n'étaient pas aussi perfectionnées qu'elles le sont à peu près toutes aujourd'hui, mais il est reconnu que les vaches s'habituent facilement à ce genre d'opération et deviennent à le préférer à la traite à la main, à cause surtout de son uniformité. Si maintenant la machine à traire est entretenue proprement, le lait obtenu par son intermédiaire est d'aussi bonne qualité hygiénique que celui qui provient de la traite à la main.

Tout considéré, la traite à la machine revient à meilleur marché que la traite à la main. La trayeuse mécanique a de plus cet avantage qu'elle permet de traire un grand nombre de vaches en un temps comparativement court avec un personnel d'employés réduit au minimum. De là une économie considérable de gages qui fait que la trayeuse se paie d'elle-même en peu de temps et reste pendant de nombreuses années un précieux auxiliaire à la ferme. Par ailleurs, les hommes qui ont fait une fois usage de la trayeuse mécanique ne veulent plus s'en passer ni retourner de bon gré à l'ancienne méthode de la traite à la main. La trayeuse mécanique marche à la vapeur, à la gazoline ou à l'électricité et elle est d'emploi si facile qu'un homme seul peut faire fonctionner à la fois trois ou quatre appareils, traire par conséquent dix à quinze vaches en moins d'une heure.

UNE OPINION AUTORISEE

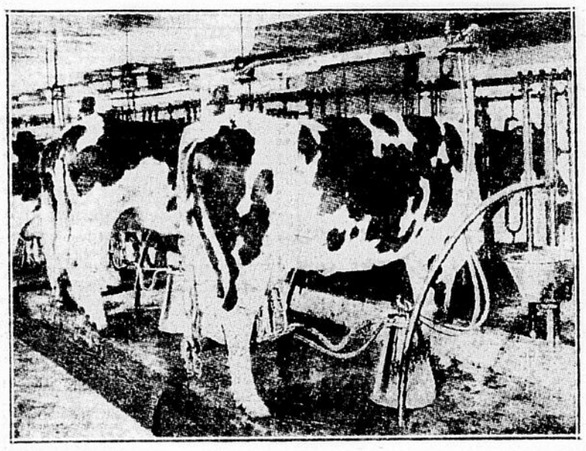
Le ministère d'Agriculture de la province d'Ontario vient de publier un Bulletin (253) sur l'industrie animale dans lequel on trouve l'appréciation suivante concernant la trayeuse mécanique:

"L'on peut dire aujourd'hui en toute confiance que la machine à traire est devenue une chose pratique. Presque toutes les machines qui sont vendues dans cette province, les moins coûteuses comme les plus dispendieuses, donnent bonne satisfaction entre les mains d'un grand nombre de cultivateurs laitiers. Il se présente toutefois des cas d'insuccès, mais l'analyse des résultats obtenus démontre que le succès ou l'insuccès dépend de l'habileté de l'opérateur et non de la machine.

"Toutes les machines sont quelque peu compliquées et délicates au point de vue de l'ajustement, de sorte que l'opérateur, s'il veut réussir, doit faire preuve d'une certaine habileté en mécanique et tenir scrupuleusement compte des besoins ou des exigences individuelles des vaches. Sans cela la machine à traire a toujours fait faillite.

"On peut difficilement affirmer que la trayeuse mécanique fait produire autant de lait aux vaches que la traite à la main bien faite, cependant, si l'on s'en sert convenablement, elle donnera de meilleurs résultats que ceux que l'on obtient en moyene des trayeurs à la main, et il ne fait aucun doute qu'elle est un grand facteur d'économie, de travail et de temps.

"La machine a sa place sur les fermes où l'on compte plus de dix vaches. mais il est douteux qu'il



LA TRAITE A LA MACHINE.—Cette illustration donne une idée parfaite de l'ajustement des tubes trayeurs sur les trayons.

serait économique d'investir autant d'argent pour un plus petit troupeau. Il peut également être d'économie douteuse d'installer une machine dans un troupeau de pur sang où l'on pratique beaucoup le système officiel d'épreuves, comprenant la traite des vaches trois ou quatre fois par jour.

"Quant à la qualité du lait obtenu par la machine, l'on peut dire en toute sûreté que chaque fois que celle-ci est scrupuleusement nettoyée elle produit du lait presqu'aussi propre que celui que l'on peut obtenir au moyen de la traite la plus soigneuse à la main. Cependant, si la machine n'est pas proprement nettoyée, elle produira le lait le plus impur qu'il soit imaginable de concevoir, étant rempli de bactéries qui auront le plus désastreux effet sur la qualité de ce produit.

"Habilité en mécanique, soin incessant et la plus grande propreté peuvent seules faire un succès de la machine à traire."

CE QU'ON DIT A LA FERME EXPERIMENTALE D'OTTAWA

M. G. W. Muir, qui a la surveillance du service de la traite mécanique à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, n'est pas moins explicite et attribue à l'incompétence ou à la négligence de l'opérateur les insuccès de la machine à traire quand il s'en présente de très prononcés.

"Il est possible", dit-il, "de produire un lait de très haute qualité avec aucune des machines qui sont les plus en vogue sur le marché mais le cultivateur doit être prêt à équiper convenablement son étable, à laver et stériliser sa machine d'une façon appropriée, si non la qualité du lait sera inférieure à la moyenne du lait obtenu par la traite à la main."

M. Muir dit que le système de la traite mécanique s'est beaucoup généralisé dans tout le pays au cours des quelques dernières années et que les demandes de renseignements à ce sujet sont tellement nombreuses qu'elles témoignent indiscutablement de sa grande et croissante popularité. Et cela est facile à comprendre. Comme nous le disions dans un article sur cette question à la date du 4 janvier dernier, la rareté et le coût de la main-d'oeuvre allant sans cesse en augmentant, les cultivateurs avertis et soucieux de leurs intérêts ont trouvé un moyen de triompher de ces deux obstacles en faisant usage de la trayeuse mécanique. D'abord hésitant, de crainte que ce genre de traite ne fût préjudiciable aux vaches. Ils ont vite compris leur erreur et tous ceux qui ont fait un judicieux usage d'une trayeuse recommandable quelconque sont unanimes à dire qu'ils ne voudraient plus retourner à l'ancien régime de la traite à la main.

Mais il y a plus. La trayeuse mécanique ayant apporté dans une mesure satisfaisante une solution au problème de la main-d'oeuvre, beaucoup de cultivateurs en sont venus à la conclusion que, grâce à cet ingénieux appareil, ils pouvaient pourvoir à l'entretien de troupeaux plus considérables. En conséquence, la trayeuse mécanique contribue à accroître le nombre des vaches laitières et la production du lait, partant à améliorer l'agriculture et la fortune des cultivateurs; elle contribue encore à diminuer les dépenses de la ferme et à en multiplier les revenus d'une façon appréciable.

L'expérience a encore démontré que la trayeuse mécanique est meilleure pour les vaches que la traite à la main quand celle-ci est confiée à des employés de ferme inexpérimentés et rudes. L'action du récipient à trayons ressemble d'aussi près que possible à celle du veau, ce qui demande une certaine habileté et un entrainement chez la plupart des trayeurs. Ainsi, le rapprochement parfait de la nature par l'action de la trayeuse explique pourquoi celle-ci conserve les trayons et le pis en bonne condition, pourquoi aussi les vaches donnent fréquemment une plus grande quantité de lait.

L'amélioration de la qualité du lait résultant de la traite mécanique est encore une chose également importante. Avec la traite à la main, il est généralement impossible — à moins de soins excessivement exceptionnels — d'empêcher les saletés, les germes, les mauvaises odeurs qui se dégagent de l'étable de s'introduire dans le lait. Ce dernier, au contraire, s'il passe directement du pis à une chaudière hermétiquement fermée par l'intermédiaire de tubes proprement entretenus, est à l'abri de toute contamination possible, d'où amélioration de la qualité du lait et de sa valeur dans l'alimentation.

On peut donc conclure avec vérité que, grâce aux trayeuses mécaniques, les cultivateurs peuvent réduire notablement leurs dépenses, accroître leurs troupeaux, obtenir des bénéfices plus considérables de leur industrie laitière. Les trayeuses mécaniques rendent de plus la vie plus agréable au fermier et à sa famille; elles rompent la monotonie et la trivialité du labeur agricole et contribuent de la sorte à retenir les jeunes gens sur la ferme.

Tous ces arguments ont du poids, et ce n'est pas sans de justes raisons que les apôtres de la traite mécanique y recourent pour engager les cultivateurs et les laitiers à changer de méthodes, à remplacer, partout où il y a un troupeau laitier assez considérable et manque de main-d'oeuvre, la traite à la main par la traite mécanique judicieusement pratiquée.



LA TRAITE A LA MACHINE.—Un appareil à double unité au moyen duquel on peut traire une ou deux vaches à la fois. Une prise à l'étable de MM. G. et H. Thompson, Vaudreuil, Qué.

BONNE METHODE POUR DESINFECTER LE POULAILLER

Voulez-vous tenir vos volailles saines et les garantir contre un retour des maladies contagieuses? Désinfectez le poulailler, mais désinfectez à fond avec une abondance de bonnes solutions, et au bon moment. Quoi que vous fassiez, ces maladies reparaîtront si le poulailler n'est pas énergiquement désinfecté. C'est le seul moyen qui offre une chance de succès.

Enlevez toute la litière du plancher, des nids et des pondoirs. Brûlez-là près du poulailler, pour éviter de contaminer le sol avoisinant. Enlevez tous les nids, perchoirs et accessoires portatifs; exposez-les à la lumière du soleil. Videz les trémies, les coffres, de tous les grains qu'ils contiennent; jetez le gravier ou ébouillantez-le avec de l'eau bouillante si vous voulez vous en servir encore une fois. Ebouillantez tous les ustensiles, casseroles, etc. Si le devant du poulailler est en coton, enlevez ce coton, lavez-le parfaitement ou ébouillantez-le. Enlevez les châssis, lavez-les avec de l'eau chaude et du savon, récurez bien les cadres avec une brosse raide. Si le grenier est rempli de paille, enlevez cette paille et brûlez-là avec la litière.

Balayez ensuite énergiquement l'intérieur pour enlever les toiles d'araignée, les accumulations de poussière, etc. ou faites-les tomber avec un jet d'eau si vous avez une pression suffisante. Détachez tous les tas de fiente dure en les faisant tremper dans l'eau, puis enlevez-les avec la gratte ou un autre outil tranchant. Ceci fait, désinfectez. Faites dissoudre dans un baril d'eau, 50 livres de chaux vive; ajoutez un gallon d'un bon désinfectant commercial. Si vous n'avez pas besoin de toute cette quantité, mettez 2 1-2 livres de chaux vive dans un seau d'eau, plus une demi-tasse à thé du désinfectant.

Soyez bien sûr que vous prenez de la chaux **vive**, et non pas de la chaux qui est restée exposée à l'air quelque temps et qui s'est éteinte, car celle-ci a perdu toute sa puissance de désinfection. Appliquez ce lait de chaux au moyen d'une pompe à pulvériser, c'est la méthode la plus facile. Un pulvérisateur ne coûte pas cher et peut servir ailleurs.

Avant d'employer la solution de chaux, faites-là passer par un tamis assez fin ou par une toile de coton à fromage, car le filtre peut se boucher. Si vous n'avez pas de pulvérisateur, servez-vous d'une brosse à blanchir, mais il est bien difficile de remplir toutes les crevasses et les fentes quand la solution n'est pas projetée au moyen d'une pompe. C'est dans ces fentes que les mites, les poux, etc., se propagent. Il faut donc bien les imprégner du mélange désinfectant.

Si le poulailler a été visité par une maladie contagieuse comme la tuberculose, pulvérisez l'intérieur au moins deux fois, à intervalles d'une semaine. Si c'est une autre maladie, un bon traitement suffira. Si les parcs ne sont pas trop grands, épandez à la surface une mince couche de chaux éteinte à l'air, puis bêchez ou labourez profondément. Si vous n'avez pas de chaux, un bon béchage suffira, mais il vaudrait mieux chauler. Changez vos parcs de place tous les ans si vous pouvez, ou divisez-les et ensemencez la moitié en navette et l'autre en fourrage vert. Vous détruirez ainsi, par cette rotation, les endroits où les vers et germes se propagent. Si vous vous servez de poulaillers portatifs, déplacez-les fréquemment, car les volailles qui se nourrissent plusieurs années de suite sur le même terrain, finissent par l'infecter de germes de nombreuses maladies. Donnez aux volailles un grand parcours si vous avez de la place.

Désinfectez deux fois par an, au printemps et en automne, mais n'oubliez jamais la désinfection d'automne, avant d'introduire de nouvelles poules dans le poulailler. C'est la plus importante.

POUR AUGMENTER LA PRODUCTION

Les mesures prises dans l'ouest canadien pour augmenter la production agricole se manifestent de plusieurs manières. L'une des dernières qui prouve en même temps et une fois de plus la valeur de l'irrigation et la confiance que mettent les fermiers dans ce mode de culture, est la requête faite au Pacifique Canadien par le Board of Trade de Lethbridge, pour que la compagnie continue à faire couler de l'eau dans ses fossés irrigateurs, afin que les fermiers puissent irriguer leur terrain tout l'automne et de cette manière obtenir une meilleure récolte l'an prochain.

Plusieurs demandes semblables ont été faites à la compagnie par des colons de la section est du bloc d'irrigation de Bassano, Alta., et dans chaque cas, le Pacifique Canadien a montré son désir de coopérer avec les fermiers pour l'augmentation de la production, en consentant à ce que les fossés leur fournissent de l'eau après le 30 septembre, date officielle de la fermeture de la saison d'irrigation.

L'Acte du Service Militaire, 1917

CANADA

NE RETARDEZ PAS!

Enregistrez-vous aujourd'hui

L'ACTE DU SERVICE MILITAIRE est loi en vertu d'une proclamation du 13 octobre. C'est maintenant le devoir sacré de tout homme compris dans la classe Un de se rapporter pour le service ou de réclamer l'exemption. Cette classe comprend tous les célibataires ou veufs sans enfants (qui ne sont exemptés pour aucune autre raison) qui ont atteint l'âge de vingt ans le ou avant le 13 octobre 1917, et dont le trente-quatrième anniversaire de naissance n'est pas arrivé avant le 1er janvier, 1917.

Ce qu'il faut faire

Allez au bureau de poste de votre localité et demandez des formules pour vous rapporter ou pour réclamer l'exemption. Ces formules contiennent des instructions très claires sur la manière de les remplir. Faites cela pas plus tard que le 10 NOVEMBRE.

Méfiez-vous de l'encombrement de la dernière heure

Avec un aussi grand nombre de rapports et de réclamations qui sont encore à faire, il y aura chaque jour un plus grand encombrement vu le grand nombre d'hommes dans la classe Un. Vous perdrez moins de votre temps, et par conséquent vous servirez vos propres intérêts en évitant l'encombrement des derniers jours.

La loi est appliquée par le gouvernement qui est fermement appuyé par le peuple. Obéissez à la loi. Enregistrez-vous aujourd'hui.

Emis par
Le Conseil du Service Militaire.

421F



TRAPPERS

Vous obtiendrez plus d'ARGENT pour vos fourrures en les envoyant à la Maison "SHUBERT,"

la plus grande du monde, s'occupant exclusivement de la vente de FOURRURES BRUTES D'AMÉRIQUE, et établie il y a un tiers de siècle. Nous avons beaucoup de milliers de clients satisfaits, parceque nos règlements sont prompts et généreux et notre maison est connue comme honnête et solide, avec une réputation sans tache. Demandez aujourd'hui notre précieux bulletin "The Shubert Shipper." Il est GRATIS, et vous le trouverez INDISPENSABLE.

A. B. SHUBERT, Inc. 25-27 WEST AUSTIN AVE. Dept.232 CHICAGO, U. S. A.

8-15-22-29



Le Canada a besoin des producteurs d'aliments.

Jamais le besoin d'augmentation de la production alimentaire n'a été plus urgente qu'actuellement. La volaille et les oeufs forment une grande proportion de l'alimentation nécessaire à la nation.

Vous pouvez faire "votre part" pour aider la Grande-Bretagne et les Alliés à remporter la victoire.

Le Régulateur de Volailles de **Pratts**

gardera la santé à vos volailles autant que la vigueur. Il incite les poules à pondre de bonne heure et les garde dans cet état tout l'hiver. Un sou, est tout ce que coûte une poule pour qu'elle soit en excellente forme pendant tout un mois. Chez votre marchand, dans des paquets à un prix populaire, aussi en des seaux économiques de 25 livres et dans des sacs de 100 livres.

L'argent est remboursé si pas satisfait.

Le REMEDE de **Pratts** CONTRE LA ROUPIE

est garantie de prévenir et de guérir les refroidissements et la roupie. Chez votre marchand, sous la forme de poudre ou en tablettes.

Ecrivez maintenant pour avoir la brochurette "Poultry Wrinkles" de 64 pages. Gratis sur demande.

Pratt Food Co. of Canada, Limited.
68R Claremont St.
Toronto.

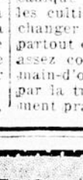
P-2

ABSORBINE TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF

fait disparaître **dilatations** bursales, tissus épais et enflés, courbes, tendons enflés, sensibilités de toute meurtrissure et de toute entorse. Guérit l'éparvin, qui fait boiter, calme la douleur. Ne fait pas venir d'ampoules, ni perdre de poil. Le cheval peut travailler. Livré à $2 la bouteille. **Livre 1 K gratis.**

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes. Pour **épanchements de synovie, entorses, dépôts goutteux ou rhumatismaux, veines variqueuses enflées, douloureuses.** Détails sur demande écrite. Vendu par les marchands ou livré à $1 et $2 la bouteille. Manufacturé seulement par

W. F. YOUNG, P.D.F.,
250 Edifice Lyman, Montréal, Can.



Pionnier d'Amérique en fait de Remèdes pour les Chiens.

LIVRE SUR LES **Maladies Canines** ET COMMENT NOURRIR LES CHIENS

Envoyé franco par la poste à toute adresse par l'Auteur.

H. CLAY GLOVER CO., Inc.
118 West. 31st Street. New-York.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION
364 rue Universite, Montréal.



La Trayeuse Mécanique "Empire" Soutenue par le Service "Empire"

REDUIT LE TEMPS ET LE COUT DU TRAYAGE

Des centaines d'épreuves faites par des laitiers dans la province de Québec ainsi que dans tout le Canada ont prouvé que la trayeuse mécanique "EMPIRE", bien employée, réduit de moitié le cout de la traite.

Il est avantageux de choisir une trayeuse "EMPIRE", non seulement parce que c'est un appareil supérieur, mais aussi, comme nous avons notre bureau central à Montréal, nous sommes à même de vous aider beaucoup plus efficacement à l'installer et à vous enseigner à faire fonctionner cet appareil, ce qui est tout à votre avantage. Nous sommes les seuls manufacturiers de trayeuses dans la province de Québec, et les plus importants au Canada. L'intérêt que nous prenons dans la trayeuse "EMPIRE" ne se termine pas avec la vente, nous veillons personnellement aussi que chaque appareil donne une satisfaction entière et parfaite telle qu'elle est mentionnée par des centaines de lettres comme celles qui suivent :

Messieurs,

En date du 25 juillet 1916 nous avons acheté de votre voyageur représentant votre maison, M. O. Denis de Sherbrooke, Qué., une trayeuse Empire, qui fut installée dans notre grange par MM. Jos. Lacombe et Fils, et nous sommes heureux de déclarer qu'elle nous donne une satisfaction absolue. Nous sommes à même de traire nos 32 vaches en une heure et quinze minutes, et il ne faut qu'un seul homme pour faire le trayage de ces vaches. Il nous fait plaisir de déclarer aussi que nous faisons une grande économie de temps depuis que nous avons acheté cette trayeuse de votre voyageur M. Denis

Sincèrement à vous,
(Signé) ALPHONSE BOISSE,
MAURICE BOISSE (Frères).
Lachute, Que., le 30 octobre 1915.

The Empire Cream Separator Company,
Montréal, Qué.

Messieurs —

J'ai votre Trayeuse Mécanique depuis deux mois et je dois vous dire que je suis parfaitement satisfait. Deux de mes hommes peuvent traire 50 vaches à l'heure avec deux chaudières. La meilleure preuve de satisfaction que je puis vous donner est de vous envoyer mon règlement. Je ne croyais pas que la machine donnerait la satisfaction qu'elle donne. C'est certainement la vraie machine pour traire les vaches.

Votre dévoué
(Signé) GEO. S. ARMSTRONG.

Nous vous aiderons à avoir d'aussi splendides résultats si vous vous décidez à acheter une trayeuse mécanique Empire.

Notre nouveau pamphlet en français illustré dit comment la trayeuse mécanique imite l'action naturelle de la succion du veau et est actuellement meilleure que le trayage à la main. Ecrivez pour l'avoir — Il est gratuit.

Veuillez m'envoyer la brochurette ayant trait à la Trayeuse Mécanique "Empire".

J'ai ... vaches.
Nom et adresse.
.....
.....
Dépt. L. P.

The Empire Cream Separator Company of Canada, Limited.
Montréal.

LA FERME AVICOLE YAMASKA

ST-HYACINTHE, QUE.

Nous élevons, achetons, échangeons tout, en fait de races de volailles strictement pures.

Poules, Canards, Dindes, Oies, Pintades, Paons, Lapins, Pigeons, Tourterelles, etc. Catalogue illustré de 15 gravures, 15 sous par malle.

Ecrivez-nous, incluant timbres pour informations.

ARTHUR S. COMEAU, Prop. 48-13

Guérissez-vous par les Plantes

Nos traitements à base de plantes dont les recettes composées par



UN PRETRE

guérissent toutes les maladies. Pour renseignements écrire en mentionnant les signes de votre maladie et les douleurs que vous endurez au **Directeur de l'Académie Herboristique, 2585 rue Droiet, Montréal,** en y joignant **un timbre de 3 sous pour la réponse.** 48-13

NOUS ACHETONS LES

VIEUX DENTIERS

Pour renseignements, écrire à

La Cie De Spécialités Internationales Ltée

139 RUE STE-ELISABETH, MONTREAL. 48-13

AGRICULTEURS !

Faites que vos terres

RAPPORTENT PLUS

Servez-vous de notre

Pierre à Chaux en Poudre

Pour renseignements, adressez-vous à

THE DOMINION LIME CO.

SHERBROOKE, P.Q. 48-13

CANCER !

L'INSTITUT THERAPEUTIQUE, sous l'habile direction du Dr R. E. LEPROHON

Traite et guérit SANS AUCUNE OPERATION, tous les cas externes de CANCER, situé de la langue, de la gorge ou de la poitrine, LUPUS, CHANCRES, ULCERES, ECZEMA, etc.

De nombreux témoignages attestent la vérité de nos assertions.

Pour traitement, s'adresser à Dr R. E. Leprohon, 722a Saint-Antoine, téléphone Westmount 3081.

Renseignements, correspondance, etc., s'adresser à M. B. A. Beaupré, secrétaire-trésorier de l'Institut, 2112 Clarke. Téléphone St-Louis 3950. 48-13

LES OEUFS A 10 cents LA DOUZAINE

EGGINE

Remplace les oeufs pour la pâtisserie et la cuisine. Avec EGGINE vous faites les meilleurs gâteaux, poudings, beignes, sauces, etc.

EGGINE EST EN VENTE CHEZ LES EPICIERS, GROS ET DETAIL.

1 paquet de 1 douzaine, 10c; 1 boite de 3 douzaines, 25c.

Si votre fournisseur ne l'a pas, écrivez à

H. C. LAMBERT & CIE.

DISTRIBUTEURS

1565, rue St-Hubert. Téléph. St-Louis 2412

Recettes françaises et anglaises. 48-13

Trappeurs! Trappeurs!



La fourrure est de grande mode cette année. Nous serons donc capables de payer des prix encore plus élevés que ceux de l'année dernière pour toutes FOURRURES VERTES.

Notre nouvelle liste de prix est prête. Envoyez votre nom de suite et mettez-vous en rapport avec la MAISON LA PLUS AVANTAGEUSE DU MARCHE DES FOURRURES.

EDV. POLLAK & CO.

Marchands de Fourrures Vertes.

280 Rue St-Paul Ouest. Montréal.

Si vous avez des fourrures vertes avant que notre liste de prix soit prête, envoyez-les par express et nous vous paierons des bons prix.

SATISFACTION GARANTIE. 50-j.n.o.

DES MILLIERS DE

FEMMES MAIGRES

sont redevables d'une santé florissante et d'un embonpoint esthétique à l'usage du célèbre

BUSTINOL

Du Dr Simon de Paris



Vous pouvez obtenir les mêmes résultats en employant ce remède. Vous pouvez en faire l'essai gratuitement. Envoyez-nous votre nom et votre adresse avec 10c pour payer les frais de port et d'emballage et nous vous enverrons un traitement suffisant pour vous prouver son efficacité.

CIE Dr SIMON, Dépt. 67, No. 155, rue des Commissaires O., Montréal. 52-5

FOURRURES VERTES



Nous avons besoin de toutes sortes de FOURRURES VERTES, spécialement les RENARDS ROUGES et CROISES, les BETES PUANTES, les MARTRES, les LOUPS-CERVIERS, etc.

Notre maison est établie depuis vingt ans et notre réputation d'honnêteté sera pour vous une garantie.

Nous sommes en position de vous payer les prix les plus hauts.

Plus de 100,000 TRAPPEURS nous accordent leur confiance chaque année en nous envoyant leurs peaux vertes, cela les paie bien.

Donc cela vous paiera également.

Envoyez-nous vos fourrures de suite. Nous vous garantissons toute satisfaction.

Demandez notre liste de prix gratuite.

THE BRITISH CANADIAN FUR & TRADING CO., LIMITED

307 et 307a rue St-Jacques, Montréal.

1-13 f

Revue des Marchés de Montréal et de la Province de Québec

LE MARCHE DE MONTREAL

Le fait saillant de la semaine qui vient de s'écouler est l'écoulement extraordinaire de 29,515 colis de beurre, en faisant la comparaison avec le stock en entrepôts à Montréal à la date du 1er octobre. Les arrivages du mois finissant le 31 octobre, suivant la statistique du Board of Trade représentent à Montréal 43,840 colis, ce qui est approximativement un surplus de 13,340 colis sur la consommation locale qui est de 7,000 colis par semaine. En tenant compte de ce fait il appert qu'environ 42,855 tinettes ou colis de beurre ont été écoulés ou entreposés comme surplus sur la consommation durant le mois d'octobre nonobstant la baisse provoquée par le spectre de la margarine, le marché du beurre s'est raffermi à la fin de la semaine et la tendance paraît désormais vers des taux stables. Le fait est qu'aux enchères du Board of Trade, samedi le beurre de premier choix a obtenu ½ à ¾c de plus par livre, que les prix payés au commencement de la semaine.

La Société Coopérative des Fromagers de Québec a vendu durant la semaine 1,226 colis de beurre de crémerie à des prix qui cependant accusent ¼ à 2c de moins que ceux réalisés 8 jours auparavant. Ainsi le beurre de crémerie a fait 42⅝ à 42¾c, le bon beurre 42 à 42¼c et le pasteurisé 43⅛ à 43½c.

A St-Pascal, Qué., on a vendu le meilleur beurre, mardi, à raison de 41c la lb, soit 4c de moins qu'à pareil jour la semaine précédente.

En somme, tant que la margarine n'aura pas fait sentir au juste son influence sur le marché l'on doit s'attendre à de l'incertitude et à de l'hésitation de la part des acheteurs en gros et des exportateurs.

Durant la semaine finissant le 3 novembre 1917, il est arrivé à Montréal 392 colis de beurre, ce qui est une augmentation de 4,177 colis, par comparaison aux arrivages du même jour pour la semaine précédente et de 976 colis comparé à la date correspondante, l'an dernier.

Du 1er mai au 3 nov. 1917, les arrivages de beurre à Montréal se sont montés à 131,507 colis de moins que durant la période correspondante, en 1916.

Nous cotons les prix suivants.

De crémerie, le meilleur, 43½ à 44c.
De crémerie, bon, 42½ à 43c.
De ferme, le meilleur, 38 à 39c.
De ferme, bon, 37 à 37½c.
Autres qualités 36 à 36½c.

FROMAGE

Le gros incident de la semaine dernière sur le marché du fromage a été, comme la PATRIE l'a annoncé vendredi, la décision du Brockville Cheese Board à l'effet d'obtenir, par l'influence du gouvernement fédéral et de la commission d'achat impériale, une augmentation de 4c par lb. La raison donnée est le coût élevé de la production du lait et de la fabrication du fromage. Cette résolution a toutefois été contrebalancée par celles de fabricants de Belleville et de Napanee. Ont, contenant des remerciements et des félicitations à l'adresse de la commission impériale.

Les arrivages de la semaine finissant le 3 nov. à Montréal représentent 43,964 boîtes de fromage, soit une diminution de 2,608 boîtes avec la semaine précédente et de 25,021 avec la semaine correspondante en 1916. Du 1er mai au 3 nov., il est arrivé à Montréal 813,394 boîtes de moins que durant la semaine correspondante à celle de la semaine dernière, il est arrivé l'an dernier 7,684 boîtes de fromage américain.

La commission paie les prix suivants :

Fromage No 1, 21¾c.
Fromage No 2, 21¼c.
Fromage No 3, 20¾c.

OEUFS

Le marché des oeufs reste ferme. La pénurie des moyens de transports tient les prix stationnaires et paralyse l'exportation.

Arrivés à Montréal durant la semaine finissant le 3 nov. 1917, 8,595 caisses d'oeufs, contre 8,929 la semaine précédente et 22,732 la semaine correspondante en 1916.

Du 1er mai au 3 nov. 1917, 259,791 caisses; du 1er mai au jour correspondant 1916, 469,095 caisse.

Prix actuels :

Strictement frais pondus, 53 à 55c.
Choisis, 46 à 47c.
Mirés No 1, 42 à 43c.
Mirés No 2, 39 à 40c.

PROVISIONS

Le marché du porc est inchangé. Poids vif, hors voie, au quintal, $18.50 à $16.75 ; poids aux abattoirs, frais tué, $24.50 à $25.

VIANDES FUMEES

Marché très ferme. Nous cotons :

Jambons de 8 à 10 lbs, 32 à 33c.
Jambons de 12 à 15 lbs, 31 à 32c.
Jambons plus lourds, 30 à 31c.
Jambon Breakfast, 40 à 41c.
Bacon Windsor, choix, 42 à 43c.
Bacon Windsor, désossé, 44 à 45c.

SAINDOUX

La demande est bonne. Le saindoux pur obtient en gros 27½ à 28c la lb en seau ; saindoux composé, 25 à 26c la lb en seau.

MIEL

Les approvisionnements sont restreints et les commandes nombreuses. Nous cotons :

Miel de trèfle blanc, en gâteaux	21 à 22c
Miel de trèfle brun, en gâteaux	00 19c
Miel blanc extrait	17 à 18c
Miel de sarrasin	16 à 17c

PRODUITS DE L'ERABLE

Nous cotons les prix suivants pour le sirop en bidons de 13 lbs :

Sirop de choix	$1.70 à $1.80
Bon sirop	1.55 à 1.65
Autres qualités	1.25 à 1.30
Sucre, la livre	14½ à 15c

FEVES (haricots)

Le marché des fèves est plus facile à cause des offres croissantes de la campagne. Cependant le volume des transactions est encore assez faible. Nous cotons:

Fèves canadiennes (perte de 5 lbs. au triage) le minot, $9 à $9.25.
Fèves canadiennes (perte de 5 lbs. au triage) le minot, $8.50 à $8.75.
Fèves "Yellow-Eye", $7.25 à $7.50.
Fèves Japonaises, $8 à $8.25.

POIS A SOUPE

Les pois à soupe commandent de hauts prix, variant de $4.50 à $5 le boisseau de 60 livres.

POMMES DE TERRE

La demande continue d'être fort active sur tous les points de production. Nous cotons :

Montagnes Vertes en lots de wagons, $2.20 à $2.25 par sac de 90 lbs, ex-voie ; patates blanches d'Ontario, $2 à $2.10 le sac de 90 lbs, hors voie; Montagnes Vertes en gros, $2.40; patates blanches d'Ontario, en gros, $2 à $2.10 le sac de 80 lbs hors wagons.

Il est arrivé hier à Montréal 3,044 sacs de patates contre 2,296 mercredi.

FARINES

Farine de blé du printemps :
Premières patentes $11.60.
Secondes patentes $11.10.
Fortes à boulanger, $10.90 le baril ou sacs.

Farine de blé d'hiver :

Marché plutôt tranquille ; les ventes ne se font qu'en petits lots pour rencontrer les besoins immédiats.

Nous cotons, 90% patentes, $10.70 à $11 le baril de bois et $5.20 à $5.35 le sac. Lots de wagons, $10.25 le baril en sacs.

MARCHE LOCAL DU GRAIN

Avoine No 2 C.W., 78c ; No 3, C.W. 76 1-2c ; extra No 1 d'alimentation, 76 1-2c ; No 1 d'alimentation, 75 à 75½c ; No 2 d'alimentation, 73 à 73½c ; avoine blanche d'Ontario No 2, 71½ à 72c, hors magasin ; orge à malt d'Ontario, $1.31 ; orge du Manitoba No 3, $1.29 ; orge No 4, $1.26 ; orge d'alimentation $1.25.

MARCHE DE TORONTO

Blé d'Ontario No 2 d'hiver $2.22 en lots de wagons, livrés à Montréal.

Blé du Manitoba, No 1 Northern, $2.23¼ ; No 2 Northern $2.20½c ; No 3 Nothern $2.17½ en entrepôts Winnipeg, y compris la taxe de 2½c.

Avoine, C.W., No 2, 68½c, entrepôts Fort William ; No 3, 65¾c, entrepôts, Fort William ; Ontario No 2, blanche, 65 à 66c ; No 3, blanche, 64 à 65c.

Pois No 2, $3.40 à $3.50 suivant le fret.

Orge, $1.20 à $1.21, suivant le fret.

Seigle, $1.75.

FARINES ET ISSUES DE CEREALES A TORONTO

Farine du Manitoba, 1ères patentes $11.50 en sacs ; secondes patentes $9.60 ; Toronto, en gros lots, aux bâteaux $9.55.

Issues, son du Manitoba $35, la tonne ; recoupe $42 la tonne livraison Montréal.

LE FOIN PRESSE

Le marché du foin pressé est en assez forte position et une nouvelle hausse de prix ne serait pas surprenante avant longtemps. La demande pour expédition aux Etats-Unis continue à être bonne et beaucoup d'affaires sont faites dans cette voie.

Le commerce domestique est actif également aux prix suivants :

Foin pressé No 2, $12 à $12.50.
Foin pressé No 3, $11 à $11.50.

MARCHE DE QUEBEC

QUEBEC—Le commerce, dans notre district est généralement satisfaisant pour l'époque que nous traversons et peu de changements se sont produits depuis huit jours. Le mauvais service du fret est toujours un obstacle sérieux à la marche régulière du commerce des fruits et des légumes. Les prix sont fermes et à la hausse pour plus d'un produit de ce marché. Il est probable que les pommes vont baisser quelque peu dans quelques jours. Les patates sont toujours chères, mais ne semblent pas vouloir monter davantage.

Les épiceries, grains et farines se maintiennent toujours à la même bonne demande, malgré les prix élevés. Les matériaux de construction ne sont que modérément actifs. On signale une légère augmentation depuis quelques jours dans certains de ces matériaux, comme les papiers à lambris.

Le travail ne manque pas dans la ville et dans le district et l'on s'attend que les ouvriers vont faire un bon hiver. Les gages sont très forts dans les chantiers de bois et la demande d'hommes est énorme.

GRAINS — Orge par minot $1.60; blé par minot $3.60 ; pois par minot, $5.00; avoine par minot 90c; sarrasin par minot $2.00; blé-d'Inde par minot $2.50; fèves par minot $11.

LEGUMES ET FRUITS — Patates le minot $2.00; pommes le baril 7.00; betteraves ou carottes 50c, oignons, la lb 12c, oignons le paq. 12c ail, la douzaine 15c ; fèves la pinte 35c ; salade la douzaine 10c ; persil le paquet 10c ; radis le paquet 10c; navets le minot 50c.

VOLAILLES ET GIBIER—Poulets 30c; dindes 35c; poules 20c; canards 35c; oies 35c.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $20.00 ; lard de livre 25c ; lard salé la lb 28c ; boeuf par 100 lbs $19.00 ; boeuf quartier livre de devant, 18c; quartier de derrière 20c; veau à la livre 25c; agneau la livre 25c ; mouton la livre 20c; jambon et bacon la livre 35c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 48c ; de crémerie 50c ; fromage 25c ; oeufs en caisse 45c ; oeufs frais 50c ; saindoux, 35c ; sucre la lb 15c ; sirop le gallon $1.75 ; miel en gâteaux la lb 20c ; laine en écheveaux la lb 50c ; peaux vertes la lb 25c ; peaux de veaux la pièce $1.70 ; peaux d'agneaux la pièce $1.75

MOULEE—Moulée de maïs les 100 $2.75; son de blé $2.25; gru $2.60.

FOIN pressé à la tonne $10.00; non pressé $9.00

BOIS mou la corde $6.50 ; bois franc, $7.50.

MARCHE DE ST-JEAN

GRAINS—Orge le minot $1.25; blé le minot $2.40 ; pois le minot $4 ; avoine le minot $1 ; sarrasin le minot $1.25 ; blé d'Inde le minot $2.25 ; fèves le minot $9.

FARINES le 100, $6.

CELERI 25c la botte.

LEGUMES ET FRUITS — Choux 60c la douz ; patates le minot $1.75 ; pommes le baril $5.00 ; betteraves et carottes le minot 50c; oignons la livre 5c; oignons le minot $1.60 ; ail la doz 10c ; fèves la pinte 20c; salade la douzaine 40c ; persil le paq 5c ; navets le minot 50c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets $1.50 à $2 le couple ; dindes le couple $6 ; poules le couple $2 ; canards le couple $2.50 ; oies le couple $3.

Lard la lb 25 à 28c; lard salé la lb

VIANDES—Lard par 100 lbs $22 ; lard la lb 25 à 28c ; lard salé la lb 32 à 35c ; boeuf par 100 lbs $17; beauf par lb quartier de devant 15c; quartier de derrière 20 à 25c ; agneau la lb 28 à 30c ; mouton la lb 18c ; jambon et bacon 30 à 35c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 45 à 47c; beurre de crémerie 548 à 50c ; fromage 28 à 30c; sucre la lb 15c ; miel en gâteaux la lbs 18 à 20c ; laine en écheveaux la lb 30c ; savon la lb 14c ; peaux vertes la lb 19c ; peaux salées la lb

FOIN—Foin pressé la tonne $10 à $12 ; non pressé la tonne $8.50 à $9.

BOIS—Bois mou la corde $5.50 à $7.50 ; bois franc la corde $11 à $12. 20c peaux d'agneaux pièce $2.50.

MOULEE— Son de blé $1.90 ; gru $2.20.

MARCHE DE JOLIETTE

GRAINS — Orge le minot $2.80 ; blé le minot $4.50 ; pois le minot $4 avoine le minot $1 ; sarrasin le minot $2.25 ; blé d'inde le minot $2.10 ; fèves le minot $8 et $9.

FARINES, $5 les 100 lbs ; $3.50 à animaux.

LEGUMES ET FRUITS — Patates le minot $1.80 et $1.90 ; pommes le baril $3, $3.50, $4, $4.50, $5, $6 et $7.50 ; betteraves et carottes le minot ; oignons 5c la lb ; oignons 10 et 15c le paq ; ail la doz 10c; fèves la pinte 12, 18 et 19c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets 50, 45, 40, 55 et 60c la pièce ; poules 75, 80 et 90c la pièce.

LANDES—Lard par 100 lbs $23 et $24 ; lard la lb 27 et 28c ; lard salé la lb 20 et 22c ; boeuf par 100 lbs 17 et 18c ; boeuf la lb quartier de devant de 12 à 15, 18c ; quartier de derrière de 15 à 18, 19c ; veau à la lb 18 à 20c ; agneau la lb 32c ; mouton la lb 21c ; jambon et bacon la lb 40c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 47, 48 et 49c ; de crémerie 49c ; fromage 30c ; oeufs en caisse 48c ; oeufs frais 50c ; saindoux 30c ; sucre la lb 10c ; d'érable 15c ; sirop le gallon $1.10 ; d'érable $1.75 ; miel en gâteau la lb 20c; coulée 40 et 42c ; laine en écheveaux la lb $1.40, $1.50, $1.60, 1.75 et 2 ; savon la lb 10c ; peaux vertes la lb 22 et 22c ; peaux salées 22½c ; peaux de veau pièce de $2 à $3.25 ; peaux d'agneaux pièce $2.25 à $3.

MOULEE—Son de blé $2.15 ; gru $2.50.

FOIN—Foin pressé la tonne $; non pressé $7.50 à $8.

BOIS—Bois mou la corde $3.50, $2, $2.50 et $2.75 ; bois franc la corde $5, $6, $7 et $7.50.

LE MARCHE AU POISSON

Le marché au poisson est des plus achalandés disent les pourvoyeurs montréalais et particulièrement D. Hatton Coy de cette ville. La merluche la morue et la limande sont présentement les poissons les plus en demande par la population. Ces poissons se vendent actuellement, prix du gros : merluche, 12c la lb ; morue du marché, 15c ; limande, se vend à 11c la lb. Pour le prix de détail il faut ajouter une moyenne de 3c la lb.

Voici une excellente manière de préparer ces poissons :

Morue ou merluche rôtie.

Enlevez la peau (demandez au poissonnier de l'enlever pour vous), coupez par petits morceaux et enlevez l'os du rein. A l'aide d'un couteau grattez la viande des os et adjoignez là aux plus gros morceaux Assaisonnez avec poivre et sel et roulez dans de la farine blanche de blé d'inde. Faites rôtir plusieurs tranches de porc, assez pour produire un bol de graisse. Placez le poisson dans cette graisse chaude et faite rôtir jusqu'à ce qu'il soit jaunî de chaque côté. Asséchez sur du papier et servez chaud. Humectez avec du beurre et garnissez le plat de tranches de citron. Tout poisson à chair blanche et ferme peut être préparé de la même manière et on considérera que c'est une grande amélioration sur l'ancienne façon de servir le poisson avec les os comme autrefois.

Morue au four.

Chisissez une morue fraiche, enlevez-en la tête et les arrêtes, ouvrez au ventre et lavez. Enlevez l'os du rein dans la partie épaisse seulement, puis pratiquez des incisions en longueur dans la peau afin de prévenir le rétrécissement et partant de là le changement dans la forme du poisson. Faites tremper 3 ors durant dans la préparation suivante : sel, poivre blanc, un peu de sauce Worcestershire et un peu d'huile sucrée. Après cela faites tremper dans du beurre fondu et roulez dans des croutes de pain tranché très fin. Arrosez de deux verres de vin et d'une chopine de liqueur d'huîtres. Faites cuir au four lentement puis ensuite placez le tout dans du papier-beurre et faites rôtir dans un fourneau modérément chaud. Asséchez et faites durcir le liquide avec un mélange de farine et beurre, ajoutez un peu de jus de citron et de persil très fin servez.

Morue en boules.

Mettez le poisson dans de l'eau froide et placez le vaisseau sur l'arrière du poêle. Faites bouillir des patates puis passez-les au pilon. Mélangez le poisson et les patates pendant que ces dernières sont chaudes dans une proportion de deux tiers de patates pour un tiers de poisson ; ajoutez beaucoup de beurre ; convertissez le tout en boules et faites rôtir dans beaucoup de graisse. Voyez à ce que la graisse soit bouillante lorsque vous y placez les boules.

On peut aussi tremper les boules de poisson et patates dans un oeuf battu avant de les mettre au feu.

LES OEUFS DANS LE REGIME ALIMENTAIRE

Extrait d'un bulletin publié par le Collège d'Agriculture de l'Etat du New-Jersey, E.-U., intitulé "Lait et oeufs".

Tableau comparatif de la composition d'un oeuf de poule et de la viande de boeuf modérément maigre:

	Oeuf de poule	Boeuf maigre
Eau	73.7%	70.5%
Gras	10.5%	8.5%
Protéine	14.8%	20.0%
Matière minér.	1.0%	1.0%

La protéine qui se trouve dans le blanc de l'oeuf est de l'albumine presque pure. Le jaune de l'oeuf a une plus grande valeur nutritive que le blanc. Il est riche en sels minéraux, notamment les suivants: calcium, fer, potasse et phosphore, et ces sels s'y trouvent sous une forme telle qu'ils sont promptement absorbés et utilisés par l'organisme. Le blanc de l'oeuf est riche en soufre.

VALEUR ALIMENTAIRE

Si l'on compare la composition de l'oeuf à celle de la viande maigre, on voit de suite que les oeufs peuvent très bien remplacer la viande. Neuf oeufs de grosseur moyenne pèsent une livre et ils contiennent à peu près la même quantité de nourriture qu'une livre de boeuf. Comme les oeufs ne contiennent pas de fécule et de sucre, ils doivent être servis avec des aliments comme le riz, le pain, les fruits, les pommes de terre et autres légumes, ou convertis en dessert avec du sucre, du tapioca et des substances du même genre.

DIGESTIBILITE DES OEUFS

Les oeufs crus se digèrent très facilement. La digestibilité des oeufs cuits dépend de la façon dont ils sont cuits. Il faut les cuire à une basse température. L'Albumen de l'oeuf commence à se coaguler à 134 degrés F., il se prend en gelée à 160 degrés F., et lorsqu'il est chauffé jusqu'au point de l'ébulition, 212 degrés F., il forme une masse dure comme du cuir et devient très indigeste.

"Voici le genre de Cheval que veut le Gouvernement"



Aucun cheval ayant éparvin, suros, tumeur à la couronne, courbe, exroissance des os, capelet, souffle, foulure ou entorse ne peut passer maintenant le regard vigilant des inspecteurs aux postes de la remonte du Gouvernement.

Des chevaux paraissant bien—autrement dit, sains—sont refusés à cause de quelque tare qui pourrait être rapidement guérie avec le

Baume Caustique de GOMBAULT



Voici votre chance de faire de l'argent pour vous-même, en aidant en même temps au gouvernement dans son grand mouvement d'Economie et de Production. Mettez votre cheval en bonne condition avec le Baume Caustique de Gombault. Un remède sûr et fiable.

Le Baume Caustique de Gombault, appliqué immédiatement après une brûlure, une meurtrissure ou une coupure est un parfait antiseptique—adoucissant et guérissant. Un remède externe absolument sûr pour le corps humain aussi bien que pour les animaux.

Chaque bouteille de Baume Caustique vendue donnera sûrement satisfaction. Prix $1.50 la bouteille. Vendu par les pharmaciens ou envoyé par la poste avec directions complètes pour son emploi. Ecrivez pour avoir des circulaires descriptives, des témoignages, etc.

THE LAWRENCE-WILLIAMS COMPANY,
Toronto, Ont. (20)

CONTRE LA TOUX ET LES RHUMES

Aucun remède n'est aussi bon que le "CHERRINE". S'il est pris immédiatement dès les débuts d'un rhume ou dès qu'on est mouillé il prévient les possibilités d'un refroidissement sérieux. La première dose soulage rapidement et les doses subséquentes conduisent à la guérison, jusqu'à ce que le rhume disparaisse de l'organisme. Le "CHERRINE" est une application scientifique des pouvoirs guérisseurs de l'écorce de cerisier, mélangée à d'autres ingrédients salutaires. Il ne contient pas d'opium ni de morphine. Il est agréable à prendre, et ses effets calmants dans les cas d'affections de la poitrine, de respiration difficile, d'asthme, de toux irritantes sont réellement merveilleux. 25 cents la bouteille de 25 doses.

CHERRINE CHEMICAL CO., P.O. Boite 443, Montréal, Qué. 48-13

Cherrine

CONTRE LA TOUX ET LES RHUMES

MALADIES SECRETES ET INTIMES

DR P. RICHER,
No. 25 Edifice Dandurand.
CONSULTATIONS
9 à 11 a.m. 2 à 5 p.m. 7 à 9 p.m. 48-13

Dr CH. A. TRUDEAU

Chirurgien-Dentiste

1293, rue St-Denis, Montréal.

Entre les rues Bienville et Carrière

Tél. Bell St-Louis 2210

Heures de Consultations:
de 9 heures a.m. à 8 heures p.m.
48-13

Demandez notre liste de prix et calendrier pour la saison 1918.

Hoerner Williamson & Co. (Reg)

MARCHANDS de FOURRURES

376, RUE ST-PAUL

Montréal.

—51-13

LE

RHUMATISME

EST VAINCU

par l'emploi de

"URDOL"

Arthritisme, Maladies Urinaires, Douleurs, Goutte Radicalement Guéris.

Demandez notre circulaire gratuite

La Cie de Spécialités Internationales Limitée,

139, Ste-Elisabeth, Montréal. 48-13

LAIT DES DAMES ROMAINES



La nourriture de la peau.
Le promoteur de la beauté.

Le Lait des Dames Romaines, d'un parfum délicat et agréable, blanchit et adoucit la peau, éclaircit le teint et guérit promptement et sûrement toutes les affections de la peau. Le SECRET de la BEAUTE consiste à rendre et à conserver au teint l'éclat radieux de la jeunesse, à la peau le velouté des roses. Car, il ne peut y avoir de beauté lorsque la peau a perdu son élasticité, sa transparence, son éclat, qu'elle devient huileuse, rugueuse, flétrie, ridée, couverte de boutons, de hâle, de masque, de points noirs, cependant, toutes ces affections de la peau disparaîtront comme par enchantement si vous employez le Lait des Dames Romaines. Les hommes l'emploient avec avantage après s'être rasés et pour la guérison d'affections de la peau. Désirez-vous l'essayer ? Envoyez-nous 10c pour frais de poste et d'emballage et nous vous adresserons un flacon échantillon.

En vente partout 50c le flacon. Adressez : Cooper & Cie., Dépt. 67, No 155, rue des Commissaires O., Montréal.

Dr CH. A. TRUDEAU

Chirurgien-Dentiste

1293, rue St-Denis, Montréal.

Entre les rues Bienville et Carrière

Tél. Bell St-Louis 2210

Heures de Consultations:
de 9 heures a.m. à 8 heures p.m.
48-13



UNE BELLE CHEVELURE

est le plus puissant ornement de la beauté.

LA CELEBRE

LUXURINE

du Dr. PROSSE de Paris

redonne aux cheveux blancs leur couleur naturelle sans les teindre, les empêcher de blanchir, arrête la chûte, les fait repousser et Guérit Pellicules, Dartres, Démangeaisons et autres affections du cuir chevelu.

ESSAYEZ-LA A NOS FRAIS.

Nous vous enverrons un traitement d'essai suffisant pour vous convaincre, sur réception de 10c pour payer la poste et l'emballage.

TRAITEMENT DE 6 MOIS $1.00.

Adressez: Cie Dr. PROSSE, Dépt. 67, No 155, rue des Commissaires O., MONTREAL.

COQUELUCHE

GUERISON RADICALE en 5 JOURS PAR LE BRONKIOSERUM du Dr HERNO DE PARIS



En vente dans toutes les pharmacies. PRIX $1.00.

Dépôt général : Pharmacie ERNEST THEORET, 500 de Saint-Vallier. Tél. Saint-Louis 2043. Franco par la poste. 51-13

QUELLE que soit votre maladie, écrivez ou venez me voir; je vous prouverai que je puis vous guérir. J. A. Carbonneau, 1139 Cartier, Montréal. 48-13

Rhumatisme, dyspepsie, bronchite, maladie des rognons, eczéma, catarrhe, débilité générale.

Vous souffrez de maladies, vous dites que c'est incurable. J'ai tout essayé et dépensé tant d'argent. Vous n'avez pas tout essayé. Sans retarder, allez donc chercher les remèdes bien simples, ce sont les meilleurs. Chez Mme O. Bruneau, la fille de feu Mme Clément.

1465 HOTEL DE VILLE

Je vous garantis qu'ils vous guériront. St-Louis 5591. 48-13

Enlevez ces Poils Gênants, ces Duvets Importuns, qui Enlaidissent les plus jolis visages



RIEN DE PLUS FACILE SI VOUS EMPLOYEZ LA MERVEILLEUSE

Rasorine du Dr Simon

DE PARIS-FRANCE

Ce remède scientifique facile à manier, et tout à fait inoffensif vous permet d'enlever seule, sans que personne s'en aperçoive et en moins de trois minutes, ces poils gênants disséminés, çà et là sur le menton ou sur les joues, ces horribles moustaches qui enlaidissent et défigurent le plus beau visage.

La RAZORINE détruit la racine même des poils, laisse la peau blanche, souple et veloutée et ne cause jamais de cicatrices.

Essayez-la à nos frais. Envoyez-nous 10c pour frais de poste et d'emballage et vous recevrez un échantillon suffisant pour vous prouver son infaillibilité.

Adressez: Cooper & Co., Dépt 67 No 155 rue des Commissaires Ouest, Montréal

LE SAUVEUR DES ENFANTS

Plus de coqueluche à l'avenir, pour ceux ou celles qui emploieront le célèbre Remède universellement connu et fabriqué depuis quinze années. N'ayant jamais été annoncé, mais vendu avec succès par le célèbre PROFESSEUR N. ST-GERMAIN, Fabricant de Remèdes Végétaux Brevetés, connus dans tout le Dominion et les Etats-Unis.

N. ST-GERMAIN PROPRIETAIRE et FABRICANT. Phone St-Louis 4210 - - - 738 rue Rivard. Montréal.

PETITES ANNONCES

AGENTS demandés dans toute ville et district pour représenter les plus grands pépiniéristes canadiens. Pas besoin d'expérience, nous initions nos vendeurs. Liste splendide de variétés robustes pour la province de Québec. Commencez maintenant, la meilleure saison de vente. Commission libérale, territoire exclusif, brochurettes intéressantes en français et anglais. Stone & Wellington, Toronto, Ontario. 1-8-15-22-29

AGENTS — Salaire et commission pour vendre les produits Red Tag (à étiquette rouge). Lignes exclusives complètes. Spécialement robustes. Cultivées seulement par nous. Vendues seulement par nos agents. Beaux échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 29 sem.

20 JOLIES CARTES 10 CENTS SEULEMENT

Toutes les dernières nouveautés pour cartes de souhaits, de naissance et de fête. Avec vues florales, comiques. Grande variété qui plaira. 20 pour 10 cents, 100 pour 40 cents, franco. Adresse : BERKLEY PRESS CO., Boite 217, Orange, N.-Y.

DAMES DEMANDEES

Dames demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de choix et permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. National Manufacturing Co., Montréal. — 7189. 52-6

POSITIONS VACANTES OU AIDE DEMANDE — Ligne exclusive pour la cité à la ville ou à la campagne. Bons honoraires garantis, place permanente pour toute l'année, expérience pas nécessaire. Ecrivez à Luke Brothers Ltd., Montréal. 29 sem. H.

RECORDS

Records de gramophone échangés 10c ($1.00 la douzaine) aussi records neufs à vendre 65c chacun, 195a Sanguinet près Ste-Catherine. 15-52

VOUDRIEZ-VOUS GAGNER de $1 à $2 par jour chez vous, en tricotant des chaussettes de guerre sur une tricoteuse automatique? L'expérience n'est pas nécessaire. Envoyez un timbre de 3 sous au Dépt. 317 C. de l'Auto Knitter Company, College St. Toronto.

oct 25 nov 8-15-22-29 déc 13

ARGENT A PRETER

Ville ou campagne pour 5, 10, 15, 20 ans, 6 ou 7% d'intérêt, seuls payables ou capitalisés remboursables par annuités. Demandez circulaire. Crédit Immobilier Franco-Canadien, 46 Notre Dame ouest, Montréal.

MARCHE DE SOREL

GRAINS—Orge par minot $1.75; blé à engrais $1.75 par minot ; pois, par minot $5 ; avoine par minot 95c à $1; sarrasin par minot $2 ; blé d'inde les 100 lbs $3.60 ; fèves par minot $10.

FARINES $6.50 les 100 lbs ou 25 lbs $1.60 ; à engrais $3 les 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot $1.75 à $2.00 ; pommes, le brl de $3 à $6 ; fameuses $8 ; betteraves et carottes 75c le minot ; oignons la lb 7c ; oignons le minot $1.50 ; la tresse 15 à 85c ; ail la doz 10c ; fèves la pinte 23c ; salade la doz 10c ; persil le paq 1c ; navets le minot 75 et 50c ; 75c les puns verts.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets $1.10 à $1.20 jusqu'à $1.40 le couple, poules $2 à $2.50 le couple.

VIANDES — Lard par 100 lbs $23 à $24 ; lard par lb 30c ; lard salé par lb 30c, boeuf par 1100 lbs $14 à $15; lb 30c ; boeuf par 100 lbs 14 à 14c ; boeuf par livre quartier de devant 12 à 14c ; quartier de derrière de 14 à 20, 28, 30c ; veau à la lb 25 et 30c ; agneau la lb 26c ; jambon et bacon la 40 à 45c.

LAITERIES ET DIVERS—Beurre de ferme 48 à 50c ; de crémer

LA PATRIE HEBDOMADAIRE

BUREAUX GENERAUX, ANGLE DE LA RUE STE-CATHERINE ET DE L'AVENUE HOTEL DE VILLE, MONTREAL, QUE.

Il peut paraitre prétentieux de parler de soi, cependant qu'à notre époque de publicité intense chacun s'évertue à proclamer ses mérites. Le procédé n'a rien de blâmable, appliqué dans les bornes de la vérité.

On ne trouvera certainement rien à redire à ce qu'un industriel vante ses produits, le négociant ses primeurs, son grain et ses animaux ; nous excusons même certains journaux de s'arroger, dans un même sentiment d'amour - propre sans doute "convaincu", le monopole de la supériorité sur leurs confrères.

En matière de produits industriels, mercantiles ou agricoles le client et le consommateur sont juges; en journalisme le lecteur est l'arbitre suprême, aussi ne cherchons-nous pas à l'influencer par de pompeux arguments.

Sans prétendre être le journal le plus parfait de l'univers la PATRIE HEBDOMADAIRE peut se réclamer en toute justice d'être le plus complet de tous les journaux hebdomadaires de langue française du pays et, sans vanité, l'un des mieux rédigés. Aucun ne l'égale pour la multiplicité de ses nouvelles locales et l'universalité de ses nouvelles étrangères; aucun n'apporte plus de soin dans le choix de ses feuilletons et de ses reproductions littéraires; aucun ne publie une page aussi intéressante et instructive pour les enfants; aucun ne donne une revue aussi détaillée et aussi parfaite des marchés régionaux de la province et ne tient ainsi plus les cultivateurs éloignés des grands centres au fait des prix courants des produits de la ferme; aucun ne peut lui être comparé plus vantageusement au point de vue de son information agricole qui est toujours d'actualité et sans conteste la mieux étudiée, soignée et illustrée qui se puisse rencontrer.

Au point de vue de sa mise en page ou de son apparence la PATRIE HEBDOMADAIRE, vu le bon équilibre qui existe entre sa publicité commerciale et sa rédaction-nouvelles, l'emporte encore incontestablement sur tous les autres journaux, comme peut s'en convaincre quiconque se donne la peine de faire une impartiale comparaison.

La PATRIE HEBDOMADAIRE est le journal de famille idéal, qui devrait se trouver dans tous les foyers à la campagne.

NOTRE ANNIVERSAIRE

Avec le présent numéro "La Patrie" hebdomadaire accuse une année de plus dans son existence. Elle souhaite à ses lecteurs — de la classe rurale surtout — la plénitude des voeux qu'ils convoitent, pour eux-mêmes et ceux qui leur sont chers.

Quoi qu'il arrive, notre désir ardent est de voir le triomphe couronner tant d'années de luttes acerbes et sanglantes. Et comme nous nous adressons surtout aux semeurs, sans qui les armées alliées ne pourront indéfiniment vaincre l'effort des Boches-Teutons, nous formulons le souhait que les moissonneurs canadiens voient leurs greniers remplis comme aux jours prévoyants de Joseph.

AU CHAMP D'HONNEUR

Cette liste des pertes canadiennes à Passchendaele nous donne une idée du prix de cette nouvelle victoire des forces canadiennes dans les Flandres. Cette dernière liste qui nous a été communiquée, ce matin, par le département de la Milice, à Ottawa, comprend les noms de 357 Canadiens. C'est l'une des plus longues listes que nous ayons reçues depuis la fameuse bataille de Lens. Plusieurs officiers ont été tués. L'on rapporte que 56 hommes ont été tués à l'action, trente ont été blessés et les autres sont blessés, asphyxiés ou malades.

Voici quels sont les noms des Canadiens qui sont de Montréal et qui apparaissent sur cette liste:

Le soldat L. Hamblin, 3144 rue St-Jacques, blessé.

Le soldat W. Kerr, 990 avenue Verdun, blessé.

Le canonnier F. G. Innes, 1399 avenue Delorimier, asphyxié.

Le soldat G. Jay, 863 rue Cadieux, asphyxié.

Le canonnier J. W. Martin, 73 rue Bienville, blessé.

Voici maintenant quels sont les noms des Canadiens-franais demeurant en dehors de Montréal et qui apparaissent sur celle-ci:

Le soldat A. Gagné, Hull, blessé.

Le soldat R. Gauthier, Vancouver, blessé.

Le soldat G. René, Bonaventure, Qué., blessé.

DECES DU DOCTEUR S. GAUVREAU DE RIMOUSKI

RIMOUSKI, 6. — Le docteur Sabin Gauvreau est mort ce matin à sa résidence à 3.40 a.m. Assistaient à ses derniers moments madame Gauvreau, née Dastous, et sa jeune fille ainsi que madame Tessier et mademoiselle Atala Gauvreau, ses deux soeurs, J. C. Gauvreau, son cousin. Il était le beau-frère de L. E. Dastous, inspecteur des postes à Sherbrooke. Funérailles, jeudi matin, à 9 heures, sans autres invitations.

FUNERAILLES DE MME VVE C. LEDOUX

ST-HYACINTHE, 6. — Ce matin, à 10 heures, en l'église de Ste-Rosalie de Bagot, avaient lieu les funérailles de Mme veuve Calixte Ledoux, propriétaire de l'hôtel Ottawa, de notre ville. C'est M. l'abbé Lafontaine, de St-Hyacinthe, qui a chanté le service; la chorale sous la direction de M. Léon Rinfret, assistait.

L'INSCRIPTION DES CONSCRITS

Les tribunaux d'exemption sont ouverts depuis ce matin, mais non pas pour statuer sur le cas de conscrits qui désirent être dispensés du service. Aujourd'hui, demain et samedi, les tribunaux locaux devront être accessibles au moins depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et ils se borneront à faire le même travail que le personnel des bureaux de poste, c'est-à-dire à recevoir les demandes d'exemption.

Ainsi les cinquante tribunaux qui viennent d'être ouverts à Montréal vont aider à faire face à la grande affluence de jeunes gens qui ont attendu à cette heure tardive pour répondre à l'appel. D'autre part, les bureaux de poste seront ouverts jusqu'à 10 heures du soir, de sorte que les jeunes gens qui travaillent pendant le jour pourront venir dans la soirée signer la formule du service ou la demande d'exemption.

Trois mille cinq cents conscrits se sont présentés pendant la journée d'hier, à Montréal, et le total des inscriptions s'élève maintenant à environ 30,000. De sorte que, si le nombre de jeunes gens appartenant à la classe I a été correctement estimé à 79,000 ou 80,000, il resterait cinquante mille inscriptions à faire en trois jours.

Les autorités militaires, afin d'éviter tout malentendu, donnent de nouveau avis que, sauf les cas d'exemption mentionnés dans le statut, aucune classe de conscrit ni aucun conscrit en particulier, pour quelque motif que ce soit, n'est dispensé de se présenter ou, en cas de maladie ou d'autre empêchement majeur, de déléguer à sa place un parent ou un ami pour signer soit l'une, soit l'autre formule.

Comme il n'y a rien à gagner à attendre la dernière heure ou le dernier jour, tous ceux qui n'ont pas encore répondu à l'appel devraient maintenant profiter de leur premier moment de liberté pour aller se mettre en règle avec la loi militaire.

KERENSKY A TROUVE UN RIVAL

Trotsky s'est mis à la tête des extrémistes et menace l'autorité du gouvernement russe. — On craint une révolution.

Les Cosaques

PETROGRAD, 8. — Trotsky, le président du conseil local des Ouvriers et soldats, a fait une habile manoeuvre pour s'emparer du pouvoir réel. Il a formé un comité militaire pris dans le conseil qu'il mène et a informé les commandants militaires des districts de Petrograd et des environs qu'aucun ordre même venant du gouvernement ne devait être exécuté qu'après avoir été approuvé par son comité militaire. Cette audacieuse tentative ne paraît pas toutefois avoir eu le succès que Trotsky attendait. Prévenu par les chefs militaires de districts de ce qui se passait, le gouvernement a envoyé des ordres sévères de n'obéir qu'à ses représentants réguliers et il a intenté des poursuites devant les tribunaux civils contre les membres du comité militaire des révolutionnaires pour usurpation du pouvoir public.

ATTITUDE DES COSAQUES

PETROGRAD, 8.—De bonne heure ce matin une délégation de Cosaques apparut au Palais d'Hiver et déclara au premier ministre que les Cosaques étaient disposés de mettre en force les ordres du gouvernement concernant la défense de Petrograd, mais ils ont insisté que, si les hostilités commençaient, il serait nécessaire pour leurs forces d'être renforcés par de l'infanterie. Ils ont demandé de plus, au premier ministre de définir l'attitude du gouvernement envers les Bolshevikis, c'tant la délivrance de quelques-uns de ceux qui ont été arrêtés pour avoir pris part aux troubles de juillet. Les Cosaques ont demandé encore que le gouvernement déclare les Bolshevikis proscrits.

Voici la réponse du premier ministre: "Je trouve qu'il est difficile de déclarer les Bolshevikis proscrits; l'attitude du gouvernement envers les agissements actuels des Bolshevikis est connue."

Le premier ministre expliqua que ceux qui avaient été mis en liberté étaient sous caution et que tous ceux qui ont été mis en liberté qui seront trouvés coupables de nouveaux désordres, seront sévèrement châtiés.

SITUATION AIGUE

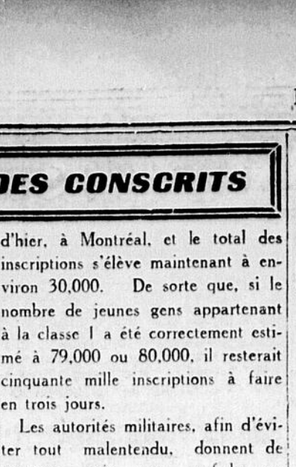
PETROGRAD, 8. — La situation devient tout à fait aigue. Un détachement de marins sous la conduite de membres du comité militaire des Bolshevikis a pris possession des bureaux centraux du télégraphe.

Toutefois de nombreuses précautions ont été prises par le premier ministre Kerensky pour réprimer tout soulèvement des Bolshevikis. On s'est assuré de la loyauté de tous les soldats qui gardent les postes les plus importants et l'on a placé des gardes à toutes les ambassades et légations étrangères. Le bataillon des femmes se tient en permanence sur l'esplanade en face du Palais d'Hiver où se trouve le gouvernement. Les commandants militaires de districts ont assuré Kerensky que leurs troupes s'opposeraient à toute émeute des extrémistes, mais celui-ci compte surtout sur les Cosaques qui sont massés, dit-on, en dehors de la ville, prêts à agir au premier signe de Kerensky. La situation est extrêmement tendue.

QUEBEC PAIE BIEN SES TAXES

QUEBEC, 6 — En six jours, la ville de Québec a collecté en taxes de toutes sortes la somme de $243,643.61. Les livres restent ouverts jusqu'à la fin de novembre.

AU PROCES DES DYNAMITARDS



Mtre J. E. B. NORMANDEAU, l'un des défenseurs de Charles Desjardins. — (Cliché Albert Dumas, 249 Sainte-Catherine Est).

LE SECRETAIRE DU COMITE DE GUERRE DU CABINET

OTTAWA, 8. — M. Geo. Buskard qui a occupé pendant six ans la position de secrétaire particulier de l'hon. R. Rogers, ancien ministre des Travaux publics a été nommé secrétaire du comité de guerre du cabinet. Les services de M. Buskard seront aussi à la disposition du premier ministre et du président du conseil privé.

LES ELECTIONS OUTREMER

OTTAWA, 8. — Les scrutateurs nommés par le gouvernement conformément à la loi des élections en temps de guerre sont : le col. M. Sims pour la France, le col. A. T. Thompson, pour l'Angleterre, et J. F. Orde, d'Ottawa pour le Canada. M. Godfroi Langlois sera le représentant du parti libéral en France et M. Preston occupera les mêmes fonctions en Angleterre et M. Hearn surveillera le dépouillement des bulletins de vote au Canada.

FUNERAILLES DE M. FRS. DESFOSSES

NICOLET, 7. — Nous sommes dans le regret d'annoncer le décès de M. François Desfossés, survenu le 3 courant après une longue maladie à l'âge de 46 ans.

Le défunt était échevin de cette ville depuis plusieurs années et s'est toujours occupé durant son long terme de la charge des finances de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 5 à la cathédrale, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. les membres du conseil et le maire: Arthur Trahan, M. P. P., N. H. Biron, Ovide Courchesne, N. P., Ls. Caron, J. P. Belcourt, Philippe René.

Conduisaient le deuil: MM. N. Grandmond, son beau-père; Elie Lemire, Anthime David, O. Grandmond, J. E. Grandmont, J. A. Grandmont, ses beaux-frères; Philippe Desfossés, Alcide Roy, E. Desfossés, ses cousins, etc.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse, un fils et deux filles. Nos sympathies à la famille en deuil.

IL EST ARRETE POUR LA 80E FOIS

QUEBEC, 7. — Un individu de Québec a brisé, hier, le record des arrestations. Il comparaissait, en effet, hier, devant le recorder, pour la 80ème fois. Il a été condamné, cette fois, à deux mois de prison pour ivresse. Au reste, il fut toujours arrêté sous ce chef d'accusation.

AUX ASSISES

PREMIER VERDICT CONTRE MONETTE

Le bandit Monette a été déclaré coupable de tentative de meurtre sur la personne du chauffeur Conrad Therrien. Monette peut être condamné à l'emprisonnement à perpétuité.

Le juge Pelletier n'a pas été tendre dans ses remarques aux jurés et il a déclaré que la société devait être protégé contre des êtres du genre de Monette. Therrien ne doit la vie qu'à sa robuste constitution et à sa jeunesse. Il a reçu trois balles dans la tête et on voulait l'assassiner. La preuve soumise par le ministère public n'a pas été contredite.

Les jurés n'ont délibéré que six minutes. La défense a récusé plusieurs jurés. L'un, en réponse à Mtre Germain, déclara : "J'ai lu les journaux relativement à Monette, mais je n'ai pas cru tout ce que j'ai lu." "Juré idéal" fit remarquer M. Germain.

Monette sera jugé sous d'autres chefs d'accusation. Il est mêlé notamment à l'affaire du dynamitage de Cartierville.

Ce procès des prétendus dynamitards a été remis à mercredi prochain, le juge devant être à Québec au commencement de la semaine pour rendre des jugements en Cour d'Appel.

PAS D'EXCUSE POUR LA HAUSSE DU PRIX DU SUCRE

OTTAWA, 8. — Les marchands qui ont augmenté le prix du sucre en le faisant payer plus cher à leurs clients au cours du dernier mois, prenant avantage de la diminution temporaire dans l'approvisionnement, l'ont fait sans raison et tout simplement pour bénéficier de la situation. Telle est la déclaration faite hier soir par le contrôleur des vivres, M. Hanna a ajouté qu'il n'y avait aucune excuse pour que le prix de détail du sucre soit plus élevé aujourd'hui qu'il y a un mois ou six semaines.

"Le prix du sucre brut aux raffineries et chez les marchands de gros n'a pas été augmenté, en dépit de la diminution de l'approvisionnement, et ce pour jusqu'à l'arrivée de la prochaine moisson", a déclaré M. Hanna. "Ceci a été rendu possible parce que la Commission Internationale du Sucre, qui représente le contrôleur des vivres au Canada de même que le gouvernement de chaque pays des Alliés et la Commission d'Approvisionnement des Etats-Unis, contrôle tous les achats de sucre. La commission en faisant l'allocation du sucre aux raffineries sans aucune augmentation de prix et conséquemment il ne devrait pas exister de hausse dans le prix du détail". "Il a été porté à mon attention que certains détaillants chargent jusqu'à 15 cents la livre pour le sucre. En faisant ceci ils prennent un avantage injuste de la situation temporaire. Aujourd'hui, le prix du sucre au détail ne devrait pas être de plus de 10 cents la livre, ou tout au plus 11 cents, et les noms des détaillants chargeant plus devraient être portés à la connaissance du contrôleur des vivres.

DES MESURES PHILANTHOPIQUES

L'HON. TESSIER, MAIRE DE TROIS-RIVIERES, ET SON CONSEIL, VONT DONNER DE L'OUVRAGE AUX OUVRIERS.

Trois-Rivières, 7.—Des mesures pour donner de l'ouvrage aux charretiers pendant la saison rigoureuse, ont été prises par le Conseil qui a autorisé l'ingénieur de la Cité à leur faire lever et charroyer de la pierre pour le pavage des rues.

—L'hiver prochain, la neige dans les rues sous contrôle, sera enlevée et charroyée, au lieu d'être roulée, comme cela avait lieu les années passées.

Les particuliers pourront faire entretenir leurs trottoirs par la Corporation, cet hiver, en en faisant la demande à l'ingénieur de la cité, cela, bien entendu, à leurs frais.

—Le Conseil a ordonné la construction d'un trottoir permanent en béton sur la rue Bellefeuille, conduisant aux usines de la Mechanical Engineering Co., et à celle de la nouvelle manufacture de boîtes et de seaux.

CE QU'A RAPPORTE UN BILLET DE $100 DE LAUDER

PITTSBURG, 8. — Harry Lauder, le comédien écossais vient de faire cadeau d'un billet de $100, écrit de sa propre main. Vendu à l'encan à une assemblée que l'on tenait ici hier, ce billet de $100 a rapporté la jolie somme de $5,000. Dans les $100,000 qui étaient requis pour le "War Camp Community Service", la ville de Pittsburgh a elle seule a fourni $30,000.

Ce billet de $100 a été gagné par une dame qui a refusé de donner son nom, préférant que ce fait demeure dans le domaine de l'inconnu. A cette assemblée M. Lauder a prononcé un discours. Il a souvent été interrompu par des applaudissements frénétiques

LES MENEES DES SINN FEINERS SONT DENONCEES

DUBLIN, 8.—Les rumeurs alarmantes qui circulent à Dublin depuis trois jours ont eu pour effet de dessiller les yeux de la population qui commence à se rendre compte du danger de la situation actuelle. Un nationaliste constitutionnel, qui avait gardé le silence jusqu'ici, dénonce les récentes menées des Sinn Feiners et certains journaux viennent soudain d'abandonner la cause de ces derniers.

LA CRISE ALIMENTAIRE EN TURQUIE

AMSTERDAM, 8. — Le correspondant de Constantinople de la Gazette de Cologne, dit que le gouvernement vient de proclamer une loi décrétant qu'il y aura 3 jours par semaine où l'on ne pourra manger de viande. Le correspondant ajoute même que le charbon commence à se faire rare ce qui fait qu'on est à abattre beaucoup de bois dans les forêts autour de la ville. Il dit que la dépréciation du papier monnaie cause une certaine anxiété chez le peuple qui voit les prix monter.

DEUILS PROFONDS A ST-CASIMIR

TROIS JEUNES GENS SONT LES VICTIMES DE L'ONDE. L'UN D'EUX SE NOIE EN VOULANT PORTER SECOURS A UN CAMARADE.

ST-CASIMIR, 7. — Un bien pénible drame de l'onde a eu lieu ces jours derniers alors que Bernardin Dusablon s'est noyé dans l'Abitibi en voulant sauver un camarade qui venait de tomber à l'eau. Dusablon tendit une corde à son camarade. Mais celui-ci entraina son sauveteur et l'un et l'autre se sont noyés.

Une autre victime de l'onde est le jeune Diogène Lefèvre, âgé de 19 ans, fils de Treflé Lefèvre de St-Casimir, faisant le flottage des billots lorsque sa gaffe venant à casser il perdit l'équilibre, tomba à l'eau et fut emporté par le courant très rapide en cet endroit et l'on n'a pu lui porter secours.

UN "COLONEL" DANS L'EMBARRAS A WINDSOR

WINDSOR, ONT., 8. — Traduit en cour de police, à Détroit, devant le juge Stein, Omar L. Macklem a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir mis en circulation un faux chèque sur une banque canadienne portant la signature de Miram Peck, un homme d'affaires de Détroit. Macklem est un soldat canadien qui prétend avoir droit au titre de colonel d'état-major au ministère de la guerre d'Angleterre. Cette arrestation et la personnalité du prévenu, si ce dernier dit vrait, ont créé une sensation au Canada et aux Etats-Unis.

La soeur de Macklem a offert de restituer le montant obtenu au moyen du faux-chèque, mais le prévenu s'y est objecté en disant qu'il était complètement innocent. Macklem dont le procès se continuera lundi, a été remis en liberté sous cautionnement personnel. Il entend prouver d'ici là que le titre de colonel lui appartient. La femme de Macklem réside à North Bay, Ont. Son arrestation a été une surprise à ce dernier endroit pour l'épouse et les amis du colonel. Quelques-uns de ces amis ont vu les papiers de créance du colonel et ils les déclarent authentiques. Engagé dans l'armée canadienne, Macklem fut licencié en novembre 1916, à la suite de blessures reçues lors de la troisième bataille d'Ypres. Durant sa convalescence, Macklem aurait inventé une grenade de sûreté pour lancer à la main. Pour cette invention, le gouvernement anglais lui remit une somme rondelette et lui décerna le titre de colonel d'état-major du ministère anglais. C'est là la version donnée par Macklem. La femme de ce dernier a appris hier de Détroit que les autorités de l'endroit avaient reçu d'Angleterre l'affirmation que le prévenu n'était pas un imposteur.

LES TRIBUNAUX D'EXEMPTION

Les tribunaux d'exemption créés par la loi du service militaire ont été inaugurés ce matin. Les juges se sont rendus à peu près à l'heure, c'est-à-dire neuf heures; ils étaient attendus depuis longtemps par des groupes anxieux de savoir si oui ou non ils devaient revêtir l'uniforme.

Il y a eu plus d'un désappointement parce que nulle part les juges n'ont rendu de décision. Ce matin, leur rôle s'est borné à recevoir les formules de ceux qui réclament l'exemption. Dans tous les bureaux, il y avait affluence, et tout semble indiquer que dans plusieurs cas les juges ne se sont pas accordés sur la manière de procéder.

Mais les procédures n'étaient pas très intéressantes, puisque chaque tribunal local se contente de recevoir aujourd'hui les demandes d'exemption pour en faire rapport au régistraire provincial.

Un grand nombre de ceux qui attendaient leur tour en ont conclu qu'il était beaucoup plus court de se rendre au bureau de poste où ils pouvaient se procurer immédiatement la formule désirée.

Les aspirants à l'exemption étaient plutôt nombreux à chaque bureau mais ne semblaient pas trop anxieux. La contrariété d'attendre pendant des heures pour avoir leur tour semblait surtout les affecter. En tant que Montréal est concerné, les demandes d'exemption sont presque toutes prises en délibéré et les intéressés seront avisés de se présenter de nouveau devant le tribunal pour faire valoir leurs raisons, à une heure qui sera spécifiée.

On ne croit pas qu'un tribunal puisse disposer de plus de dix ou douze demandes par jour.

A QUEBEC

QUEBEC, 8. — Les huit tribunaux d'exemption de Québec ont commencé à siéger ce matin dans la ville. Dès qu'ils eurent commencé l'affluence était très grande. Une foule énorme stationne aux abords de chaque bureau et l'on s'empresse de questionner ceux qui en sortent. Depuis ce matin, un grand nombre déjà de jeunes gens ont obtenu leur exemption, quelques-uns ont été refusés. Les juges semblent accomplir leurs fonctions avec une grande conscience et n'acceptent aucune raison sans des garanties sérieuses.

A ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 8. — Le bureau d'exemption a commencé ce matin à remplir ses fonctions à l'hôtel de ville. Le nombre de conscrits qui demandent leur exemption est considérable et l'anxiété règne fiévreusement chez ceux qui ont fait application. Le bureau se compose du notaire Francois Borduas du shérif Cormier de cette ville et de M. Denis de Montréal.

PETROGRAD DE NOUVEAU EN REVOLTE

Les maximalistes s'emparent peu à peu du pouvoir et la population de la capitale semble ne pas vouloir s'y opposer.

Fusillade

PETROGRAD, 8 — Le mouvement de l'élément maximaliste pour s'emparer de l'autorité a pris des développements nouveaux la nuit dernière, lorsque les détachements de ces extrémistes conduits par les membres du nouveau Comité militaire des Ouvriers et Soldats ont pris possession des bureaux centraux du télégraphe. En même temps, les ordres du gouvernement Kerensky pour laisser ouverts les ponts sur la Néva, qui relient les quartiers ouvriers au centre de la ville, furent contrecarrés par des ordres contraires de ce Comité militaire et les communications furent rétablies partout après quelques heures d'interruption.

Cette manoeuvre hardie des extrémistes ne rencontra nulle part de sérieuse opposition. On signale un effort par la milice pour disperser les attroupements populaires sur les boulevards Neosky et Letainy, pendant la soirée, lequel donna lieu à une escarmouche dans laquelle une personne au moins a été tuée. Quelques émeutes, dans différentes parties de la ville furent accompagnées d'un échange de coups de feu qui auraient fait plusieurs victimes.

Ce matin, des patrouilles de soldats, de marins et de civils circulaient dans la ville pour maintenir l'ordre. Il y avait encore dans les rues des foules donnant des signes d'excitation, mais il ne parait plus y avoir eu de désordres matériels. La plupart des boutiques et des banques restent fermées.

Un peu après-midi, des forces conduites par des membres du Comité militaire des Ouvriers et Soldats prirent possession du bureau central du téléphone, où depuis quelques semaines il y avait une petite garde du gouvernement. Celle-ci essaya de défendre son poste et il en résulta une courte fusillade dans laquelle plusieurs hommes des deux côtés furent tués ou blessés; les révolutionnaires toutefois restèrent en possession de l'édifice.

UN ARTICLE DU "TIMES" SUR LE CAPT. PAPINEAU

LONDRES, 7. — Nous n'avons pas encore reçu ici de détails sur la mort du capitaine Talbot-Papineau, glorieusement tombé à la crête de Passchandaele.

A l'étranger tout autant qu'au Canada, le capitaine Papineau sera vivement regretté. Le "Times" de Londres ne fait pas que citer la mort du héros. On peut en page éditoriale, lire une belle nécrologie du glorieux disparu.

L'ERREUR FATALE D'UN JEUNE HOMME

QUEBEC, 7. — Un jeune homme du nom de Robert, qui pensionnait dans une maison de la Basse Ville, est actuellement à la dernière extrémité à la suite d'une erreur fatale. Croyant prendre des pilules laxatives, il a absorbé des pastilles de nitrate d'argent. Un médecin fut aussitôt appelé pour lui donner ses soins. Il espère toutefois le sauver malgré que son état soit des plus critiques.

BLESSE AU FEU



LE SOLDAT F. GAGNE, de Maisonneuve, blessé après 14 mois de tranchées en France.

IL FAUT PROTEGER LA MAIN D'OEUVRE AGRICOLE

OTTAWA, 8.—L'hon. T. A. Crerar, ministre de l'immigration et de la colonisation dans le nouveau cabinet d'union a fait une déclaration de la plus haute importance hier soir au Château Laurier à un dîner auquel assistaient environ cinquante experts dans l'élevage des animaux gras venant de toutes les parties du Canada. Après avoir insisté sur la nécessité primordiale de travailler de toutes façons à accroître la production afin de fournir aux alliés tous les vivres dont ils ont besoin l'hon. M. Crerar a fait cette déclaration. La rareté de la main-d'oeuvre est peut-être sérieuse et nous avons tous des appréhensions sur la manière dont la conscription va affecter les centres agricoles. Je dirai de suite que le gouvernement n'a pas l'intention de diminuer la production agricole en prenant des hommes qui sont requis pour ce travail. L'homme dont les services sont requis pour le travail de la ferme ne sera pas conscrit.

LE CAPITAINE FORTIN EST TENU RESPONSABLE

QUEBEC, 7. — Le capitaine L. A. Demers, commissaire du gouvernement pour les enquêtes maritimes, vient de tenir le capt. Fortin responsable de la perte de la grande barge à vapeur "Albert J. Gowen" qui a sombré au cours de l'été en face de Québec. Il a été suspendu de ses fonctions de capitaine pour six mois.

POUR COUVRIR EN ASPHALTE LE PONT DE ST-JEAN

ST-JEAN, 7. — Une délégation composée des deux maires et conseillers des cité et ville de St-Jean et d'Iberville, le maire Henderson Black et le maire P. Contant, le conseiller Martial Rhéaume, accompagnés des députés Marcellin Robert et J. A. Benoit, est allée rencontrer Sir Lomer Gouin lundi, à Montréal, pour lui demander de faire couvrir le tablier du pont en asphalte tel que recommandé par le rapport de M. l'ingénieur Vallée du département des travaux publics de Québec.

Dr J. L. AUDET
DENTISTE
117, RUE ST-DENIS, Angle Dorchester
Tél. Est. 5223. 16-jan

DECES

ARCHAMBAULT, Jeanne Ozine, 39 ans, veuve de Viateur Archambault, voyageur de commerce, rue des Erables 1198.

AUBIN, Chs Auguste, 11 mois, enf. de Frédéric Aubin, cultivateur, ave Western 5673.

ARCAND, Hélène, 4 mois, enfant d'Alexis Arcand, cordonnier, rue Panet 589.

BRUNET, Arthur, 3 mois, enfant d'Ovila Brunet, constable, rue Delisle 142.

BRODEUR, Philomène Tremblay, 79 ans, veuve de Désiré Brodeur, commerçant, rue Iberville 32.

BOUTIN, Philippe, 12 ans, fils d'Albert Boutin, menuisier, rue Fullum 50.

ROUSSEAU, Eliza Lafrance, 84 ans, épouse de Pierre Rousseau, charretier, rue St-Mathieu 25.

BOUCHARD, Ella, 2 ans, enfant d'Adolphe Bouchard, wattman, rue Hochelaga 155.

BERTRAND, Sophia Vaillancourt, 64 ans, veuve de Clément Bertrand, rue Espianade 1670.

BEAUDOIN, Renée, 2 mois, enfant de Charles Beaudoin, voyageur de commerce, rue St-André 1148.

BROSSEAU, Elodie Payette, 72 ans, épouse de Ludger Brosseau, rentier, rue Ste-Marguerite 243.

BEAUDET, Madeleine, 3 mois, enf. d'Arthur Beaudet, journalier, rue Iberville 212.

CLEMENT, Isaie, 68 ans, journalier, rue Mullarky 16.

CRISTEL, Hélène Rémie, 31 ans, épouse de Jean Cristel, constable, 531 3ème avenue, Rosemont.

CHAUVIN, Mélina, 60 ans, veuve de Louis Chauvin, rue Ontario 271 est.

CHARTRAND, Zénon, 43 ans, peintre, rue Fullum 602.

CHAPUT, Wilfrid, 7 mois, enfant de Charles Chaput, journalier, rue Cardinal 90.

CHARTRAND, Simone, 1 an, enf. de Zénon Chartrand, journalier, rue Dufresne 69.

DAIGLE, Marie Louise Desnoyers, 70 ans, veuve d'Alfred Daigle, cultivateur, rue Wurtèle 168.

DESJARDINS, Alphonse, 77 ans, bourgeois, rue Logan 827.

DUBOIS, Joseph, 66 ans, journalier, rue Casgrain 5.

DEGUIRE, Lucien, 5 ans, enfant de Jean M. Deguire, journalier, rue Maisonneuve 450.

DUFORT, Isaachar, 50 ans, épicier, rue de l'Eglise 1367, St-Paul.

DUCEPPE, Maxime, 77 ans, journalier, rue Maisonneuve 467.

DENIS, Pierre Paul, 1 an, enfant d'Albert Denis, courtier, avegue de Lorimier 1197.

FRANCESI, Antonio, 34 ans, constable, rue St-Denis 152.

FABRE, Edouard, 1 an, enfant d'Edouard Fabre, journalier, rue Cathedrale 7.

GAGNON, Alfred, 69 ans, briqueteur, rue Hickson 121.

GUTIA, Félicia Gauthier, 28 ans, épouse d'Antoine Gauthier, cordonnier, rue Dumas 235.

GOYETTE, Herménégilde, 71 ans, veuve de Laurent Goyette, cultivateur, rue Chateaugay 156.

GRAVEL, Edouard, 2 mois, enfant de Charles Ed. Gravel, ave Laval 145.

GAUTHIER, René, 2 ans, enfant d'Edmond Gauthier, tailleur, rue Plessis 434.

GLOBENSKY, Françoise, 1 mois, enfant d'Alexandre Globensky, agent opérateur, Chambly, Qué.

GRANDMAISON, Adrienne, 2 ans, enfant d'Adélard Grandmaison, journalier, rue Cartier 881.

HUCKLE, Yvette, 5 mois, enfant de John Huckle, journalier, rue Iberville 77.

HUDON, Alphonse, 73 ans, rentier, rue Désery 183.

LABELLE, Olivine Arpin, 55 ans, épouse d'Israel Labelle, rue Bordeaux 1554.

LABRIE, Jeanne Assa Guilman, 38 ans, épouse de Joseph Labrie, plombier, rue Wolfe 691.

LEWIS, Aimée, 1 mois, enfant de Albert Lewis, peintre, rue Demontigny 891.

LABELLE François, 64 ans, agent, rue Logan 1403.

LEMAY, Alphonse, 64 ans, polisseur de cuivre, rue St-Dominique 102.

LEPAGE, Gaston, 4 ans, enfant de George Lepage, repasseur, rue Mosier 1493.

LAPALME, Zéphirin, 26 ans, épouse de Joseph Poitras, wattman, avenue de Chateaubriand 1648.

LAJANDE, Gaspard, 29 ans, plombier rue Ontario 2112 est.

LATOUR, Louis, 72 ans, journalier, rue Gait 1126.

LEPINE, Zoé Rousseau, 73 ans, veuve de Charles Lépine, charretier, rue Albert 817.

LEFEBVRE, Madeleine, 8 mois, enfant d'Emile Lefebvre, inspecteur d'assurance, ave Laval 604.

LALLEMAND, Louis, 3 mois, enfant d'Ernest Lallemand, journalier, rue de Bersy 660.

LACHAPELLE, Emma Paré, 38 ans, épouse de Napoléon Lachapelle, gardien, rue Papineau 271.

LAVALLIERE, Agnès Giroux, 78 ans, épouse de Joseph Lavallière, rentier, rue Workman 578.

LEMAY, Camille Jacques, 73 ans, veuve de Chéri Lemay, plâtrier, rue Poupart 9.

MAJOR, Berthe, 17 ans, fille de Hector Major, plâtrier, 9e Ave. 625, Rosemont.

MENARD, Emile, 19 jours, enfant de Narcisse Ménard, barbier, Parc Lafontaine 512.

MATHIEU, Philomène Boursier, 73 ans, épouse d'Irenée Mathieu, rue Ste-Catherine 1281 est.

MAYNARD, Denise Rousseau, 65 ans, épouse de Siméon Maynard, fonctionnaire, ave de Lorimier 1079.

NADEAU, Armand, 27 ans, commis, Boul. St-Laurent 1763.

NICHOLS, Georges, 75 ans, tanneur, rue Ontario 192 est.

NOLET, Délia Ginchereau, 40 ans, épouse d'Elzéar Nolet, tailleur de cuir, rue Erlé 11.

ONEIL, Louis, 23 ans, ferblantier, rue Lusignan 183.

RACETTE, Léa Chaput, 50 ans, épouse de Charles Racette, contremaître, rue Chabot 1334.

PARE, Yvette, 1 an, enfant d'Alphonse Paré, journalier, rue Letourneux 588.

PARADIS, Henriette Renaud, 84 ans, veuve de Ferdinand Paradis, menuisier, rue Sanguinet 184.

LES MOTS DE LA GUERRE



—Mais monsieur, il est interdit de lécher les plats exposés...
—Alors, comment voulez-vous que je me rende compte !

PLUS QUE DEUX JOURS POUR S'ENREGISTRER. Qu'on ne spécule pas sur les chances de passer inaperçu ou de s'en tirer indemne, grâce aux faux bruits d'un rappel possible de la loi de conscription. C'est le devoir de chacun de s'enregistrer immédiatement ou de se présenter, s'ils le préfèrent, devant l'un des tribunaux d'exemption qui siègent actuellement. Après le 10 novembre, ceux dont les noms ne seront pas sur les listes, seront considérés comme déserteurs et perdront leur droit de vote. De plus, ils ne pourront plus évoquer aucun motif d'exemption. Nous n'avons plus que jusqu'à samedi soir pour s'enregistrer.